DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12616 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 22 AOUT 1985

Folie suicidaire au Liban

Le conflit libanais défie la raison depuis plusieurs années déjà, mais il en arrive aujourd'hui à un point tel qu'on est contraint de se demander s'il ne relève pas désormais d'une confuse aspiration au suicide. Non pas de l'énorme majorité de la population civile libanaise, qui fournit l'essentiel des victimes aussi bien des bombardements que des explosions de voitures piégées – lesquelles affectent tant le secteur chrétien que les quartiers musulmans. Mais des dirigeants des différentes communautés dont le comportement, même s'il s'explique en partie par les ingérences étrangères, atteint parfois des sommets d'irresponsabilité, pour ne pas dire plus.

Que peut recouvrir ce regain de violence psychopathe ? Avant tout, une lutte sourde contre ce semblant de paix syrienne qui paraissait devoir s'installer laborieusement sur le Liban déchiré et consacrer en même temps le rôle prépondérant du président Assad dans la région. Officiellement, toutes les parties libanaises au conflit s'étaient résignées à cette solution sans gloire qui aurait eu au moins le mérite de mettre un terme au massacre, de ramener un peu de normalité dans la vie quotidienne des Libanais. Comment ne pas le comprendre, alors que les tentatives occidentales – notamment françaises – pour s'interposer dans ce jeu d'enfer ont piteusement échoué et que l'Occident détourne pudiquement les yeux de scènes d'horreur qui sont devenues permanentes ?

En fait, bon nombre de « seigneurs de la guerre » libanais ne sont favorables à une paix syrienne que si elle s'établit à leur profit. C'est ainsi que dans le camp musulman – y compris chez les druzes – on s'inquiétait depuis quelques semaines de voir la Syrie faire la part trop belle aux chrétiens en général et au président Gemayel, dont l'inexistence fait un allié précieux de Damas. L'unanimité ne règne pas non plus chez les chrétiens, dont beaucoup considèrent qu'une souveraineté syrienne à peine déguisée sur le Liban sonnerait, à terme, le glas de leur identité et de l'exercice de leurs droits.

Deux pays au moins ne peuvent pas non plus voir d'un bon oeil l'emprise du président Assad se resserrer sur le Liban : Israël, bien sûr – encore qu'on compte, à Jérusalem, des hommes qui pensent que l'option syrienne est à tout prendre préférable à l'option jordanienne, que poursuit timidement M. Shimon Pérès pour arriver à une normalisation des rapports israélo-arabes, – mais aussi l'Iran. Bien qu'allié tactique de Damas, Téhéran ne désespère pas d'accroître son rôle au Liban et de voir les chiites qui lui sont acquis déstabiliser le pouvoir d'un Nabih Berri peu en odeur de sainteté parmi les sectateurs de l'imam Khomeiny.

Mais la liste des adversaires de la paix syrienne ne serait pas complète si l'on omettait d'y inclure les Palestiniens de M. Yasser Arafat, qui ont fait récemment un retour aussi discret que réel au Liban et pour lesquels l'ennemi principal se nomme Assad.

C'est dire que tous les doigts libanais qui désignent aujourd'hui Israël comme l'organisateur des attentats qui ébranlent Beyrouth et Tripoli ne sont guère convaincants. Ce bel unanimisme – qui contraste tant avec l'incapacité dont font preuve les dirigeants libanais pour assurer au moins la survie de leur nation – est contredit d'ailleurs par l'annonce de représailles faite par chaque camp contre l'autre. Et, pour autant qu'on le sache, ce ne sont pas les Israéliens qui servent les canons dont les obus constituent depuis trois jours et trois nuits le seul lien unissant encore chrétiens et musulmans.

Rien n'indique, au demeurant, que les folles tueries de Beyrouth ne profitent en fin de compte à la Syrie, qui se soucie assez peu de régner sur un champ de ruines et sur des partenaires exténués et exsangues pourvu que sa domination soit enfin reconnue.

(Lire nos informations page 3.)

LA POLITIQUE DE M. GANDHI A L'ÉPREUVE

Le meurtre du chef sikh : « une tragédie pour l'Inde »

Harchant Singh Longowal, dirigeant de l'aile modérée des Sikhs, qui avait conclu le 24 juillet un accord avec M. Rajiv Gandhi en vue de régler le conflit au Pendjab, a été assassiné, mardi 20 août, par des extrémistes sikhs. Le premier ministre indien a aussitôt réuni son cabinet et déclaré que ce meurtre « était une tragédie, dans cette période critique, non seulement pour le Pendjab mais pour toute l'Inde ». Les obsèques du dirigeant sikh devraient avoir lieu ce mercredi après-midi dans son village natal du Pendjab.

De notre correspondant

New-Delhi. – Le coup est rude. « *L'homme de la paix* », le « Sant » Harchant Singh Longowal, signataire de l'accord sur le Pendjab négocié le mois dernier avec le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a été mortellement atteint par des balles d'extrémistes sikhs dans un petit village au cœur de cet Etat. Le « Sant » s'adressait à des fidèles et évoquait son thème favori : la nécessité de préserver l'amitié entre communautés hindoue et sikh, lorsque quatre hommes se levèrent et ouvrirent le feu. Longowal a eu le torse et l'abdomen déchiquetés par une dizaine de balles.

Un de ses adjoints, qui a tenté de faire rempart de son corps, a été lui aussi abattu. Trois autres personnes ont été sérieusement blessées. L'assistance a réagi immédiatement et immobilisé deux des assaillants, des jeunes sikhs dont on ne sait rien. Le « Sant » est mort avant d'arriver à l'hôpital.

La disparition de ce dirigeant sikh de cinquante trois ans, connu pour sa modération, risque de bouleverser le « *processus de normalisation* » au Pendjab. Un processus entamé il n'y a même pas un mois après que le « Sant » Longowal a convoqué la base de l'Akali Dal (la principale organisation politico-religieuse sikh) pour l'informer que le moment de la réconciliation était venu.

Au terme de quatre années de lutte, qui ont vu des épisodes d'une rare violence, le « Sant » Longowal et le premier ministre Rajiv Gandhi avaient signé, le 24 juillet, un accord « historique ». Cet accord fut vivement critiqué par la quasi-totalité des autres dirigeants sikhs, qui ne voyaient aucun progrès par rapport aux propositions antérieures du gouvernement indien. Surtout, les éléments durs de l'Akali Dal, aujourd'hui scindés en deux factions hostiles, reprochaient au « Sant » Longowal d'avoir « *trahi* » les soldats des régiments sikhs qui désertèrent et, dans certains cas, mirent à mal leurs officiers au lendemain de la prise du Temple d'or à Amritsar en 1984.

(Intérim.)

(Lire la suite page 4.)

4 MILLIARDS DE FRANCS EN JUILLET

Le déficit extérieur aggravé par une faible compétitivité

La balance commerciale de la France a accusé un déficit de 3,836 milliards de francs en juillet en données corrigées des variations saisonnières.

Ce résultat porte à 18,2 milliards de francs le déficit commercial pour les sept premiers mois de l'année et rendra difficile le quasi-équilibre des comptes programmé par le gouvernement en début d'année, voire les 10 milliards de déficit encore espérés ces dernières semaines.

En ces périodes pré-électorales où chaque publication d'indice constitue un événement politique, le déficit – imprévu dans son ampleur – du commerce extérieur, venant au lendemain de l'augmentation, même faible, du nombre des chômeurs et de la baisse de la production industrielle, assombrit le cœur de l'été. Pourtant un indice mensuel ne saurait être pris pour ce qu'il n'est pas (les tendances se jugent sur plusieurs mois), et ces résultats de l'économie française ne pourraient être qualifiés de surprenants, tant ils confirment, à défaut des prévisions un peu optimistes du gouvernement, les analyses prospectives des principaux instituts de conjoncture et de l'OCDE publiées ces dernières semaines.

Les pouvoirs publics ont tant attribué au dollar fort et au coût élevé de l'énergie leurs malheurs passés qu'on aurait pu s'attendre au phénomène inverse avec la disparition de ces deux facteurs. Tel était l'espoir exprimé après l'excédent de près de 2 milliards de francs du commerce extérieur au mois de juin. Or, en juillet, ces « *avantages* » se sont poursuivis. Le dollar a coté en moyenne mensuelle 8,8776 F (quand toutes les prévisions le plaçaient entre 9,30 et 9,40 F), et le prix du pétrole a continué de s'éroder ramenant la facture énergétique à 12,2 milliards de francs, nettement en deça de la moyenne mensuelle de l'an passé (plus de 15 milliards). Par la même occasion le prix en francs des matières premières importées se retrouve à son plus bas niveau depuis plus de deux ans.

Il faut donc chercher ailleurs les explications. En juillet, les achats de la France à l'étranger ont augmenté de 5,7 % et les ventes ont diminué de 2,1 %. C'est donc bien l'appareil productif qui est en cause, même si les pouvoirs publics jugent « *conjoncturelle* » la chute à 1 milliard de francs d'un excédent des échanges agro-alimentaires, qui était de 2,4 milliards de francs depuis le début de l'année.

La dégradation de la balance des biens d'équipement – principale cause du déséquilibre – a l'inconvénient de mettre en valeur la perte de compétitivité de l'industrie française.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 15.)

Premier tir antisatellite aux Etats-Unis

Les Etats-Unis procéderont prochainement à un essai d'une arme antisatellite contre une cible dans l'espace. Dans un message transmis de son ranch de Santa-Barbara, en Californie, où il passe des vacances, le président Reagan, conformément à la loi américaine, a notifié cette décision au Congrès le mardi 20 août. L'URSS et les pays alliés ont été également informés. La date de l'essai n'a pas été communiquée, mais, ainsi que l'a précisé M. Speakes, le porte-parole de la Maison-Blanche, l'expérience peut avoir lieu à tout moment dans les quinze jours suivant la notification au Congrès.

L'arme antisatellite américaine (ASAT) est lancée d'un intercepteur F-15 Eagle. Ce sera le premier essai tenté contre un satellite évoluant sur orbite basse. Il convient toutefois de noter que deux autres essais ont déjà eu lieu, en janvier et novembre 1984, mais il s'agissait alors simplement de s'assurer du bon fonctionnement de systèmes de propulsion et de guidage de l'ASAT.

En annonçant ce pas supplémentaire dans la mise au point de ses armements spatiaux à trois mois de la rencontre prévue les 19 et 20 novembre à Genève, entre MM. Regan et Gorbatchev, le gouvernement américain a pris le risque d'encourir les critiques des Soviétiques.

Le porte-parole de la Maison Blanche a cependant affirmé qu'il n'y avait « *aucune raison* » pour que le prochain essai ait un effet sur ces conversations. M. Speakes a fait valoir que l'URSS dispose déjà d'une arme antisatellite et que les Etats-Unis se doivent de « *rétablir l'équilibre militaire* », afin de répondre à la « *menace évidente* » que fait courir cet armement sur la sécurité des Etats-Unis et de leurs alliés. Toujours selon M. Speakes, les essais aux Etats-Unis de l'arme antisatellite « *peuvent constituer une incitation pour les Soviétiques à parvenir à des accords* » aux négociations de Genève sur le désarmement nucléaire et spatial.

Dans son message au Congrès, M. Reagan a assuré que les essais auxquels son gouvernement entendait procéder étaient conformes aux obligations et aux traités souscrits par les Etats-Unis, en particulier le *traité ABM de 1972. Ces tests*, a ajouté le président, « *ne constituent pas une mesure irréversible qui compromettrait gravement les perspectives de négociations sur les armes antisatellites* ».

Bien que distincte de l'Initiative de défense stratégique (IDS) *de M. Reagan* (voir page 5), la mise au point de l'arme antisatellite américaine doit être replacée dans le cadre des recherches visant à ériger un « bouclier » spatial pouvant intercepter les missiles soviétiques. A ce titre, l'ASAT est l'une des principales préoccupations des Soviétiques en matière de désarmement.

LES SOCIALISTES ET L'AFFAIRE GREENPEACE

Turbulences estivales

par JEAN-YVES LHOMEAU

M. Laurent Fabius interviendra à la télévision dès qu'il aura pris connaissance du rapport de M. Bernard Tricot sur l'affaire Greenpeace. Ce rapport devrait être remis au premier ministre au milieu de la semaine prochaine. Mardi 20 août à l'*Assemblée nationale*, l'opposition a mis en cause la responsabilité du gouvernement dans cette affaire et, pour certains de ses membres, celle de M. François Mitterrand.

Depuis qu'il est président de la République, M. François Mitterrand semble condamné aux étés pourris. Seul 1981 – l'été de grâce – a fait exception...

Celui de 1982 a été tragique (attentat de la rue des Rosiers) après avoir frôlé un instant le ridicule (*M. Mermaz avait traité de* « factieux » une poignée d'opposants qui s'étaient permis, crime de lèse-majesté sans doute, de siffler le chef de l'Etat pendant le défilé du 14 juillet). Celui de 1983 sanglant (attentat arménien d'Orly) et diplomatico-guerrier (première crise du Tchad pour la gauche). L'un et l'autre ont été subis par le chef de l'Etat. Au contraire, pendant l'été 1984, le président de la République reprenait l'initiative. Il faisait donner le canon anti-grêle en annonçant un référendum, vite avorté, puis en remplaçant un premier ministre usé par un jeune homme tout neuf et un gouvernement d'union de la gauche par une équipe socialiste homogène.

Cette année-là, M. Mitterrand organise le mauvais temps pour mieux préparer l'éclaircie. Maintenant il subit à nouveau. 1985 est plus troublée que jamais : à peine remis d'une querelle Jospin-Fabius dans laquelle ils ont tous laissé des plumes, les socialistes ont dû apaiser les émeutiers de La Guadeloupe, puis endiguer, sur la Nouvelle-Calédonie, les assauts d'une opposition dont le Conseil constitutionnel a satisfait, au moins en partie, les appétits. Et surtout, le pouvoir socialiste doit se défendre d'être mêlé à une affaire Greenpeace aussi « nauséabonde » aux yeux de ses propres partisans qu'elle est « lamentable », comme dirait M. Jean Lecanuet; à ceux de l'opposition, qui reproche essentiellement à l'opération de commando d'avoir échoué.

Le pouvoir aura réussi un exploit si le rapport demandé à M. Bernard Tricot dissipe les miasmes de ce feuilleton. Qu'une responsabilité politique quelconque soit reconnue et l'on s'indignera, à gauche, que le socialisme français puisse pratiquer ce « terrorisme d'Etat » dénoncé ailleurs. Que le rapport Tricot conclue à une initiative des services secrets sans contrôle du niveau politique, et l'on y décèlera, à droite, un signe supplémentaire de la déliquescence du pouvoir socialiste. Que la responsabilité des services secrets français soit dégagée, et nul n'y croira avant longtemps. « Triste », lache pour tout commentaire un responsable socialiste.

A moins que M. Tricot ne réserve la surprise d'une autre issue, M. Mitterrand se brûlera, malgré tout, le bout des doigts. Que le « fusible » Charles Hernu – qui n'a pas l'intention de s'en aller – saute ou pas. D'autant que l'on peut compter sur l'opposition pour attiser les feux : emboîtant le pas au Parti communiste, elle commence, dans cette affaire, à toucher au chef de l'Etat. M. Gaudin l'a fait mardi à l'Assemblée nationale.

Eté 1984, *été 1985* : la situation de M. Mitterrand n'est ni meilleure ni pire. L'année dernière à pareille époque, oppressé par le climat lourd qu'avait installé la querelle scolaire, il avait repris l'initiative et s'était ménagé une marge de manœuvre. Le jeune premier ministre par lui « *donné à la France* » est resté suspendu en l'air, au-dessus de la mêlée politique, plus longtemps qu'attendu, et sa cote dans l'opinion a résisté mieux que prévu.

Les communistes, d'opposants au sein de la majorité, sont devenus opposants tout court et cela n'a rien changé. A moins de considérer comme révolution l'attitude des militants CGT qui utilisent les pieds de pancartes, qu'ils brandissaient naguère, pour frictionner un peu, à l'occasion, les côtes des militants socialistes de passage.

Quant à l'opposition de droite, bien qu'elle s'emmêle parfois dans ses querelles de chefs, elle sait, quand il le faut, retrouver un souffle unitaire *pour ébranler encore un* peu, si possible, le pouvoir socialiste. Indignée dans un premier temps – du moins ses dirigeants *l'affirmaient-ils – par le scrutin proportionnel*, elle s'est fait une douce raison tant sa victoire lui paraît aussi assurée qu'elle l'était en 1984 au beau temps du scrutin majoritaire. Unitaire ou divisée, cela ne changera pas grand-chose à l'affaire, semblent considérer les chefs de la droite. A l'UDF, on se résigne tranquillement à prendre en compte, bien qu'elle soit audacieuse, l'arithmétique du RPR selon laquelle, pour les élections législatives de 1986, « *un plus un égale plus de deux* » (deux listes d'opposition parlementaire dans un maximum de départements, valent mieux qu'une).

Eté 1984, été 1985 : M. Mitterrand se retrouve sur la défensive. L'affaire Greenpeace l'y a contraint pour un moment, même s'il a voulu manifester qu'il prenait le dessus. Sa première réaction – demande d'enquête – est inattaquable comme l'est la personnalité de « l'enquêteur » administratif Bernard Tricot. Elle correspond à l'idée que le président de la République se fait du droit et de la conduite de l'Etat.

(Lire la suite page 6.)

LIRE

débats

GUERRE ET PAIX

L'affaire Greenpeace et la prochaine reprise des essais nucléaires sur l'atoll de Mururoa attirent l'attention sur la stratégie mondiale dans le Pacifique. Georges Ordonnaud voit se dessiner, pour sa partie sud-ouest, une nouvelle politique des grandes puissances. Quant à Louis Pignion, il pense que l'UEO est beaucoup plus appropriée que la CEE pour faire avancer l'idée de défense européenne, face à l'IDS américaine.

Pacifique sud-ouest : un nouveau théâtre ?

L'accroissement des pressions soviétiques et américaines en Australasie pourrait conduire à élargir l'échiquier des zones d'influence, dans le long terme.

par GEORGES ORDONNAUD (*)

LES « spécialistes », du fait même de leurs spécialités, gardent l'habitude d'étudier séparément les pays d'Asie du Sud-Est (1) et ceux de la partie ouest du Pacifique sud (2), alors que se dégage progressivement un nouveau théâtre : l'Australasie ou, selon une dénomination nouvelle, le Pacifique sud-ouest qui regroupe ces deux ensembles.

Ce nouveau théâtre se dessine dès maintenant dans le court terme et s'impose dès que nous nous projetons dans le long terme.

A court terme, le spectacle qui s'offre à nous actuellement, c'est à la fois l'accroissement du potentiel militaire des Etats-Unis et de l'URSS, qui s'appuient sur des bases aéronavales, celles de Subic-Bay et Clark-Airfield aux Philippines et Guam pour les Etats-Unis, et de Cam-Ranh et Danang au Vietnam pour l'URSS, grâce au prétexte que lui a fourni l'aide accordée au Vietnam pour l'invasion et l'occupation du Cambodge. Cela permet aux deux superpuissances d'exercer leurs responsabilités à l'égard de leurs alliés respectifs, de se surveiller mutuellement, et en ce qui concerne l'URSS de « marquer » la Chine sur son flanc sud, et de contrôler le détroit de Malacca et les détroits indonésiens par où s'écoule le trafic militaire et civil entre le Pacifique et l'océan Indien, vital notamment pour l'économie japonaise, et enfin de surveiller celui qui contourne l'Australie par l'est et par le sud et qui prend une importance croissante.

On comprend mieux dans ces conditions que l'URSS ait recherché systématiquement, mais sans succès, à implanter ses ambassades dans les archipels du Pacifique sud — c'est actuellement l'ambassadeur soviétique à Canberra ou à Wellington qui est accrédité dans certaines îles indépendantes, — et à obtenir des droits de pêche et des droits d'escale. Après de nombreuses tentatives infructueuses à Fidji et à Tonga, l'URSS semble avoir jeté son dévolu sur les Salomon et surtout sur Kiribati (ex-Gilbert).

On comprend également que les Etats-Unis souhaitent éviter une telle présence. Or leur implantation dans le Pacifique sud a, jusqu'à présent, été faible, malgré l'existence de l'ANZUS, accord qui les associe à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande et qui vient de connaître un sérieux accroc en raison du refus de ce dernier pays d'accorder des droits d'escale aux navires de la VIIe Flotte des Etats-Unis, qui seront presque tous dotés d'ici peu, soit de la propulsion nucléaire, soit d'armes nucléaires, soit des deux.

L'accroissement de la présence soviétique dans ces eaux entraînerait celle des Etats-Unis, alors que les responsabilités de ceux-ci dans le Pacifique nord et dans l'océan Indien mobilisent leurs moyens et qu'ils se satisfont parfaitement que la sécurité dans le Pacifique sud soit assurée par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France. La paix dans cette zone s'explique, dans une très large mesure, par le maintien d'un tel équilibre et ce n'est certainement pas une quelconque « dénucléarisation » qui donnerait aux riverains une meilleure protection. On sait ce qui est advenu d'un plan similaire dans l'océan Indien.

A long terme, ce nouveau théâtre s'impose à notre attention, en raison des évolutions politiques prévisibles et de l'accroissement de la puissance militaire des deux superpuissances qui tendent à maintenir, en ce domaine, une bipolarisation contredite par une multipolarisation sur le plan démographique, culturel, économique et politique.

L'URSS, après avoir profité de l'affaire cambodgienne pour obtenir l'utilisation des bases de Cam-Ranh et de Danang, pourrait tout aussi bien se prévaloir de la garantie à donner à la suite d'un accord international sur le Cambodge pour s'y maintenir, au moins pour un certain temps. En effet, l'établissement d'une zone de paix, de liberté et de neutralité (Zone of peace, Freedom and Neutrality ou Zopfan) proposée par les pays de l'ASEAN dès 1971, pour rétablir la paix dans la région, devrait, dans ce but, s'étendre au Cambodge, au Laos et au Vietnam. Ce projet a reçu l'appui de la Chine et de la plupart des pays du Pacifique, mais n'a de chances de voir le jour — à long terme — qu'avec l'accord des superpuissances, car il suppose l'abandon par celles-ci de leurs bases respectives (3).

Dans une telle éventualité, les Etats-Unis auraient la possibilité de se rétablir en Micronésie sur une ligne de bases existantes (Guam) et à activer ou à créer : Saïpan et Tinian aux Mariannes (4), et Palau, archipel situé à faible distance des Philippines et qui présente l'avantage d'être la seule rade capable de remplacer Subic-Bay. Ils ont d'ailleurs très soigneusement préparé l'évolution politique de ces îles qui, à l'exception de Guam, étaient toutes placées par l'ONU sous leur tutelle. Les Mariannes ont choisi le statut de Commonwealth avec les Etats-Unis à l'exemple de Porto Rico, tandis que les Marshall et la Fédération de Micronésie du Sud ont choisi la formule de la libre association, déjà expérimentée avec succès par la Nouvelle-Zélande, notamment aux îles Cook, qui laisse à l'ancien tuteur américain les responsabilités en matière de défense et de politique étrangère. Soulignons enfin que le vote des îliens a toujours été précédé d'une campagne d'information et d'explication qui a permis à ceux-ci de comprendre qu'il pouvait y avoir convergence entre leurs intérêts et ceux des Etats-Unis. Un tel précédent mérite qu'on y prête attention en France (5).

En ce qui concerne l'Union soviétique, l'abandon de Cam-Ranh et de Danang la priverait de toute base sur la route de l'océan Indien, et l'inciterait encore plus à trouver un substitut, en exploitant les occasions qui se présenteraient à elles ou en les provoquant, par exemple dans certaines îles de Mélanésie qui disposent de réelles possibilités aéronavales (6) et qui sont d'ailleurs mieux placées géographiquement que le Vietnam pour répondre à ses objectifs.

Imagine-t-on, alors, que les Etats-Unis resteraient inactifs et laisseraient sans réagir les Soviétiques s'implanter sur leurs arrières immédiats ? C'est peu probable, mais alors c'en serait fait de la tranquillité des îles du Pacifique sud qui seraient entraînées dans le tourbillon né en Asie du Sud-Est : oui, c'est bien un nouveau théâtre qui est en train de naître dans le Pacifique sud-ouest.

(1) Les six pays de l'ASEAN — Brunei, Indonésie, Fédération de Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande, — le Cambodge, le Laos et le Vietnam, qui bordent la mer de Chine méridionale.

(2) Archipel de Micronésie comprenant les Mariannes, les Marshall, la Fédération de Micronésie du Sud (ex-Carolines), Guam et Palau, Nauru, Kiribati (ex-Gilbert), Tuvalu (ex-Ellice), archipel de Mélanésie (Papousie-Nouvelle-Guinée, Salomon, Vanuatu et Nouvelle-Calédonie), Australie et Nouvelle-Zélande.

(3) Dans la mesure où l'évolution politique des Philippines n'obligerait pas les Etats-Unis à abandonner leurs bases — avant même 1991, date à laquelle le bail prendra fin et devra, en tout état de cause, être rediscuté, — ce qui les priverait de ce gage pour négocier avec les Soviétiques le départ de ces derniers de Cam-Ranh et de Danang !

(4) Les B-29 qui lâchèrent leurs bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki avaient décollé en août 1945 de Tinian.

(5) Voir l'ouvrage de l'Institut du Pacifique, *Pacifique, nouveau centre du monde* (Berger-Levrault, octobre 1983), p. 228-229.

(6) Rabaul en Papouasie-Nouvelle-Guinée qui fut une importante base japonaise tandis que Port-Vila au Vanuatu et surtout Nouméa en Nouvelle-Calédonie servirent de base arrière aux Américains durant la reconquête de Guadalcanal aux Salomon.

(*) Président de l'Institut du Pacifique, co-auteur de l'ouvrage *Pacifique, nouveau centre du monde.*

COURRIER DES LECTEURS

La Grèce, aussi...

Votre intéressant reportage du 17 juillet sur le procès des généraux argentins vient de m'être signalé. Je crois qu'il serait juste de noter que le président Alfonsin n'a pas tout à fait raison de dire que l'Argentine est le seul pays *« où un gouvernement démocratiquement élu a décidé de traduire en justice »* les dirigeants et responsables d'une dictature.

La Grèce, après la fin de la dictature en 1974, a jugé et condamné les colonels pour haute trahison ; leur peine de mort a été commuée par notre président Caramanlis en prison à vie. Ils sont toujours emprisonnés. Il y a eu aussi plusieurs procès contre les responsables pour les tortures des services de sécurité de l'armée et de la police ; plusieurs d'entre eux ont été condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement. (...)

PÉRICLÈS PANGALOS,
Président de la section grecque d'Amnesty international
(Athènes)

[Dans l'article auquel se réfère notre correspondant, le président Alfonsin était cité dans les termes suivants : *« Aucun pays ne peut se permettre d'être en guerre contre ses forces armées. L'Argentine est le seul, en tout cas, où un gouvernement démocratiquement élu a décidé de traduire en justice ceux à propos de qui une responsabilité objective peut être invoquée : les commandants en chef. »*]

Dans le bon sens...

Je n'ai pas comme Mme Françoise Hervé (« Infortunes », *le Monde*, 26 juillet 1985) la mémoire courte. Lorsque l'on a vu des taux d'inflation supérieurs d'au moins cinq points au taux de rémunération du livret A ronger pendant plusieurs années des économies faites à partir de privations, les prix des matériaux monter de plus de 20 % sur la période de construction d'un pavillon, les taux des prêts dépasser allégrement 15 % ; lorsque l'on sait aussi que la récente baisse du taux du livret A va contribuer à alléger les remboursements, on comprend facilement que la politique suivie a été dans le bon sens. Et quel est le petit épargnant qui ne peut pas comparer le taux servi avec l'inflation actuelle (...) ?

MARC LECERRE
(Lorry-lès-Metz.)

Vive l'UEO, messieurs !

Une « initiative de défense européenne » ? Mais pourquoi confierait-on cette mission à la Communauté des Douze ?

par LUCIEN PIGNION (*)

JE n'ai pas l'outrecuidance de penser que ce titre, parodie du mot attribué à Charles Floquet saluant Alexandre II d'un « Vive la Pologne, monsieur ! », entrera dans l'histoire, grande ou petite, mais il m'est venu à l'esprit en lisant l'article de MM. Philippe Sorret et Gérard Duchêne paru dans *le Monde* du mercredi 16 juillet sous le titre « Une IDÉE qui fait son chemin » et le sous-titre « La Communauté doit prendre une initiative de défense européenne ». Rappelons que les auteurs nomment IDÉE une Initiative de défense européenne par comparaison avec l'IDS, Initiative de défense stratégique (américaine).

Je m'empresse de dire que les idées exprimées par MM. Philippe Sorret et Gérard Duchêne n'appellent pas de critiques de ma part, que je souscris à leur analyse de la situation créée par l'initiative de Reagan ainsi qu'à leur conclusion sur la nécessité, pour l'Europe, de répondre « aux défis lancés par l'IDS ». Mais il n'est pas concevable, en l'état actuel des choses, de vouloir confier cette mission à la Communauté européenne. Au risque de lasser, il faut répéter qu'il existe une institution, l'Union de l'Europe occidentale — l'UEO, — qui est effectivement en charge des problèmes de défense et de sécurité européennes et que c'est la seule institution habilitée, par les traités, à s'occuper de ces problèmes. Je déplore profondément d'avoir à constater, une fois de plus, cet oubli.

Issue du traité de Bruxelles signé en 1948 entre la France, la Grande-Bretagne et les pays du Benelux, l'UEO, par le traité de Paris en 1954, s'est élargie à l'Italie et à la République fédérale d'Allemagne, permettant ainsi à cette dernière de prendre sa place au sein de l'OTAN.

Je déplore d'autant plus l'oubli volontaire ou involontaire de l'UEO que les Etats membres manifestent clairement, aujourd'hui, leur volonté de la « revitaliser », en lui donnant des possibilités nouvelles d'exercer ses missions. C'est l'enseignement qu'il faut tirer, en tout cas, de la déclaration du 27 octobre 1984 émanant des ministres de la défense et des affaires étrangères réunis à Rome pour célébrer le trentième anniversaire du traité de Bruxelles modifié (23 octobre 1954).

Le gouvernement français, depuis 1981, n'a cessé de multiplier les déclarations, de prendre les initiatives nécessaires pour faire de l'UEO le lieu privilégié des débats intéressant la sécurité et la défense de l'Europe.

Les membres de l'Assemblée parlementaire de l'UEO, les ministres, membres du « conseil » citant souvent les déclarations de nos ministres, Georges Lemoine, Charles Hernu, Claude Cheysson, qui, au cours de sessions de l'UEO, sont venus réaffirmer les principes de la politique française de défense envisagée dans ce cadre. C'est politiquement essentiel pour l'avenir européen, et l'on devrait, plus souvent, se référer à l'article VIII du traité.

Je cite : *« En vue de poursuivre une politique de paix, de renforcer leur sécurité, de promouvoir l'unité,* d'encourager l'intégration progressive de l'Europe *ainsi qu'une coopération plus étroite entre elles* et avec les autres organisations européennes, *les parties contractantes au traité de Bruxelles créeront un Conseil pour connaître les questions relatives à l'application du traité, de ses protocoles et de leurs annexes... »*

« La Belle au bois dormant »

Coopération oui, substitution non, et, je le répète, en l'état actuel des choses. Quand MM. Sorret et Duchêne s'interrogent : *« La CEE pourrait-elle rendre l'IDEE faisable ? »* et répondent : *« Oui, si elle respecte les trois principes suivants, à savoir : élargissement du « sanctuaire militaire français » ; montée en puissance de la défense de la CEE ; répartition des tâches de défense USA-CEE. »* Il me faut indiquer que ce sont là des tâches auxquelles l'Assemblée parlementaire de l'UEO et le Conseil se consacrent depuis des années.

Il est vrai, comme l'écrit M. Alfred Cahen (*le Monde* du 24 avril 1985), que l'institution joue un rôle de Belle au bois dormant, et l'Assemblée parlementaire qui n'a cessé, elle, d'être active et de produire des rapports extrêmement documentés, a bien souvent regretté de voir ses efforts aussi mal récompensés.

Aujourd'hui, cependant, la volonté politique des Etats membres, délibérément exprimée et réaffirmée solennellement à Rome le 27 octobre 1984, peut laisser espérer que l'UEO donnera enfin les preuves de son efficacité et répondra aux espoirs que les parties contractantes avaient mis en elle.

Comme elle n'a encore aucun substitut, il faut l'utiliser au maximum.

« Vive l'UEO, messieurs ! »

(*) Député socialiste, président de la délégation française aux Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'UEO.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

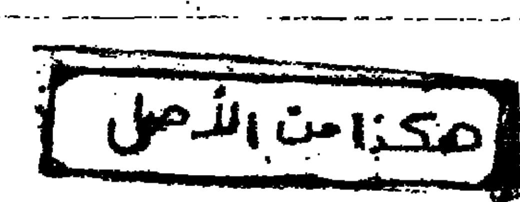
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

PROCHE-ORIENT

Liban

Les divers camps s'accusent mutuellement de torpiller la politique syrienne

De notre correspondant

Beyrouth. – Les bombardements mutuels entre les secteurs chrétien et musulman de Beyrouth et leurs prolongements vers le nord et le nord-est pour le premier, vers le sud et le sud-est pour le second, démentiels durant la nuit de lundi 19 au mardi 20 août, se sont relativement ralentis durant la journée. Néanmoins, les duels d'artillerie ont été *omniprésents, et cette journée a été* marquée par un nouvel attentat à la voiture piégée – un de plus, le cinquième en moins d'une semaine – particulièrement pervers dans son élaboration, perpétré à Tripoli, seconde ville du pays et foyer de l'intégrisme musulman sunnite (notre dernière édition du 21 août).

Trois minutes avant que n'explose la voiture piégée dans le quartier d'Abou-Samra, un des fiefs du Mouvement de l'unification islamique (MUI) du cheikh Saïd Chaabane, mardi à midi, un bâton de dynamite avait été lancé d'une voiture en marche, à 20 mètres de là. C'est donc une foule attirée par la petite et inoffensive première explosion qui a été fauchée par la seconde, gigantesque et redoutable.

Une fois de plus, la mort et la désolation étaient au rendez-vous : corps mutilés et carbonisés, grands blessés handicapés à vie, incendies, voitures réduites à l'état de ferraille, appartements ravagés, survivants hébétés, à l'image de toute la population libanaise habituée à encaisser les coups *durs mais qui* ne s'attendait pas à en subir tant en quelques jours, et si difficiles à interpréter dans leur portée politique.

L'attentat de Tripoli a fait entre trente-cinq et quarante-cinq morts et cent à cent vingt blessés, les chiffres variant selon les sources. A Beyrouth, plus exactement dans les deux Beyrouth et leurs prolongements, ce sont trente et un morts et cent vingt et un blessés qui ont été dénombrés, de lundi soir à mardi soir.

Mercredi matin, deux morts et un blessé (trois femmes) étaient signalés en secteur chrétien, mais d'autres victimes sont sûrement tombées durant la nuit, le canon n'ayant cessé de tonner, à cela près que le rythme était nettement moindre que la veille.

Un calme précaire

En fait, c'est à Beyrouth que le duel d'artillerie s'est apaisé, pas dans le reste des deux secteurs ennemis. C'est d'ailleurs la caractéristique des bombardements de lundi et mardi d'avoir plutôt visé l'arrière-pays que la capitale. Particulièrement l'arrière-pays chrétien qui, au fil des années de guerre, avait fait office de refuge plus ou moins sûr, où tombait certes de temps en temps un obus, mais rien de vraiment grave. A leur grand étonnement, les habitants d'Achrafieh (Beyrouth-Est) ont constaté qu'ils étaient cette fois moins bombardés que ceux de la fille côtière de Jounieh et des villages du Kesrouan, du Metn, et même de Jbeil (Byblos), parfois distants de 40 kilomètres de Beyrouth-Ouest, et qui, jusqu'ici, avaient échappé aux affres du pilonnage d'artillerie. En face, la banlieue sud chiite et la montagne druze, copieusement « arrosées » de leur côté, sont au contraire rompues aux vicissitudes de la guerre, notamment aux bombardements.

La radio phalangiste annonce que douze mille obus et fusées ont été décomptés lundi et mardi en secteur chrétien, énumérant plus de trente villages bombardés en dehors de Beyrouth, estimant à 100 millions de livres (50 millions de francs) la valeur de ce déluge d'engins de mort.

Une comptabilité similaire n'a pas été diffusée par le camp musulman, mais les chiffres devraient être voisins. Même en tenant compte de l'exagération inhérente à ce genre d'informations, elles situent l'ampleur, notamment géographique, des bombardements de ces deux derniers jours.

Depuis 7 heures du matin, mercredi, un calme précaire règne, mais pas moins de dix cessez-le-feu, en trente-six heures, ont été rompus, et la pause n'est rien moins qu'aléatoire. Faisant assaut de loyauté à l'égard de Damas, chaque camp accuse l'autre de s'être démasqué, torpillant la politique syrienne au Liban et ses tentatives d'instaurer un dialogue interlibanais en vue d'une solution solide de la crise.

Il est à présent question que se réunisse le gouvernement libanais – ou l'ersatz qui en tient lieu : un conseil limité aux seuls ministres musulmans s'est tenu à Beyrouth-Ouest et a décidé que ceux-ci participeraient à un conseil élargi, jeudi, en secteur chrétien, mais à l'exclusion des deux principales personnalités concernées, MM. Berri et Joumblatt, ce dernier étant d'ailleurs en « grandes vacances » pour plusieurs semaines en Europe et en Union soviétique. Ce conseil des ministres pourrait faire appel à des *« observateurs »* syriens pour l'ensemble du Grand-Beyrouth. Ceux-ci se trouvent déjà en secteur musulman, mais pas en secteur chrétien.

LUCIEN GEORGE.

● *Libération du délégué de la Croix-Rouge enlevé.* – M. Stéphane Jacquemet, représentant suisse de la Croix-Rouge internationale, qui avait été enlevé par des hommes armés il y a trois jours, dans le sud du Liban (*le Monde* du 21 août), a été libéré sain et sauf au cours de la nuit de mardi à mercredi, à Tyr. – *(AP.)*

Egypte

Les autorités disposent de peu d'informations sur les assassins du diplomate israélien

De notre correspondant

Le Caire. – Vingt-quatre heures après l'assassinat, mardi 20 août, de l'attaché administratif de l'ambassade d'Israël au Caire, M. Albert Trakchi, on ignore encore tout de l'identité des agresseurs (1). Les informations disponibles sont en effet fort maigres puisque nul n'a assisté directement à l'attentat, sauf les trois victimes, dont une seule Mme Mazal Mencha, fonctionnaire à l'ambassade israélienne a été en état de parler.

Selon les divers témoignages recueillis après l'attentat, la fusillade a eu lieu à 8 h 30 fdu matin. M. Trakchi accompagné de sa femme, et d'une fonctionnaire israélienne de l'ambassade, se rendait en voiture à son bureau. Selon Mme Mencha, une Fiat de couleur foncée a soudain fait une queue de poisson à leur véhicule, l'obligeant à s'arrêter. Un des trois occupants de la Fiat a sauté de la voiture et a tiré plusieurs rafales de mitraillette sur les Israéliens. (La police a retrouvé quinze douilles et deux balles intactes près du véhicule des victimes).

Les agresseurs ont aussitôt pris la fuite et ont disparu dans le dédale des rues du quartier résidentiel de Méadi où habitent la majorité des membres de la mission diplomatique israélienne. M. Trakchi est mort sur le coup, tandis que sa femme, qui occupait le siège avant, est grièvement blessée. Mme Mencha, qui était assise sur la banquette arrière, a été atteinte d'une balle à l'épaule. Les blessés *ont été transportées* à l'hôpital voisin d'El Salam, où Mme Trakchi a été opérée d'une balle à la cuisse gauche, mais les chirurgiens ne sont pas parvenus à extraire un projectile entré par la mâchoire et qui s'est logé à la base du crâne. Selon des sources médicales, les deux rescapés ne sont pas en danger.

La presse égyptienne a précisé que le corps du diplomate assassiné a déjà été rapatrié en Israël par un avion de la compagnie El Al. Un fonctionnaire du ministère égyptien des affaires étrangères a déposé une gerbe de fleurs sur la dépouille avant son départ pour Tel-Aviv. Par ailleurs, un communiqué du ministère des affaires étrangères a condamné l'*« attentat criminel »* et a précisé que les autorités égyptiennes ont adopté *« toutes les mesures légales pour arrêter les assassins et les déférer devant la justice »*.

Nombreuses pistes

Le chef de la diplomatie M. Esmat Abdelmguid a, d'autre part, adressé un message de condoléances à son homologue israélien M. Shamir. *Le ministre de l'intérieur, le* général Ahmed Rouchdi, a tenu, une réunion de deux heures avec les principaux responsables des services égyptiens de sécurité pour examiner *« les différentes éventualités »*.

Plusieurs hypothèses sont évoquées quant à l'appartenance des assassins. L'hypothèse libyenne se présente la première. Les autorités égyptiennes ont, en effet, accusé, en mai, les services de renseignement libyens d'avoir commandité une opération pour *« faire sauter l'ambassade des Etats-Unis au Caire »*. Selon les services égyptiens, Tripoli aurait projeté d'autres opérations, tant contre des missions diplomatiques étrangères que contre des opposants en exil. On n'écarte pas, non plus, l'éventualité de groupuscules palestiniens extrémistes ou de tueurs proches des hezbollahis. L'ambassade d'Israël, ainsi que celle des Etats-Unis, de France, du Royaume-Uni et de l'Italie, avaient reçu, en juillet 1984, des lettres de menace signées « Organisation Jihad islamique ».

L'éventualité de la conception et de l'exécution de l'*« attentat par des extrémistes égyptiens appartenant, notamment, aux groupuscules islamistes »*, si elle est évoquée, n'est pas pour autant considérée comme la plus vraisemblable au stade actuel. Il faut noter que l'attentat qui a eu lieu mardi au Caire est le second du genre. En juin 1984, un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël avait été blessé à la main par une balle, alors qu'il rentrait chez lui, le soir. L'attentat avait eu lieu à Méadi, et les agresseurs n'ont pas été retrouvés.

Attaques dans la presse d'opposition

La presse égyptienne d'opposition avait multiplié ces derniers mois ses attaques contre la présence israélienne en Egypte. L'hebdomadaire *El Ahali* (marxiste nassérien) indiquait il y a une semaine que les services égyptiens de sécurité avaient *démantelé récemment un réseau d'espionnage dirigé par l'attaché militaire de l'ambassade d'Israël au Caire »*.

Ces affirmations avaient été catégoriquement démenties à l'ambassade d'Israël qui avait précisé qu'elle n'avait pas d'attaché militaire. On note enfin que la victime de l'attentat de mardi avait servi dix ans dans l'armée israélienne avant d'être nommée en poste d'attaché administratif à l'ambassade de l'Etat hébreu dans la capitale égyptienne. On estime enfin au Caire que cet attentat n'affectera pas les relations égypto-israéliennes, d'ailleurs réduites au minimum, depuis septembre 1982 date à laquelle l'Egypte a retiré son ambassadeur à Tel-Aviv pour protester contre les massacres de Sabra et Chatila au Liban.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) Un groupement jusqu'ici inconnu « Révolution égyptienne » a revendiqué mardi soir l'attentat.

Le Caire ne saurait être tenu pour responsable

estime-t-on à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. – Si Israël a accueilli *avec émotion l'assassinat d'un de ses* diplomates en poste au Caire, on s'y refuse à en dramatiser les conséquences sur les relations avec l'Egypte.

Annonçant cet acte terroriste, le ministère israélien des affaires étrangères a rendu hommage aux autorités égyptiennes *« qui font tout leur possible pour déterminer les circonstances de cet acte abominable »*. Les services de M. Shamir, chef du Likoud et ministre des affaires étrangères, ont donné le ton. Aux yeux de Jérusalem, l'Egypte ne saurait être tenue pour responsable de l'attentat.

Le premier ministre, M. Shimon Pérès qui bataille depuis dix mois contre M. Shamir pour réchauffer la *« paix froide »* israélo-égyptienne, s'est déclaré *« profondément bouleversé »* par l'attentat et a exprimé l'espoir que le gouvernement égyptien *« fera tout ce qui est nécessaire pour parvenir à l'arrestation de ses auteurs »*. Transcendant leur différend, les deux hommes-clés du cabinet ont donc réagi dans le même sens, leurs seconds pouvant se permettre quelques sons discordants : *M. David Levy*, vice-premier ministre et candidat déclaré à la succession de M. Shamir à la tête du Likoud, est monté au créneau : *« Le libre refuge accordé sur votre territoire à des membres de l'OLP ne pouvait manquer d'avoir des conséquences : les voici. Israël trouvera le chemin pour frapper les terroristes »*, a-t-il lancé à l'adresse des Egyptiens.

Dans l'ensemble, la classe politique et la presse israéliennes ont estimé qu'il fallait raison garder : *« Les auteurs de ce crime ne sont ni des amis d'Israël ni des amis de l'Egypte. Ce crime nous peine d'autant plus que notre ambassade au Caire symbolise la paix. Il est hors de question qu'il affecte la renaissance des relations entre les deux pays. »* Cette réaction du député du Likoud, M. Elianou ben Elissar, qui fut le premier ambassadeur d'Israël en Egypte après l'ouverture de la mission diplomatique en février 1980, résume assez bien le sentiment général.

(Intérim.)

AFRIQUE

LES TROUBLES EN AFRIQUE DU SUD

Désaccord au Conseil de sécurité sur l'adoption d'une déclaration commune

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait se réunir à nouveau, mercredi 21 août, pour discuter d'une déclaration de compromis sur la situation en Afrique du Sud. Il a échoué, mardi, à adopter un texte commun qui devait être présenté comme une déclaration de son président, un Soviétique, approuvée par ses quinze membres. Après plusieurs heures de négociations à huis clos entre les pays non alignés, partisans d'un texte sévère, et les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, convaincus que le récent discours de M. Botha comportait quelques éléments positifs, les membres du Conseil se sont séparés sur un constat de désaccord.

En Afrique du Sud, la tension est un peu retombée avec la *décision de* la Cour suprême de Pretoria de surseoir à l'exécution d'un Noir, M. Benjamin Moloise, condamné à être pendu, mercredi, pour le meurtre d'un policier blanc en 1983. La Cour a donné trois semaines à la défense pour présenter au président de la République une requête en révision du procès.

Mardi, à Paris, une vingtaine de militants de SOS Racisme et du Mouvement anti-apartheid ont occupé les bureaux de la compagnie aérienne sud-africaine pour demander la libération de M. Moloise. Au cours de leur évacuation par les forces de police, trois manifestants ont été légèrement blessés, les gardiens de la paix ayant fait usage de leurs matraques. Un des trois blessés a été évacué par ambulance. Vingt-quatre personnes ont été interpellées et conduites au commissariat du premier arrondissement pour vérification d'identité.

SOS Racisme en a appelé, mardi après-midi, au ministère de l'intérieur *« pour qu'il s'explique sur l'attitude des forces de police, alors que rien dans l'action entreprise par ses militants ne justifiait une réaction violente ni leur interpellation »*.

En Israël, le ministère des affaires étrangères a annoncé mardi que le nouvel ambassadeur, qui devait se rendre incessamment à Pretoria, après le retour de son prédécesseur, au terme d'une mission de cinq ans, ne rejoindra son poste qu'au début de l'année prochaine.

Un responsable a déclaré à la radio israélienne qu'il serait *« malséant qu'Israël accrédite son nouvel ambassadeur au moment où tant d'autres pays ont rappelé leurs chefs de mission à Prétoria »*.

Le quotidien *Jérusalem Post* (indépendant), citant des sources proches de la présidence du conseil, a par ailleurs indiqué mardi que le premier ministre, M. Shimon Pérès, avait demandé au ministre de l'intégration des immigrants de *« préparer un plan pour l'intégration éventuelle de Juifs d'Afrique du Sud désireux d'émigrer à cause de la situation dans ce pays »*.

Cent cinquante mille Juifs environ sont établis en Afrique du Sud et forment l'une des communautés juives les plus prospères du monde occidental. Depuis 1948, environ douze mille d'entre eux ont émigré vers Israël.

Tunisie

TENSION CROISSANTE AVEC TRIPOLI

253 Libyens accusés d'espionnage ont été expulsés

De notre correspondant

Tunis. – Le gouvernement tunisien a annoncé, le mardi 20 août, qu'il avait été procédé, au cours de ces derniers jours, à l'expulsion de deux cent cinquante-trois ressortissants libyens accusés d'espionnage.

L'agence Tunis Afrique Presse précise que ces expulsions ont été décidées *« sur la foi de renseignements irrécusables »* selon lesquels les intéressés se livraient, *« par le biais de comités révolutionnaires et de divers services civils et militaires de renseignements libyens, à des actions d'espionnage menaçant la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat »*. Diplomates, agents consulaires, fonctionnaires internationaux, employés du Centre culturel libyen, qui a déjà été fermé, ou de sociétés libyennes, comme la compagnie aérienne, faux étudiants inscrits à l'université, leur activité consistait surtout, selon l'agence de presse, à recueillir des informations sur tous les aspects de la vie politique, économique et sociale, sur les mouvements de l'armée et les activités des différents services de sécurité.

Ils avaient également pour tâche, toujours selon Tunis Afrique Presse, de repérer les installations *« vitales et sensibles »* (stations radio, centrales électriques, ponts, aéroports...), de créer des réseaux de propagande et d'*« inciter au terrorisme et au sabotage »*. Deux d'entre eux détenaient des armes de guerre.

Voici déjà quelques semaines, un réseau d'espionnage au profit de la Libye, dans lequel une trentaine de Tunisiens seraient impliqués, avait été découvert (*le Monde* daté 21-22 juillet), et les expulsions qui viennent d'intervenir sont très probablement autant un prolongement de cette affaire qu'une riposte au refoulement des travailleurs tunisiens de Libye, dont le nombre dépasse désormais vingt et un mille.

Les autorités tunisiennes se montrent de plus en plus préoccupées par ces retours massifs. Au-delà des difficultés économiques et sociales qu'ils posent, c'est, semble-t-il, l'intention politique qui a amené brusquement Tripoli à déclencher cette campagne qui suscite cette vigilance. Cette inquiétude a été exprimée mardi par le ministère des affaires étrangères aux représentants de la France, des Etats-Unis, de l'Italie, de la Grande-Bretagne, du Maroc et de Koweït.

Il ne fait plus de doute que les mesures décidées par la Libye sont dictées par la malveillance et ont pour objectif une déstabilisation de la Tunisie, a-t-il expliqué aux diplomates. Et l'annonce que des avions libyens ont violé, le 18 août, l'espace aérien sur une profondeur de 50 kilomètres dans le Sud tunisien est venue alourdir un peu plus le climat.

MICHEL DEURÉ.

● *Protestation de l'Union des travailleurs immigrés tunisiens.* – Dans un message adressé mardi 20 août à l'ambassade de Libye en France, l'Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT), dont le siège est à Paris, a estimé que l'expulsion des travailleurs tunisiens de Libye *« sert les ennemis des travailleurs immigrés partout où ils se trouvent, en particulier les forces racistes et xénophobes en France, qui vont se prévaloir de cet exemple triste et affligeant que leur donnent les autorités libyennes »*.

● *Accusations des expulsés mauritaniens contre la Libye.* – Quelque trois cent trente Mauritaniens ont regagné Nouakchott, lundi 19 août, à bord de deux vols spéciaux de Royal Air Maroc, ce qui maintenant porte à cinq cent trente le nombre de travailleurs mauritaniens rentrés au pays après leur expulsion. Ces hommes ont déclaré avoir été maltraités et torturés par les Libyens, qui, selon eux, ont confisqué tous leurs biens. Certains ont montré les blessures causées par les sévices infligés *« dans des camps de concentration et les prisons libyennes »*, où, disent-ils, *« des milliers et des milliers de personnes croupissent encore »* depuis les récentes mesures contre les étrangers. D'autre part, quelque trois mille cent soixante-quinze Nigériens ont été aussi expulsés de Libye dans le courant du mois d'août, a-t-on appris, mardi 20 août à Niamey. – *(AFP.)*

Algérie

« El Moudjahid » fustige le « bellicisme » marocain

Dans un communiqué publié mardi 20 août, le Polisario affirme avoir lancé, lundi, une offensive contre le « mur » de défense du Sahara occidental, dans la région de Mabhes, près de la frontière algérienne. Le Polisario affirme avoir occupé quelques heures les positions marocaines avant de se retirer avec des prisonniers.

Ce communiqué a été diffusé en Algérie, alors que le pays célébrait, avec un éclat particulier, le trentième anniversaire du déclenchement de la lutte armée contre la France dans le Constantinois.

Commentant cet anniversaire, le quotidien *El Moudjahid* écrit qu'il sert à rappeler à *« d'autres mémoires défaillantes et qui versent aujourd'hui dans le bellicisme »* que le 20 août est une *« date significative de la solidarité de lutte des peuples maghrébins »*. Le journal semble avoir voulu ainsi établir un parallèle entre la lutte des Algériens contre la puissance coloniale française et celle du Polisario face au Maroc pour le contrôle du Sahara occidental.

Les cérémonies officielles ont été présidées à Skikda, dans l'Est algérien, par le chef de l'Etat, M. Chedli Bendedid, qui s'est également rendu à Zighout-Youcef, un petit village baptisé du nom du dirigeant du FLN qui avait organisé le soulèvement du 20 août 1955.

Des séminaires ont été organisés pour expliquer la portée des événements jugés essentiels dans le rassemblement du peuple algérien autour du FLN, qui avait engagé la lutte armée moins de dix mois avant, le 1er novembre 1954.

Cette « Journée du moudjahid » a été aussi l'occasion pour la presse de rappeler la nécessité de faire *« écrire l'histoire de l'Algérie par les Algériens »* et de dévoiler la *« véritable nature de la colonisation »*.

Ces commentaires ont suscité une réaction du mouvement le RECOURS, qui, dans un communiqué publié mercredi, *« ne dénie pas aux Algériens le droit de célébrer ce type d'anniversaire, mais tient à honorer la mémoire des centaines de victimes innocentes odieusement assassinées et blessées ce jour-là, notamment à El-Alia, véritable Oradour-sur-Glane de la communauté « pied-noir », où près d'une centaine d'hommes, de femmes, d'enfants de modestes familles ouvrières furent massacrés »*.

AMÉRIQUES

SOUTENANT LE GROUPE DE CONTADORA

Les pays démocratiques d'Amérique latine veulent coordonner leur action sur le continent

Montevideo. – Les ministres des affaires étrangères du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Pérou doivent retrouver le vendredi 23 août à Carthagène, en Colombie, leurs quatre collègues des pays membres du groupe de Contadora : Mexique, Colombie, Venezuela, Panama. Objectif : constituer solennellement le premier groupe de soutien sud-américain à l'initiative de Contadora, qui s'efforce, depuis plus de deux ans maintenant et non sans de très grandes difficultés, de dégager une solution politique et pacifique aux conflits d'Amérique centrale.

Le choix de Carthagène n'est pas innocent. C'est dans cette cité colombienne de la côte caraïbe qu'a été lancée la première tentative de concertation des pays d'Amérique latine sur le problème clé de leur très lourde dette extérieure. Apparemment, les pays latino-américains, en particulier les plus endettés d'entre eux – Brésil, Argentine et Mexique – continuent vaille que vaille à négocier bilatéralement en s'efforçant d'obtenir les moins mauvaises conditions possibles de rééchelonnement de leurs dettes.

Mais il est clair pour tous, créanciers et débiteurs, gouvernements, institutions internationales de financement et banques privées que ces opérations répétées et pénibles de *simple suvie ne règlent rien* au fond.

En fait, l'idée d'une concertation plus poussée – et surtout d'une éventuelle action commune – ne cesse de gagner du terrain dans les opinions publiques et chez les dirigeants d'Amérique latine. Les per-

De notre envoyé spécial

sonnalités (ministres en fonction, anciens ministres, banquiers, universitaires) représentant une dizaine de pays sud-américains et qui ont participé du 16 au 18 août à Montevideo à un colloque organisé par l'ILET (Institut latino-américain d'études transnationales) sur le thème de la « coopération politique régionale pour la démocratie » sont tombés parfaitement d'accord sur ce point.

Les relations avec les Etats-Unis

La plupart des dirigeants sud-américains estiment, d'autre part, que la question de la dette et le règlement des conflits d'Amérique centrale sont deux aspects d'un même problème : comment aborder de façon plus dynamique et plus imaginative les relations, inévitables mais difficiles et tendues, avec les Etats-Unis ? Ce sentiment est partagé en particulier par les présidents de nations qui ont recouvré plus ou moins récemment l'exercice des libertés démocratiques, comme l'Argentine et l'Uruguay. Ils ont un allié naturel en la personne du président colombien, M. Belisario Betancur, avocat du dialogue, de la paix et de la concertation.

Les présidents Sanguinetti de l'Uruguay, Alfonsin d'Argentine et Betancur de Colombie ont joué un rôle discret mais efficace en Bolivie lors de la passation des pouvoirs de M. Siles Zuazo à M. Paz Estenssoro. Ils se sont entretenus avec le général Banzer, ancien homme fort du pays et candidat malheureux et mécontent à la présidence, pour le convaincre que la défense des principes démocratiques était impérative. « *Qu'un seul régime démocratique tombe,* disent-ils, *et tous les autres en Amérique du Sud se sentiront menacés.* »

M. Belisario Betancur parle de leur « collaboration » comme du premier syndicat des présidents d'Amérique latine démocratique. Ce « syndicat » vient de recevoir le renfort de M. Alan Garcia, qui a accédé à la présidence du Pérou le 28 juillet, et qui a, lui aussi, la ferme intention de jouer un rôle positif sur le continent. Le « syndicat » peut, en outre, compter sur la participation, nouvelle et significative, du nouveau gouvernement brésilien de M. Sarney. Le Brésil démocratique paraît beaucoup plus soucieux que par le passé de se joindre aux tentatives diplomatiques de ses voisins également démocratiques. D'où cette rencontre symbolique de Carthagène sur l'Amérique centrale. « *C'est aussi notre problème à tous,* disent les membres du « syndicat ». *Une intervention américaine directe en Amérique centrale aurait des répercussions catastrophiques dans toute l'Amérique latine...* »

Un « sang nouveau »

Le moins qu'on puisse dire est que le groupe de Contadora a bien besoin de ce « sang nouveau ». Les efforts des « quatre » sont pratiquement au point mort. Ils se heurtent aux intransigeances parallèles des sandinistes et des pays centre-américains considérés comme des alliés des Etats-Unis dans la région : El Salvador, Honduras et Costa-Rica. La relance de l'offensive des contras au Nicaragua grâce à une aide plus nerveuse et surtout officielle des Etats-Unis n'est pas faite pour leur simplifier la tâche.

Les gouvernements du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Pérou n'ont pas seulement l'intention de « soutenir » le groupe de Contadora et de favoriser les négociations. Ils entendent également agir à deux niveaux. Auprès des Etats-Unis d'abord en faisant valoir que les pays démocratiques d'Amérique latine pourraient se porter garants du caractère réellement « pluraliste » du régime nicaraguayen et de la protection des intérêts stratégiques de Washington dans la région. Auprès des sandinistes ensuite, pour leur faire entendre que la survie de leur expérience passe par un rapprochement avec l'Amérique latine, « *car il n'y a pas d'autre voie* ». En conséquence, les dirigeants de Managua devraient faire preuve de modération et s'engager fermement sur deux points. Primo, ne pas disposer d'armement offensif sur leur territoire ; secundo, donner toutes garanties sur leur volonté de ne plus apporter aucune aide aux mouvements de guérilla dans les pays voisins.

MARCEL NIEDERGANG.

Pérou

Vaste épuration dans la police

Lima. – Trente-sept généraux de la police, soit plus d'un tiers des officiers de ce rang, ont été limogés, mardi 20 août, par le gouvernement de M. Alan Garcia. Cette décision radicale a été présentée comme une simple « *mise à la retraite anticipée* » par le ministre de l'intérieur, M. Abel Salinas.

Cette mesure s'inscrit, en fait, dans le cadre de la réorganisation totale des forces de l'ordre annoncée par le président Garcia dans son discours d'investiture, le 28 juillet. Certains de ces officiers sont suspectés d'être des complices de trafiquants de drogue. A ce sujet, le ministre de l'intérieur a déclaré que « *seul le pouvoir judiciaire était compétent pour tirer au clair de supposés délits et infliger les peines correspondantes* ».

La plupart des officiers visés – vingt et un généraux de la garde civile et seize de la sûreté – ont

Correspondance

occupé des postes de premier plan sous le précédent régime de M. Belaunde, notamment comme responsables de la brigade financière et de la brigade anti-drogue. Cinq généraux de la police d'investigation péruvienne comparaissent actuellement devant le tribunal chargé de l'enquête sur la Mafia ouverte à la suite de l'explosion d'un laboratoire traitant la cocaïne, le 24 juillet dernier, dans un quartier chic de la capitale.

Un des principaux hommes de confiance du précédent régime, M. Luis Percovich, qui fut entre autres président de la Chambre des députés et premier ministre, est actuellement interrogé par le tribunal en tant que témoin dans cette affaire. L'un de ses proches conseillers, M. Luis Lopez, comparaît, lui, en tant qu'inculpé. « *Cette Mafia que nous avons découverte par accident avait des ramifications dans plusieurs ministères et même au palais de justice* », a déclaré le procureur général. Le Parlement est d'ailleurs en train d'examiner la levée de l'immunité parlementaire du député Elias Laroza, présumé responsable de détournements de fonds lorsqu'il était ministre de la justice.

La police n'est pas la seule touchée par cette campagne. Le président Alan Garcia a annoncé que le pouvoir judiciaire allait également être réorganisé. Et pour éviter que la corruption ne règne comme auparavant à tous les échelons de l'administration, les fonctionnaires auteurs de délits subiront des peines deux fois plus sévères que celles prévues par la législation actuellement en vigueur.

NICOLE BONNET.

Canada

M. MULRONEY A REMANIÉ SON GOUVERNEMENT

Ottawa *(AFP)*. – Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a procédé, mardi 20 août, à un remaniement de son gouvernement, qui affecte une dizaine de portefeuilles ministériels.

Ce remaniement est le premier depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, en septembre 1984.

Cette mesure s'apparente cependant plus à un réaménagement interne qu'à un bouleversement en profondeur du cabinet.

Les principaux postes ne sont pas touchés, à l'exception de celui de solliciteur général (ministre de l'intérieur), où M. Perrin Beatty, ancien ministre du revenu national, remplace M. Elmer Mackay. Bien que, d'une certaine façon « rétrograde », ce dernier fait toutefois son entrée au comité du cabinet chargé des priorités et de la planification, véritable conseil restreint présidé par le premier ministre.

Une seule personnalité nouvelle apparaît, M. Stewart McInnes (Nouvelle-Ecosse), qui se voit confier le poste de ministre des approvisionnements et services.

D'autre part, M. Mulroney a recréé, à la faveur de cette réorganisation, la fonction de ministre associé à la défense attribuée à M. Harvie André.

Voici la liste des nouveaux ministres : revenu national : M. Elmer Mackay ; solliciteur général : M. Perrin Beatty ; ministre d'Etat au tourisme : M. Jack Murta ; ministre associé à la défense nationale : M. Harvie André ; ministre d'Etat à la condition physique et au sport, ministre d'Etat au multiculturalisme : M. Otto Jelinek ; ministre d'Etat à l'immigration, responsable de la condition féminine : M. Walter McLean ; environnement : M. Thomas McMillan ; ministre d'Etat aux transports : Mme Suzanne Blais-Grenier ; secrétaire d'Etat : M. Benoit Bouchard ; approvisionnement et services : M. Stewart McInnes.

ASIE

Le meurtre du chef sikh : « une tragédie pour l'Inde »

(Suite de la première page.)

Pour les dirigeants opposés au « Sant » Longowal le véritable enjeu était le contrôle de la montée rapide de la fraction extrémiste au sein de la jeunesse sikh.

Le « Sant » Longowal, lui, misait à la fois sur le sentiment de lassitude, qui commençait à naître chez les militants dits modérés, et sur l'évolution des mentalités, qui était, selon lui, survenue au sein du gouvernement indien depuis la mort d'Indira Gandhi.

D'après Longowal, interrogé au lendemain de l'accord du 24 juillet, l'avènement de M. Rajiv Gandhi a permis l'établissement d'un état de « *confiance mutuelle* » entre l'Akali Dal et les autorités indiennes. Le cheminement ne s'est pourtant pas fait sans maladresse. Les éloges officielles ont été déversés sur celui qui a été présenté comme l'« *homme de paix, l'homme de raison, l'homme des circonstances* »... Il aura cependant fallu au « Sant » Longowal tout son courage et toute sa science politique pour maintenir sa popularité, très réelle parmi les modérés, et préserver les fondements d'un accord devant l'assaut des critiques.

Quelques jours seulement avant l'assassinat de mardi, une faction de l'Akali Dal avait annoncé sa participation aux élections régionales du Pendjab, prévues pour le 22 septembre, les premières depuis juin 1980.

Aux yeux du gouvernement, le plus grand danger actuel au Pendjab est sans doute le vide à la direction de l'aile modérée de l'Akali Dal. Longowal avait, en effet, dû isoler une autre figure de proue du mouvement afin de consolider son autorité. Ainsi, ses anciens partenaires politiques, et notamment l'ancien chef-ministre, M. P. S. Badal, avaient été tenus à l'écart des négociations avec le gouvernement indien. Tous ont ensuite dénoncé violemment l'accord de juillet.

Aujourd'hui, il y a des chances que la consultation électorale prévue pour le mois prochain, étape importante dans la « normalisation » de la situation, soit repoussée. Craignant une recrudescence des coups de main extrémistes, le gouvernement indien vient de mettre les forces armées en état d'alerte dans tout le Pendjab.

(Intérim.)

Sage pour les uns traître pour les autres

En paraphant, le 24 juillet, l'accord proposé aux Sikhs par M. Rajiv Gandhi, le « Sant » (« saint » « sage ») Harchant Singh Longowal savait qu'il signait sans doute son arrêt de mort et que les extrémistes de sa communauté feraient tout pour lui faire payer, au prix du sang, ce qu'ils appellent sa « trahison ».

Singulier destin que celui de cet homme de cinquante-trois ans, fils de paysans pauvres du Pendjab, prédicateur de talent et expert en théologie sikh avant de devenir, en 1980, président de l'Akali Dal, l'organisation politico-religieuse historique de la secte.

Lorsqu'il prend alors les rênes de l'organisation, celle-ci est déjà sur le point de se fractionner. Pour faire aboutir les revendications de sa communauté, le « Sant » Longowal lance à l'époque la « Morcha », autrement dit la « sainte » campagne d'agitation et en devient le « dictateur » – le chef – en titre. Son objectif : assurer un peu plus d'autonomie au Pendjab, ce qui devrait permettre, dans son esprit, de garantir la pérennité du sikhisme dans un Etat où les « disciples » (sikh signifie disciple) sont tout juste majoritaires et leur religion menacée par le modernisme, la crise économique et l'éparpillement.

Très vite, les thèses pacifiques de Longowal se heurtent à celles d'un autre « Sant », un homme alors âgé de trente-huit ans dont les idées radicales font leur chemin, Jarnail Singh Bhindranwale. Aussi dévot, mais plus orthodoxe que le « dictateur », ce dernier est partisan de méthodes beaucoup plus expéditives et n'écarte pas l'idée d'une indépendance pour le Pendjab sikh. Longowal, lui, se dira tout au long citoyen indien, fier de l'être et voulant le rester. Quand l'armée, envoyée par Indira Gandhi, donne l'assaut au temple d'or d'Amritsar, en juin 1984, et tue Bhindranwale (et six cents personnes retranchées avec lui dans le saint des saints), Longowal est dans un bâtiment adjacent et sera arrêté. Les jeunes fanatiques de Bhindrawale l'accuseront toujours de s'être rendu et même d'avoir vendu le jeune prêtre extrémiste aux forces armées indiennes.

L'austère président de l'Akali Dal, petit homme rond aux yeux rieurs, physiquement très éloigné de l'idéal de prestance martiale chère aux disciples de la secte, rejettera cette accusation le reste de sa vie. Emprisonné sans procès pendant de longs mois sous Indira Gandhi, il sera libéré en avril de cette année par Rajiv Gandhi, qui voyait en lui le seul politicien modéré à la fois assez crédible parmi les siens et assez courageux pour tenter un règlement négocié de la question du Pendjab. Voilà le gouvernement indien privé de son interlocuteur le plus important chez les Sikhs.

PATRICE CLAUDE.

Afghanistan

NOUVELLE OFFENSIVE DES FORCES DE KABOUL

Les forces soviéto-afghanes qui mènent actuellement une grande offensive dans la province du Paktia (sud-est de l'Afghanistan) ont réussi à s'implanter sur certains pics et commencent à dégager la route, tenue par les moudjahidins, conduisant vers la ville Khost.

Selon M. Jallalluddin Haqqani, chef de la guérilla dans le Paktia, l'objectif de Kaboul est, comme dans le Kounar, plus au nord, où des opérations soviéto-afghanes avaient eu lieu en mai et juin derniers, de couper les voies de communication des moudjahidins, d'affaiblir la résistance, solide et bien armée dans ce secteur, et de renforcer la garnison de Khost où, ajoute-t-il, se trouveraient actuellement de cinq mille à six mille soldats gouvernementaux et des conseillers soviétiques ravitaillés par voie aérienne.

Des sources diplomatiques occidentales à Islamabad ont confirmé que des troupes ont récemment quitté les environs de Kaboul pour le Paktia. Lundi, un bombardement aérien et des tirs d'artillerie ont fait une quinzaine de morts au Pakistan, dans la région de Parachinar (sur la frontière avec l'Afghanistan). Cet incident est survenu une semaine avant de nouvelles « négociations indirectes » sous l'égide de l'ONU à Genève. *(AFP, Reuter.)*

Pakistan

Strictes mesures de sécurité à l'occasion du séjour de Mlle Bhutto

Mlle Benazir Bhutto, âgée de trente et un ans, dirigeante du PPP (Parti du peuple pakistanais, opposition) et fille de l'ancien premier ministre exécuté en 1979, est arrivée, ce mercredi 21 août, à Karachi avec la dépouille mortelle de son frère, décédé à Cannes le 18 juillet. L'armée et les forces paramilitaires bloquaient les routes dans un rayon de 8 kilomètres autour de l'aéroport. Des milliers de membres du PPP ont tenté d'accueillir leur dirigeante, en exil depuis dix-neuf mois en Europe, mais en ont été empêchés. Craignant que les funérailles ne se transforment en vaste manifestation de l'opposition, des forces paramilitaires ont été dépêchées à Larkana, dont est originaire la famille Bhutto, dans le Sind, où l'enterrement a lieu ce mercredi. Plusieurs dirigeants de l'opposition, notamment du PPP, n'ont pas pu se rendre dans le Sind.

Dans une interview donnée à la veille de la mort de son frère, Mlle Benazir Bhutto avait déclaré qu'elle avait l'intention, à son retour d'exil, de lancer une nouvelle campagne contre le président Zia Ul Haq. Mais elle ne pourra apparaître publiquement que lors des funérailles, la loi martiale demeurant en vigueur. Elle devrait séjourner dans son pays au moins deux semaines, durée des cérémonies funèbres. – *(AFP, Reuter.)*

Cambodge

Les dernières propositions de règlement de Hanoï suscitent un intérêt prudent

Le Vietnam a déclaré, mardi 20 août, attendre de « *bons résultats* » de la visite, la semaine prochaine à Hanoï, d'une importante délégation envoyée par Washington officiellement pour discuter du problème des militaires américains disparus pendant la guerre (*le Monde* daté 18-19 août). D'autre part, alors que *le Quotidien du peuple* (Pékin) qualifiait de « *tour de passe-passe* » l'annonce d'un retrait militaire total vietnamien du Cambodge en 1990, on apprenait, de source autorisée à Hanoï, que la Chine et le Vietnam procéderont, le 26 août, à un échange de prisonniers.

De notre correspondant

Bangkok. – Tout le monde est d'accord sur un point : le récent communiqué publié à l'issue de la conférence tenue à Phnom-Penh, les 15 et 16 août, par les ministres indochinois des affaires étrangères (Vietnam, Laos et République populaire du Kampuchéa - Phnom-Penh) est d'un ton nouveau.

On y cherchera en vain les rituelles dénonciations des « *hégémonistes* » chinois ou des « *cercles dirigeants réactionnaires* » thaïlandais. Pas de trace non plus de l'« *impérialisme américain* ». La résistance non communiste khmère est même qualifiée d'« *opposition* » et non plus de « *clique* », terme réservé aux seuls Khmers rouges.

« *C'est un communiqué intéressant* », nous a dit le prince Norodom Ranariddh, commandant en chef de l'armée nationale sihanoukiste. « *Nous espérons sincèrement qu'il reflète une attitude plus souple de la part de Hanoï* », a-t-il ajouté. En revanche, le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Siddhi Savetsila, nous a dit ne trouver « *rien de nouveau* » sur le fond. De son côté, la presse de Bangkok a fait un accueil réservé mais moins négatif que d'ordinaire à la déclaration conjointe des trois ministres.

Chez les observateurs de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Brunei, Indonésie et Philippines), on fait remarquer que le communiqué de Phnom-Penh ne promet un départ complet des troupes vietnamiennes que si, en pratique, la résistance dépose les armes, ce qui, dans l'état actuel des choses, est pour le moins improbable. On ajoute que les conditions du dialogue, les modalités d'éventuelles élections générales et l'avenir de toutes les factions khmères doivent être précisés.

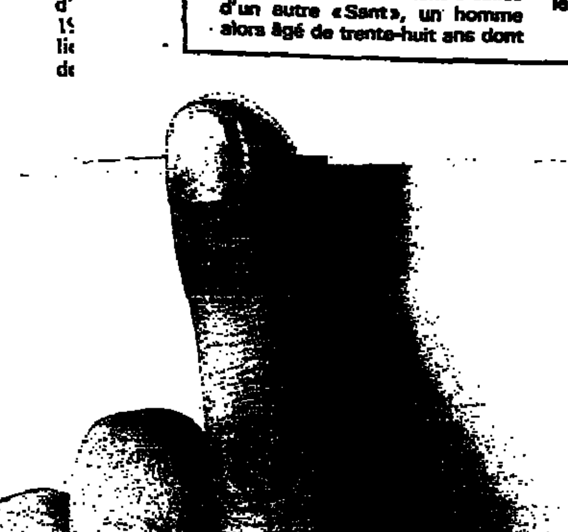
Sur ces points, le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, sera écouté avec une attention particulière lors de son séjour en Indonésie, où il est attendu mercredi 21 août. De même, l'arrivée à Bangkok, prévue le 26 août, du prince Norodom Sihanouk suscite ici un vif intérêt.

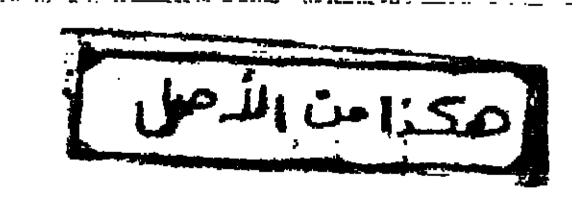
Dans un éditorial publié samedi à l'issue de la conférence de Phnom-Penh, le quotidien officiel du Parti communiste vietnamien, *Nhan Dan*, écrivait que « *les réalités montrent que la politique de confrontation a échoué* », que « *le dialogue est la voie juste* » et que « *des conditions sont créées pour des dialogues véritables visant à ramener la paix et la stabilité dans la région* ».

Pour un diplomate occidental, « *c'est d'une certaine façon la preuve* » que la résistance cambodgienne a au moins partiellement réussi, car « *même Hanoï admet la nécessité d'une autre approche que la guerre* ». De son côté, M. Nguyen Co Thach a déclaré à l'AFP que, si les activités militaires des résistants cambodgiens sont en baisse, « *ils se sont davantage infiltrés à l'intérieur du pays* », ajoutant aussitôt que cette guérilla ne représentait plus une « *menace importante* » pour la sécurité du régime de Phnom-Penh.

Enfin, depuis quelques semaines, la Malaisie se livre à de discrètes approches du côté vietnamien. Une délégation du ministère des affaires étrangères de Kuala-Lumpur, qui s'était rendue récemment à Hanoï pour discuter d'une possible « *négociation indirecte* » (« *proximity talks* ») s'est, en privé, déclarée satisfaite de la franchise manifestée par ses interlocuteurs vietnamiens mais ne croit pas que la position de Hanoï soit très différente de ce qu'elle était jusqu'à présent.

JACQUES BEKAERT.





EUROPE

URSS

ARRÊTÉ POUR AVOIR CHERCHÉ ASILE A L'AMBASSADE DE FRANCE

Un citoyen soviétique s'adresse au comité central du parti

Moscou. – Le 30 juillet dernier, les abords de l'ambassade de France à Moscou étaient l'objet d'un extraordinaire déploiement policier. Un colonel de la milice demandait par haut-parleur à s'entretenir avec les responsables de l'ambassade. Chaque personne quittant le bâtiment était contrôlée, et tout le quartier était pratiquement en état de siège.

Les raisons de cette agitation ? Un homme d'une trentaine d'années, profitant des travaux de réfection de la chaussée sur la rue Dimitrov qui borde l'ambassade, avait, vers 15 heures, escaladé la grille du jardin et se trouvait à l'intérieur de l'enceinte diplomatique.

De notre correspondant

L'alerte avait été aussitôt donnée, et, en quelques minutes, le dispositif policier était en place. A l'intérieur de l'ambassade, l'homme expliquait son cas : il s'appelle Oleg Alifanov. Il est ouvrier et il en a tout simplement assez de l'URSS. Il pensait que, en pénétrant à l'ambassade de France, il obtiendrait la possibilité de quitter le pays. On lui répond que c'est impossible et qu'on ne peut même pas le garder, mais qu'on n'emploiera pas la force pour le faire sortir.

Très déçu, mais résigné, Oleg Alifanov est sorti vers 21 heures avec deux diplomates de l'ambassade, qui l'ont accompagné jusqu'à la station de métro toute proche. Un calme total était revenu dans le quartier, l'ambassade ayant prévenu les autorités soviétiques de l'issue de l'« affaire ». Oleg Alifanov a probablement été arrêté dès qu'il a franchi la porte du métro.

Son geste n'est pas celui d'un impulsif ni d'un illuminé. Il s'en explique dans un long texte qu'il a adressé au comité central du PC soviétique, et dont plusieurs exemplaires circulent à Moscou. On lira ci-dessous quelques extraits de ce document.

D. Dh.

« Je suis un ouvrier tout à fait ordinaire... »

« J'ai trente et un ans. Voici quatorze ans que je travaille, si l'on compte mes deux ans de service militaire. J'ai été serrurier, soudeur, maçon. Je suis un ouvrier tout à fait ordinaire, appartenant à cette classe ouvrière que votre parti définit comme la force conductrice et d'avant-garde de la société soviétique. Tous les journaux ou les revues, la radio et la télévision répètent quotidiennement cela. Mais si, dans une conversation privée, un ouvrier s'exprime ainsi chez nous, on le regardera avec *étonnement : est-il normal ou idiot ? Et on se moquera...*

» Quatre-vingt-quinze pour cent des ouvriers avec lesquels j'ai travaillé pensent ainsi. Voilà quinze à vingt-cinq ans qu'ils attendent pour avoir un appartement. (...) En même temps, ils voient bien que les chefs en obtiennent pour eux-mêmes, leurs parents ou leur petite amie, en quelques mois, et parfois en une heure. (...)

» En dix ans de travail à Moscou, j'ai observé pas mal de violations des droits des ouvriers, de l'équité, de la légalité. Je citerai les cas qui me concernent directement. En 1975, je suis arrivé à Moscou, et j'ai trouvé du travail comme soudeur à l'usine AZLK (1). Le contre-maître me demandait souvent de rester travailler après l'heure de la relève pour 10 roubles, afin de remplir le plan. Je l'ai fait dix fois ce mois-là... J'attendais donc de toucher 100 roubles en plus de mon salaire de 140 roubles. J'en ai reçu 20. Le contremaître ne s'est même pas troublé quand je lui ai parlé d'honnêteté ; mes camarades m'ont dit que tous les nouveaux étaient bernés de la même façon. (...)

« Le chef de notre section de construction trouvait des emplois pour ses amis non pas pour qu'ils travaillent, mais seulement pour qu'ils reçoivent de l'argent pour un travail soi-disant accompli. Naturellement, ceux-ci partageaient avec lui ce qu'ils avaient reçu. Le secrétaire du parti ne leur cédait en rien dans ce domaine. Les ouvriers lui apportaient l'argent des primes. Une partie pour eux, une partie pour lui. (...)

» Tout le monde sait que l'on vole des matériaux sur les chantiers. J'ajouterai que les chefs volent par voitures entières. Les Volga noires ne sont pas l'exception. L'été, quelques ouvriers travaillent dans les datchas des chefs. On compte ces heures comme passées sur les chantiers. (...)

Des tickets d'alimentation

» Quarante ans après la guerre, le système des tickets d'alimentation et les cartes de rationnement pour les principales denrées est toujours en vigueur. Même à Moscou, c'est un problème pour acheter après le travail du saucisson, du lait, du kéfir (2), des œufs. Il y a deux ans, je parlais avec un homme de Kouïbichev ; il disait que dans sa ville, de même qu'à Oulianovo, une personne ne peut pas acheter plus de 500 grammes de viande par mois avec des tickets d'alimentation. A Sourgout, la capitale de la région du pétrole où j'ai vécu, c'est un peu mieux, on a droit à 2 kilos de viande par personne, mais, pour les trouver, il faut courir des journées entières dans les magasins de la ville. Ou bien encore, dans mon village natal (3), les gens attendent toute la journée (voyez ce que cela représente en hiver) qu'on apporte le pain et le lait. Le saucisson est tout simplement pour les habitants du village un produit exotique. (...)

» Peut-on se déclarer satisfait du niveau des services médicaux du pays ? Dans les milieux ouvriers, on dit, depuis longtemps, qu'il vaudrait mieux que la médecine soit payante plutôt que d'être aussi inepte. Il y a des villages qui n'ont pas le téléphone pour appeler le médecin de la région ou l'ambulance, et pas la moindre infirmerie où trouver des médicaments indispensables et de quoi faire des pansements. (...)

» A Moscou, il y a plusieurs dizaines de cliniques spéciales réservées aux gens du parti, aux militaires, aux artistes et écrivains et à quelques autres privilégiés. Pourquoi ne sont-ils pas soignés avec le peuple ? (...)

» La vie sociale dans ce pays est comparable aux portes des magasins de Moscou. Il y en a toujours plusieurs dans chaque magasin, mais une seulement est ouverte, et encore d'un seul battant. (...)

» Tout dans notre vie n'est pas aussi mauvais et aussi simple que je l'ai écrit. Mais qu'adviendra-t-il si la vérité n'a pas d'avocats, même immodestes et sans culture ? Chaque homme doit avoir le droit d'exprimer son opinion. Dans notre pays, ce droit n'existe pas, et vous savez pourquoi beaucoup se taisent. Ils ont peur. Pourquoi ? »

(1) Usine automobile de la banlieue de Moscou.

(2) Sorte de yaourt liquide.

(3) Tchevtchenko (Ukraine).

● *Un dirigeant limogé en Géorgie.* – Un des membres influents de la direction du PC géorgien, M. Soliko Khabeichvili, a été limogé pour *« insuffisances dans son travail »*, annonce un communiqué publié à l'issue d'un plénum du comité central régional qui s'est tenu le 17 août. M. Khabeichvili était membre du bureau politique et secrétaire du comité central du PC de Géorgie. Le plénum a d'autre part approuvé divers mouvements de personnel. Il a notamment fait entrer au bureau politique le nouveau commandant de la région militaire, le général K. Kotchetov, auparavant commandant des forces soviétiques en Hongrie. – *(AFP.)*

● *Le chef de l'Eglise lettone décoré.* – Le cardinal Julian Vaivods, chef de l'Eglise de Lettonie, s'est vu décerner un diplôme honorifique par le Soviet suprême, en récompense de ses *« activités patriotiques »*, a annoncé le lundi 19 août l'agence Tass. Le cardinal Vaivods, qui fêtait ce lundi son quatre-vingt-dixième anniversaire, est le deuxième dirigeant chrétien récompensé récemment par les autorités. En juillet, le patriarche orthodoxe Pimen avait reçu le « ruban rouge du travail », également pour services rendus à la patrie. – *(Reuter.)*

Irlande du Nord

Les agressions se multiplient contre les policiers

Quatre personnes, dont deux enfants, ont été blessées mardi 20 août à Newcastle, une station balnéaire d'Irlande du Nord, lors d'un attentat manqué contre un commissariat. Quatre mortiers chargés d'obus ont explosé à l'arrière d'une camionnette, avant d'avoir pu tirer à une centaine de mètres du commissariat. Les maisons alentours ont été endommagées.

La police rappelle que plusieurs attaques de même nature contre des commissariats ont été lancées depuis le début de l'année en Irlande du Nord. La plus grave avait eu lieu en février dernier contre le commissariat de Newry où neuf policiers avaient été tués.

Il semble que toute personne qui, d'une façon ou d'une autre, collabore avec la Royal Ulster Constabulary (RUC), la police nord-irlandaise, soit devenue la cible de l'IRA. Ainsi un entrepreneur en bâtiment du comté de Tyrone (au centre de l'Ulster) a-t-il été tué mardi par balles. La victime, Seamus McEvoy (quarante-deux ans) avait fourni récemment des bâtiments préfabriqués à la RUC et à l'administration pénitentiaire. La police soupçonne l'IRA d'être responsable de son assassinat qui s'est produit à Dublin, en République d'Irlande.

Les policiers de la RUC doivent se méfier depuis plusieurs semaines des extrémistes protestants. Des policiers et leurs familles ont été menacés ou agressés par des groupes armés à Belfast, Omagh et Cookstown. Certaines familles ont dû être évacuées sous la protection de la police, comme ce fut le cas dans la nuit de lundi à mardi à Portadown. Les responsables de la communauté protestante affirment que la police fait preuve d'« *injustice* » envers eux depuis quelque temps en interdisant des manifestations loyalistes alors que, selon eux, elle laisse le champ libre aux « *terroristes* » républicains.

D'autre part, M. Martin McGuiness, un dirigeant du Sinn Fein soupçonné d'appartenir à l'IRA, a été arrêté mardi soir à Belfast, pour n'avoir pas payé l'amende que lui avait infligée un tribunal pour « obstruction et agression » contre la police. Il risque vingt-huit jours de prison. C'est M. McGuiness qui était interviewé dans l'émission de la BBC, dont la suppression, sous les pressions du gouvernement, a provoqué le 7 août la grève des journalistes anglais. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

A LA SOUS-COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

M. Whitaker défend son rapport sur le génocide des Arméniens

Genève. – Il n'y a pas eu de génocide au Kampuchéa du temps de Pol Pot. C'est du moins l'opinion exprimée par Mme Mona Poe, observatrice du Kampuchéa démocratique *(qui continue à être reconnu dans les enceintes internationales)* auprès de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU au cours du débat sur la rapport de M. Whitaker, expert britannique, sur le génocide (*le Monde* des 15 et 20 août).

Il n'y a pas eu davantage, en 1915 et 1916, de génocide des Arméniens en Turquie, si l'on en croit le représentant d'Ankara, M. Yavuzalp, mais une incitation à la rébellion de la part de la communauté arménienne, ce qui a forcé les autorités ottomanes à répondre à la violence par la violence. Si le diplomate turc admet des faits de guerre, dont on peut déplorer les excès, il n'en estime pas moins que le terme de génocide ne saurait s'appliquer à l'« affaire arménienne ». Par conséquent, la référence aux Arméniens au paragraphe 24 du rapport Whitaker n'est pas de mise, car un rappel du passé ne peut que provoquer de nouveaux actes de terrorisme.

De notre correspondante

Tandis que les experts et les diplomates des pays musulmans, ainsi que les Soviétiques participant à la réunion, redoublaient leurs attaques contre ce rapport, M. Bossuyt, expert belge, a rappelé que la moitié de la population arménienne avait été tuée ou avait trouvé la mort sur les routes et a déclaré : *« Pour autant que je l'ai bien compris, le gouvernement turc ne nie pas que des violences brutales et injustifiables ont été commises envers le peuple arménien, mais il nie la qualification de génocide. (...) Il me semble difficile d'établir un rapport sur le génocide sans faire référence au massacre des Arméniens. »*

M. Whitaker, comme le veut la tradition, fut le dernier orateur inscrit. Il a déclaré catégoriquement qu'un rapporteur ne pouvait pas céder aux pressions, qu'il n'était pas question de taire les atrocités subies par les Arméniens et que personne ne pouvait mettre en doute leur ampleur. Il a dit avoir travaillé huit ans sur ce problème et interrogé des diplomates turcs. *« L'ambassadeur de Turquie estime que les meilleures preuves sont celles que l'on tient de première main. Ce sont elles que j'ai choisies »*, a-t-il affirmé, avant de demander : *« Puisque le gouvernement turc actuel est innocent, pourquoi refuse-t-il le passé ? »* Il a conclu : *« Ce chapitre doit être clos dans l'honneur, sinon il ne sera jamais clos. Notre devoir à nous les experts de la sous-commission n'est pas de protéger les gouvernements, mais les victimes. Si l'on n'a pas ce courage, si notre organe n'est pas intègre, notre travail ne servira à rien. »*

Les différents experts pourront déposer des projets de résolutions quant à la suite qu'il convient, à leur sens, de donner à ce rapport, dont on ne sait toujours pas ce qu'il deviendra.

ISABELLE VICHNIAC.

M. REAGAN SE RENDRA A NEW-YORK POUR LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ONU

Le président Reagan se rendra à New-York les 23 et 24 octobre prochain pour participer aux cérémonies marquant le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations unies, a annoncé, mardi 20 août, la Maison Blanche. A cette occasion, il prononcera un discours devant l'Assemblée générale et aura une série de rencontres avec divers chefs d'Etat et de gouvernement. *Cette intervention se situera moins* d'un mois avant la rencontre que M. Reagan doit avoir les 19 et 20 novembre, à Genève, avec M. Gorbatchev, le secrétaire général du PC soviétique.

Afin de préparer ces futurs entretiens au sommet, M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, verra son collègue soviétique, M. Chevardnadze, à deux reprises dans les semaines qui viennent : le premier rendez-vous est fixé à New-York le 25 septembre, à l'occasion de la session d'automne de l'Assemblée générale de l'ONU ; le second à Washington le 27 septembre. Une rencontre est également prévue dans la capitale fédérale entre M. Chevardnadze et le président Reagan. – *(AFP.)*

EN SICILE

Absence surprise des Soviétiques au séminaire scientifique d'Erice

Quel fâcheux contretemps a-t-il pu empêcher les savants soviétiques de participer au séminaire international sur la guerre nucléaire qui se tient depuis le mardi 20 août à Erice en Sicile ? L'URSS avait annoncé une très brillante délégation, comprenant notamment le fils de M. Andrei Gromyko, deux prix Nobel (les professeurs Prokorov et Bassov) et trois vice-présidents de l'Académie des sciences. Aucune explication n'a été donnée jusqu'à présent à l'absence des Soviétiques à ce cinquième séminaire annuel d'Erice qui constitue l'un des rares forums où des scientifiques, soviétiques et américains notamment, ont l'occasion de discuter d'études nucléaires.

M. Andreotti a ouvert le séminaire, auquel participent les responsables scientifiques du programme américain IDS. Le président Reagan a adressé au forum un message, dans lequel il exprime ses espoirs dans ce programme *« afin qu'à l'avenir nous puissions nous reposer sur une défense stratégique qui garantisse le maintien de la paix sans menacer quiconque ».*

Selon certains des participants, l'absence des Soviétiques pourrait bien être liée à la disparition d'un des savants les plus brillants d'URSS, Vladimir Alexandrov, signalé pour la dernière fois à Madrid le 1er avril dernier. Vladimir Alexandrov, qui avait participé aux précédents séminaires d'Eice, avait été le premier à révéler, sur la base de simulations par ordinateurs, qu'un conflit atomique entraînerait un refroidissement catastrophique pour la planète.

D'autre part, un fonctionnaire du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Vitali Yourtchenko, a lui aussi disparu début août à Rome. Selon la presse italienne, il aurait été chargé d'assurer la sécurité de la délégation soviétique à Erice. – *(AFP, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

Egypte

● LIBÉRATION DU CHEIKH SALAMA. – Le cheikh intégriste Hafez Salama a été libéré, lundi 19 août et autorisé à partir pour La Mecque en pèlerinage. Agé de soixante-dix ans, il prêchait au Caire en faveur de l'application de la loi islamique ; il avait été arrêté le 13 juillet avec cinquante de ses sympathisants. Un tribunal cairote avait estimé, le 6 août, qu'il était détenu illégalement et ordonné sa libération.

Etats-Unis

● LE SÉNATEUR PAUL LAXALT NE BRIGUERA PAS UN NOUVEAU MANDAT. – Le sénateur Laxalt, proche ami du président Reagan, a annoncé, le lundi 19 août, qu'il ne se représentera pas, en 1986, dans le Nevada pour solliciter un troisième mandat. L'ancien chef de la campagne électorale de M. Reagan a déclaré qu'il souhaitait *« retrouver sa liberté »*. Il n'a, toutefois, *« pas exclu »* de se mettre sur les rangs pour la campagne présidentielle de 1988. L'annonce de son prochain retrait du Sénat amoindrit les chances des républicains de conserver la courte majorité (cinquante-trois contre quarante-sept) dont dispose actuellement le Parti républicain dans cette assemblée.

Grèce

● ENTRETIEN ROGERS-PAPANDRÉOU. – Le premier ministre grec, M. Papandréou, s'est entretenu le mardi 20 août à Athènes avec le général Rogers, commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe. L'entretien a porté en particulier sur le projet de l'OTAN d'installer un quartier général à Larissa (centre de la Grèce) qui partagerait le contrôle opérationnel en mer Egée avec un autre commandement allié basé à Izmir, en Turquie. Athènes revendique le contrôle total en mer Egée et refuse de participer aux manœuvres de l'OTAN tant que ce problème n'aura pas été réglé. – *(AFP.)*

Honduras

● ENLÈVEMENT D'UN JÉSUITE AMÉRICAIN PAR LES MILITAIRES. – Le père Juan Donald, un jésuite américain résidant au Honduras, a été enlevé, dimanche 19 août, à Saba par des militaires, a annoncé, mardi la Compagnie de Jésus à Tegucigalpa. Selon l'ambassade américaine, qui confirme l'enlèvement, le prêtre serait accusé de *« crimes graves contre la sécurité de l'Etat »*. – *(AFP, UPI.)*

Pays-Bas

● DEMANDE D'ASILE POLITIQUE. – Vingt Iraniens à qui la justice néerlandaise a refusé l'asile politique campent depuis plusieurs jours sur l'aéroport de Schiphol, près d'Amsterdam. Les résultats de l'appel interjeté contre la décision du ministère de la justice sont attendus jeudi. Neuf autres personnes de nationalité iranienne arrivées mardi 20 août demandent elles aussi l'asile politique. – *(AFP.)*

Pologne

● L'ARRESTATION DE QUATRE ANCIENS OFFICIERS. – Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a confirmé l'arrestation de quatre anciens officiers de l'armée polonaise, dans le cadre d'une enquête sur l'une des plus importantes maisons d'édition clandestines, dirigée par M. Slamovir Bielecki. Parmi eux figure l'ancien colonel Adam Rajski, arrêté à son domicile le 3 juillet dernier et inculpé d'*« intelligence avec une personne agissant pour le compte d'une organisation étrangère hostile à la Pologne »* (*le Monde* daté 11-12 août). Les autres inculpés sont un colonel à la retraite – il s'agirait de M. Wincenty Heinrich – et deux lieutenants-colonels ayant quitté l'armée en 1970, dégradés par la suite. – *(AFP, Reuter.)*

Sri-Lanka

● LES NÉGOCIATIONS AU BHOUTAN. – New-Delhi considère que les négociations entre représentants de Colombo et séparatistes tamouls, interrompues le week-end dernier (*le Monde* du 20 août), ne sont que *« suspendues »* et reprendront en fin de semaine, a-t-on appris, de source officielle indienne, mardi 20 août. D'autre part, selon l'agence indienne de presse PTI, un porte-parole des séparatistes a annoncé mardi que des *« monceaux de cadavres »* avaient été retrouvés dans la région de Trincomalee (est du Sri-Lanka), une affirmation aussitôt qualifiée d'*« entièrement fausse »* par Colombo. – *(Reuter.)*

Suède

● ESPIONNAGE. – Trois ressortissants polonais soupçonnés d'espionnage ont été appréhendés samedi 17 août, à Jokkmokk (Laponie suédoise) et sont interrogés depuis par les services de sécurité suédois. Les deux véhicules des trois hommes, dont les identités n'ont pas été révélées, étaient immatriculés en Pologne. – *(AFP.)*

Yougoslavie

● INCULPATIONS POUR « TERRORISME ». – Quatre jeunes Yougoslaves des environs de Duvno, près de Mostar (sud-ouest du pays), ont été inculpés de *« terrorisme »* et de *« propagande hostile »* à la Yougoslavie, a indiqué mardi 20 août l'agence officielle Tanyoug. Le procès des quatre jeunes gens, âgés de dix-neuf et vingt ans, et détenus à Mostar, devrait avoir lieu en septembre, précise l'agence. – *(AFP.)*

politique

L'AFFAIRE DU «RAINBOW-WARRIOR» ET SES PROLONGEMENTS

En attendant M. Tricot

En attendant M. Bernard Tricot, promu par le gouvernement *deus ex machina* de la piteuse équipée contre le *Rainbow-Warrior*, la classe politique se chamaille et prend date. M. Laurent Fabius, qui n'entend pas laisser l'opposition lui reprocher, une fois de plus, sa discrétion, a promis qu'il sortirait bientôt de son silence. Il le fera dès que M. Tricot, reçu par lui, une nouvelle fois, mardi 20 août, lui aura remis son rapport, c'est-à-dire *«dans le milieu de la semaine prochaine»*, délai fixé le même jour aux députés par M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Sous les propos de M. Labarère, qui a essuyé, mardi à l'Assemblée nationale, de vigoureux assauts de l'opposition, perce l'espoir que le rapport Tricot apaisera l'onde de choc provoquée par l'explosion du *Rainbow-Warrior*. Dans le feu de la discussion, M. Labarrère s'est même laissé aller à une promesse qui pourrait se révéler un peu imprudente. *«S'il y a des décisions à prendre, a-t-il déclaré, nous les prendrons toutes, à quelque niveau que ce soit.»*

A quelque niveau que ce soit ? Voilà qui aurait dû calmer les ardeurs de M. Jean-Claude Gaudin (UDF), qui s'est livré, à l'Assemblée, à un raisonnement d'une logique irréfutable. Soit les plus hautes autorités de l'Etat étaient au courant de l'expédition projettée contre Greenpeace, a-t-il affirmé en substance, et elles sont coupables, soit elles ne l'étaient pas, et elles sont quand même coupables.

On perçoit dans les déclarations de M. Charles Hernu que M. Labarrère a sans doute un peu trop épousé la logique de M. Gaudin. Apparemment confiant, le ministre de la défense a, en effet, confié mardi que l'idée d'une démission ne l'avait jamais effleuré. Très sûr de lui, il a même reconnu que l'expédition anti-Greenpeace n'était pas légitime. Il n'a pas dit illégale, ce serait donner des verges pour se faire battre. Mais cet aveu d'«illégitimité» est en soi suffisant pour justifier son renvoi, si tel est le dessein de M. Mitterrand. L'aveu est si candide que M. Hernu doit être bien sûr de ses arrières.

C'est ce que redoute l'opposition et ce qui explique sa crainte de voir le gouvernement utiliser le rapport Tricot comme un étouffoir, au nom des intérêts supérieurs de la France et de son armée.

MM. Charles Pasqua et Jean-Claude Gaudin ont perçu la manœuvre. Ils lui font pièce avec leurs gros sabots, subtilement relayés par M. Bernard Stasi (UDF). Celui-ci affirme que le gouvernement auquel il appartenait voici une dizaine d'années avait eu l'idée — ou plutôt on la lui avait soufflée — de s'opposer par la force aux agissements de Greenpeace mais qu'il y avait renoncé. En somme, ce qui distingue la gauche de la droite, ce n'est pas d'avoir eu cette tentation, mais d'y avoir succombé et, surtout, ce que ne dit pas M. Stasi, d'avoir échoué.

B. L. G.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

MM. Gaudin (UDF) et Labbé (RPR) mettent en cause M. Mitterrand

Comme elle l'avait fait la veille au Sénat, l'opposition a profité du nouvel examen de la loi sur la Nouvelle-Calédonie à l'Assemblée nationale, mardi après-midi 20 août, pour évoquer le sabotage du *Rainbow-Warrior*. Pour M. Jean-Claude Gaudin (UDF) comme pour M. Claude Labbé (RPR), la première remarque qu'inspire cette affaire touche à l'image de la France. La politique du gouvernement est *« directement responsable »* de *« l'abaissement de l'image de la France »*, assure le président du groupe UDF, tandis que celui du groupe RPR se dit *« profondément choqué de voir la France mise en accusation par des puissances étrangères »*. M. Labbé fait part de la *« honte »* qu'inspire une telle situation alors que la France *« poursuit des expériences qui sont vitales pour le monde libre »*.

La deuxième remarque concerne plus directement l'affaire elle-même et l'exploitation politique qu'entend en faire l'opposition. Ainsi M. Gaudin a mis en garde le gouvernement : l'opposition n'acceptera pas qu'il se dédouane *« en rejetant ses responsabilités sur des exécutants »*. Selon lui, *« ou bien le chef de l'Etat et le premier ministre n'étaient pas informés et ils sont coupables de négligence ; ou ils l'étaient et ils doivent assumer les conséquences de leur échec »*. Pour M. Labbé, la cause est entendue, *« les vrais responsables, ceux qui sont au sommet, ne seront pas mis devant leurs responsabilités »*. Le *« sommet »* précise-t-il, c'est le président de la République *« et surtout le premier ministre »*.

Ce dernier apparaît comme la cible privilégiée : M. Gaudin fait reproche au premier ministre de son silence : *« Le Conseil constitutionnel annule une disposition essentielle du projet sur la Nouvelle-Calédonie : M. Fabius se tait ! Le président de la République convoque le Parlement en réunion extraordinaire : M. Fabius se tait ! Une affaire obscure se développe : M. Fabius se tait encore ! »*, constate-t-il après avoir demandé que le premier ministre soit entendu par les commissions de la défense nationale et des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, dont la convocation doit suivre, indique-t-il, la publication des conclusions de l'enquête confiée à M. Bernard Tricot.

Aux attaques, M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, répond par la contre-offensive : et il évoque ainsi les *« interventions galéjades »* de M. Pasqua (lequel ne manquera pas, lors de la dernière lecture du texte sur la Nouvelle-Calédonie dans la soirée au Sénat, de maintenir et répéter ses propos sur l'*« incompétence »* de M. Fabius, qui doit, dit-il, démissionner). Selon lui, l'opposition attaque le gouvernement *« par principe »*, mais surtout crie au scandale alors qu'elle-même a été plongée *« dans les pires scandales financiers »*. *« Rappelez-vous le temps des « copains » et des « coquins » ! »* lance-t-il avant d'expliquer la *« grande différence »* entre l'opposition et la majorité : cette dernière veut *« savoir toute la vérité »* et *« s'il y a des décisions à prendre, nous les prendrons à quelque niveau que se situent les responsabilités »*.

Déstabilisation

Pour M. André Billardon, l'objectif de l'opposition est clair, c'est la *« destabilisation du président de la République »*. Une telle démarche, observe-t-il, risque de *« porter atteinte au crédit de la France »*. *« S'il est parfaitement logique de se protéger et de disposer pour cela de services de renseignements, il faut condamner sans équivoque toute agression fortuite s'il y a mort d'homme »*, affirme-t-il.

Déstabiliser le chef de l'Etat ne serait-il pas aussi, selon la logique exposée par M. Billardon, l'un des objectifs du Parti communiste ? M. André Lajoinie estime, en effet qu'on *« ne fera croire à personne que, sous cette Ve République où tout remonte au sommet, l'attentat n'a pas reçu le feu vert des plus hauts responsables de l'Etat »*. Les communistes, assure le président du groupe, *« n'admettront aucune manœuvre tendant à estomper la responsabilité du président de la République, chef des armées »*, sans compter qu'ils doutent que la mission d'enquête confiée à *« un ancien dignitaire de la droite »* puisse apporter la clarté totale sur ce *« crime »*.

Répondant à M. Michel Debré qui venait de confier son incompréhension d'une entreprise *« si mal couçue »* et *« si mal exécutée »*, M. Alain Richard s'étonne que *« l'acte de piraterie commis contre Greenpeace »* n'inspire que cette critique à l'ancien premier ministre. Pour le député socialiste du Val-d'Oise, le répréhensible est d'abord que cette opération est *« criminelle »*. Interrogé par Antenne 2, il avait affirmé qu'une éventuelle implication des services secrets français *« entraînera des responsabilités administratives et des responsabilités politiques »*.

Avant que de connaître les conclusions de l'enquête de M. Tricot, les socialistes n'ont pas l'intention de laisser le monopole de la polémique à l'opposition. Inaugurée par M. Labarrère lui-même, la méthode consistant à rappeler les scandales qui avaient éclaboussé l'ancienne majorité a été suivie par M. Richard, qui a cité l'affaire Bokassa et l'affaire De Broglie. La diversion que s'autorisent ainsi les socialistes leur permet d'affirmer, comme l'a fait M. Richard, que *« l'honneur de la France, c'est par la clarté qu'*[ils] *le sauveront. Cette clarté qui gêne* [l'opposition] *parce qu'elle contraste avec ce qui a eu lieu dans le passé »*.

A. Ch.

SELON M. STASI

« Certaines autorités militaires » voulaient couler en 1973 le bateau du général de Bollardière

M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS, qui fut ministre des départements et territoires d'outre-mer dans le deuxième gouvernement Messmer (du 5 avril 1973 au 27 février 1974), a révélé, mardi soir 20 août, au journal de *Soir 3*, que *« certains services »* français avaient envisagé de couler certains bateaux de Greenpace en juillet 1973. *« J'avais appris*, a-t-il dit, *que certaines autorités avaient l'intention non seulement d'arraisonner mais aussi de couler certains bateaux qui croisaient dans les eaux interdites autour de Tahiti. J'avais fait savoir avec beaucoup d'énergie que je m'y opposais. »*

M. Bernard Stasi nous a précisé qu'il avait été informé que *« certaines autorités militaires »* manifestaient l'intention de couler le bateau *Free*, qui participait à la campagne de Greenpeace autour de Mururoa. *« Ces idées étaient dans l'air et suffisamment précises pour m'inciter à réagir. J'ai prévenu M. Galley* (alors ministre des armées) *et M. Messmer que je m'opposerai, sur ce qui était mon « territoire », à toute atteinte à la légalité républicaine »*.

M. Stasi avait envoyé sur place un conseiller technique, M. Robert Castellani, aujourd'hui commissaire adjoint de la République à l'Hay-les-Roses (Val-de-Marne), pour veiller à la régularité des opérations. Le bateau *Free* avait été arraisonné à 20 miles de la côte et remorqué avec seize passagers à bord, dont M. Brice Lalonde, le Père Toulat et le général Paris de Bollardière, jusqu'à la base de l'Hao.

Le député de la Marne souligne qu'en apportant ces précisions son intention n'est pas de *« dénoncer »* mais de fournir un *« témoignage »*. *« Je ne tire aucune conclusion si ce n'est que, comme ministre des DOM-TOM, j'étais au courant des intentions de certaines autorités militaires. »*

M. Stasi attend les conclusions du rapport Tricot, à qui *« il fait totalement confiance »*. Il estime normal que l'on empêche des bateaux de s'approcher des zones dans lesquelles la France se livre à des essais nucléaires. Il approuve la directive envoyée par le président de la République aux armées. *« La France doit protéger ses essais nucléaires, mais pas par n'importe quel moyen. »*

Le premier vice-président du CDS a été désagréablement surpris par la *« mollesse »* des premières réactions de l'opposition.

M. Hernu : illégitime

M. Charles Hernu, ministre de la défense, a déclaré, mardi 20 août, au Blanc (Indre) qu'il n'avait *« jamais songé à démissionner »*. Interrogé par des journalistes sur l'affaire Greenpeace et l'éventualité d'une démission de sa part, le ministre a répondu : *« Non je n'ai jamais songé à démissionner. Je n'ai même pas écrit un brouillon de lettre (...) je déploie normalement mes activités de ministre de la défense »*.

Parlant au cours d'une visite du centre administratif de la gendarmerie nationale, M. Hernu à la question de savoir si l'action contre Greenpeace était légitime, a répondu : *« Ce n'est pas mon opinion parce que nous vivons dans une démocratie »*. Il a ajouté aussitôt : *« Le ministre de la défense assume et assumera ses responsabilités. »*

M. Hernu a, d'autre part, souligné qu'il avait répondu à toutes les questions de M. Bernard Tricot chargé d'enquêter sur cette affaire. M. Tricot, a-t-il ajouté, *« conduit son enquête avec beaucoup d'application, de sens critique et de précision. J'ai reçu trois fois le président Tricot. Nous avons eu des entretiens sur ce qui s'est passé dans le port d'Auckland »*.

« L'important, a-t-il expliqué ensuite, *est le rôle de la France dans le monde et sa dissuasion nucléaire »*, soulignant : *« Les essais* [nucléaires] *continueront tout le temps qu'il faudra, comme le président de la République l'a dit »*.

Interrogé sur le fonctionnement des services secrets, le ministre a répondu : *« C'est à la suite d'une affaire* (1) *qui a fait beaucoup de bruit que les services du SDECE* (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage) *ont été détachés de Matignon pour être rattachés à la Défense. Il est devenu la DGSE* (Direction générale de la sécurité extérieure), *une réforme s'y est appliquée progressivement »*.

Interrogé sur une nouvelle réforme de ces services, le ministre n'a pas exclu des changements dans le personnel en affirmant : *« Il est effectivement indispensable que des militaires, des officiers qui servent dans ces services bénéficient de la noria, la rotation qui se pratique dans les armées, de façon qu'ils ne restent pas trop longtemps dans le même service »*.

(1) L'affaire Ben Barka (NDLR).

● **M. ACHILLE-FOULD (CDS)** : *M. Mitterrand a raison d'être ferme.* — M. Aymar Achille-Fould, membre du CDS, qui fut secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées dans le deuxième gouvernement présidé par M. Pierre Messmer (avril 1973-février 1974), affirme, dans le quotidien *Sud-Ouest* du 21 août : *« Le président de la République a eu bien raison de tenir des propos d'une extrême fermeté. »* Pour M. Achille-Fould, *« l'Australie, la Nouvelle-Zélande, bien des pays nouvellement indépendants du Pacifique, contestent purement et simplement notre présence* [dans le Pacifique], *les expériences nucléaires n'étant qu'un prétexte. Dans ce contexte international, notre premier devoir c'est d'être solidaires. »*

Turbulences estivales

(Suite de la première page.)

La seconde réaction — la France défendra, par la force s'il le faut, ses sites d'essais nucléaires — répond à la nécessité d'affirmer l'autorité de l'Etat et la souveraineté du pays. Elle ne peut guère déplaire à l'opinion, à droite comme à gauche. Il n'empêche que l'une et l'autre ont été aussitôt interprétées comme la mise en place d'un système de défense.

Défense encore : le moindre des mouvements du président donne lieu à interprétations sur l'acharnement qu'il mettrait à construire, pierre à pierre, son «bunker» élyséen pour les temps difficiles de la cohabitation. Il en va ainsi, à tort ou à raison, de la «toilette» de la liste des hauts fonctionnaires nommés en conseil des ministres, de la procédure parlementaire utilisée pour le nouveau débat sur la Nouvelle-Calédonie... Soupçonné par les uns de préparer les pires traitrises pour l'après 1986 — mais on ne voit pas pourquoi il resterait «inerte», pour reprendre l'une de ses expressions — M. Mitterrand l'est par les autres de vouloir s'accommoder, à l'inverse, d'une aimable cohabitation. Et préparer la cohabitation, quelle qu'elle soit, «dure» ou «molle», c'est admettre aujourd'hui l'échec de demain. Comment, dès lors, donner aux socialistes du cœur au ventre ?

Outre M. Mitterrand — point d'ancrage, toujours — il reste le gouvernement et donc M. Laurent Fabius. Mais la politique économique du premier ministre, en dépit (ou à cause) d'une tenue rigoureuse, n'a pas de quoi enthousiasmer les foules. La tare de son action reste l'emploi, M. Edmond Maire vient de le lui rappeler. Et sur ce terrain là, rien de spectaculaire ne s'annonce.

Puisque le chef du gouvernement conserve malgré tout une image convenable dans l'opinion, l'opposition a pris garde à ne pas l'oublier dans sa dernière distribution des bonnets d'âne. On réclame de ci de là sa démission. Il a dû sortir de sa réserve habituelle sur les affaires embarrassantes et s'exprimera à la télévision dès que M. Tricot lui aura remis son rapport. Lui aussi se serait bien passé de cet été pourri pour les socialistes.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Les écologistes français en proie à la déception

Bien qu'elle ne soit pas encore élucidée — et le sera-t-elle jamais totalement ? — l'affaire Greenpeace heurte la sensibilité de la mouvance écologiste française. Qu'ils soient simples défenseurs de l'environnement, amis des animaux, antinucléaires résolus, non-violents ou pacifistes, les Verts réprouvent l'attitude des services français à l'égard de l'organisation internationale, et, bien entendu, ils ne pourront qu'en tenir rigueur à un gouvernement qui n'a pas su tenir ses hommes.

«Ou bien l'attentat a été décidé dans les sphères du ministère de la défense, et cela montre qu'on y a une conception policière de l'histoire, dit M. Didier Anger, porte-parole du parti les Verts, *ou bien les services ont agi de leur propre initiative, et, dans ce cas, nous nous demandons qui gouverne la France.*

M. Jean-Claude Delarue, secrétaire général de SOS Environnement, renchérit : *«Si des fonctionnaires français sont impliqués dans cet acte terroriste,* dit-il, *le fait qu'ils aient échappé à l'autorité du gouvernement constitue un véritable danger pour la démocratie.»*

Même sentiment parmi les militants du Mouvement pour une alternative non violente (MAN). *«Attendons le rapport Tricot et les conclusions de l'enquête en Nouvelle-Zélande,* dit prudemment M. Hugues Colle, l'un des porte-parole de l'association, *mais quand nous entendons le chef de l'Etat déclarer qu'il faut protéger les essais nucléaires par la force, nous nous demandons si l'attentat d'Auckland est vraiment une bavure. Nous sommes inquiets de voir la raison d'Etat poussée à cette extrémité. C'est un mauvais coup pour le socialisme démocratique.»*

«Une nouvelle victime» du nucléaire»

M. Brice Lalonde, des Amis de la Terre, est celui qui réagit le plus vivement. Par deux fois, il s'est rendu à Mururoa : en 1973, pour protester contre les essais dans l'atmosphère ; puis en 1981, pour tenter de vérifier si les inquiétudes concernant la radioactivité étaient fondées ou non. Il connaît le président de Greenpeace International, M. David McTaggart, qu'il a hébergé pendant plusieurs mois chez lui, à Paris. Et il compte des amis en Nouvelle-Zélande.

«En apprenant que des Français étaient impliqués dans l'attentat contre le Rainbow-Warrior, j'ai eu honte pour mon pays. Mais, attention, précise-t-il, *je ne me joindrai pas à une campagne antifrançaise. Auckland c'est scandaleux, mais je n'ai pas à rougir de Mururoa, car, après enquête et jusqu'à plus ample informé, je ne pense pas qu'il y ait là-bas de graves problèmes de pollution radioactive.»*

MM. Lalonde et Delarue sont, pour une fois, d'accord sur un point : Greenpeace n'a nullement intérêt à pousser son avantage. Après tout, la France n'est pas la seule à procéder à des tirs nucléaires souterrains. Ne crions pas haro sur le baudet.

M. Lalonde s'est rendu à l'ambassade de Nouvelle-Zélande pour *«y exprimer ses regrets de simple citoyen français»*. Mais il est le seul à demander, dès à présent, la démission du ministre de la défense. *«Le gouvernement aurait dû présenter ses excuses à la famille Pereira, à l'association Greenpeace et à la Nouvelle-Zélande,* ajoute-t-il. *Il s'honorerait en offrant des réparations pour la destruction du* Rainbow-Warrior, *mais, surtout, il devrait faire une proposition internationale d'interdiction de tous les essais atomiques. Tout en gelant à son niveau actuel l'arsenal nucléaire, cela ne nuirait en rien à notre dissuasion.»*

Même idée chez les non-violents : *«La France devrait au moins signer le traité de non-prolifération et se joindre aux discussions de Genève qui reprennent en septembre,* dit M. Hugues Colle. *Mais réclamer la démission de M. Hernu ne servirait à rien, car son successeur ferait la même chose.»*

«En effet, approuve M. Delarue, *il ne s'agit pas de faire un coup politique contre M. Hernu ou M. Fabius. Il faut purger l'administration des gens qui pratiquent le terrorisme. Si des fonctionnaires sont impliqués, ils sont passibles des assises, et donc des plus lourdes peines.»*

Une alternative au duel gauche-droite

Sur les conséquences lointaines de l'affaire, et notamment sur l'attitude qu'adopteront les écologistes lors des élections législatives de 1986, les opinions divergent (1). Pour M. Delarue, le gouvernement actuel peut être crédité de maintes actions positives dans le domaine de l'environnement, des transports, de la santé, de l'agriculture. *«Mais,* ajoute-t-il, *si nous avons de bons textes, ils ne sont guère appliqués. Dans ces domaines, comme dans le cas de Greenpeace, le gouvernement ne maîtrise pas ses fonctionnaires. Notre attitude future dépendra donc du degré de fermeté que montrera le pouvoir socialiste dans la nécessaire reprise en main.»*

Pour les non-violents, l'affaire Greenpeace est une déception de plus. *«Nous n'irons pas rejoindre la droite,* dit M. Colle, *mais nous serons de plus en plus sévères à l'égard de cette gauche-là.»*

En 1986, les Verts se battront pour leur propre compte, mais le thème de leur campagne s'inspirera de l'actualité. *«Nous proposerons de réinventer la démocratie, afin que le pouvoir politique reprenne le contrôle de tous les lobbies que sont l'armée, la police, le CNPF, les grands corps de l'Etat. Sinon, à quoi servirait-il d'aller aux urnes ?»*

M. Brice Lalonde, lui, a déjà une idée en tête, beaucoup plus précise. *«Bien que déçus par le socialisme,* remarque-t-il, *les écologistes n'ont pas envie de revoir les ringards de la droite. Il faut donc créer une alternative au duel gauche-droite, une force nouvelle, réaliste mais pas cynique, efficace mais pas magouilleuse, sincèrement européenne, proposant une autre façon de vivre. Cette formation regrouperait des hommes jeunes, imaginatifs. Provisoirement, et en attendant mieux, je qualifierais ce parti de «social-démocrate» ou, si vous voulez de «libéral-centriste.»*

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Les derniers sondages créditent les écologistes de 5 % d'intentions de vote aux élections législatives.

LES ENQUÊTES A NOUMÉA ET A AUCKLAND

Indices téléphoniques et renflouage

Le docteur Xavier Maniguet est-il aussi naïf qu'il le laisse entendre? Dans une interview publiée par le dernier numéro de *Paris-Match*, il avait assuré être entré en contact fortuitement avec l'équipage de l'*Ouvea*, les soi-disant Raymond Velche, Jean-Michel Berthelo et Eric Audrenc. On en avait conclu que le docteur Manignet avait servi, à son insu, de «couverture» aux trois marins chargés, selon toute vraisemblance, d'expédier par le fond le *Rainbow-Warrior*.

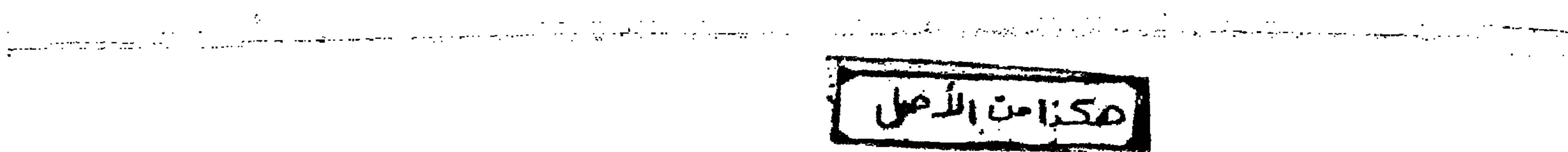
La thèse du docteur Maniguet, vrai touriste manipulé par trois faux vacanciers, semble aujourd'hui, battue en brèche par le témoignage du loueur de l'*Ouvea*. Dans une interview recueillie par l'Agence France-Presse en Nouvelle-Calédonie, M. Jean Pélissier, principal actionnaire de la société Nouméa Yacht Charters, propriétaire du bateau, affirme que le docteur Maniguet *« donnait l'impression de bien connaître Velche »*. Cela ne signifie évidemment pas que le médecin appartient lui aussi aux services spéciaux, ni même qu'il ait participé à l'attentat, mais donne à penser qu'il n'a pas dit toute la vérité dans son interview-confession à *Paris-Match*.

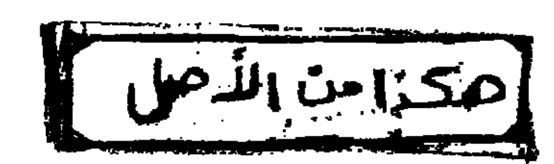
Autre confirmation : l'existence de contacts, en Nouvelle-Calédonie, entre les «Turenge» et l'équipage de l'*Ouvea*. L'envoyé spécial de l'Agence France-Presse à Auckland a ainsi appris de la direction d'un hôtel «de grand standing» de la ville où le couple était descendu pour les nuits des 26 et 27 juin que les «Turenge» ont reçu, pendant leur séjour, des appels téléphoniques en provenance de Paihia et de Whangarei. Précision mineure en apparence, mais intéressante tout de même lorsqu'on sait que l'*Ouvéa* se trouvait à Opua, c'est-à-dire tout près de Paihia, aux mêmes dates.

Cette information corrobore les conclusions auxquelles était parvenu notre envoyé spécial (*le Monde* du 17 août), à savoir que les « Turenge » et l'équipage de l'*Ouvéa* étaient en contact durant leur séjour en Nouvelle-Zélande.

A l'époque, ces révélations avaient été décisives. La DGSE admettait que les « Turenge » voyageaient aux antipodes pour son compte, mais on n'avait aucune preuve que l'équipage de l'*Ouvéa* fût lié aussi aux services spéciaux.

Six semaines après ces événements, le *Rainbow-Warrior* est de nouveau à flot. Il a été renfloué, mercredi 21 août, dans le port d'Auckland. La police néo-zélandaise espère en particulier déterminer grâce à cette remise à flot la nature des explosifs utilisés pour couler le bateau. Il est douteux cependant que le *Rainbow-Warrior* puisse rapidement reprendre du service. Mais la relève est assurée. Quatre bateaux, selon un porte-parole de Greenpeace au Canada, doivent participer à la prochaine campagne contre les essais nucléaires français : le *Greenpeace*, le *Vega*, l'*Alliance*, et le *Carangian*.





Canada

M. MULRONEY A REMANIÉ SON GOUVERNEMENT

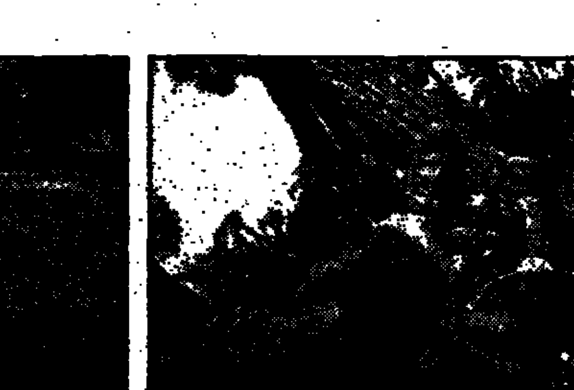
Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

IL pourrait être un personnage de Knut Hamsun ou de Leskov, un de leurs « vagabonds enchantés », un pèlerin, un charpentier, un homme libre qui va de ferme en ferme pour proposer ses services, et qu'un chien perdu s'obstine à suivre. Mais à la place d'une hache ou d'un fil à plomb, il a un appareil photo.

A l'agence Magnum, où il est entré en 1971 après avoir définitivement quitté la Tchécoslovaquie, Josef Koudelka fait figure de tête de pioche, de fou, d'anti-poison. Il refuse d'aller là où on veut l'envoyer, daigne à peine livrer pour les journaux ses photos moyennes en les signant seulement de ses initiales, et reste des journées et des nuits entières le nez sur ses planches-contact, à découper ses photos et à les grouper en séquences dans des albums pour mieux comprendre les fonctionnements et les mystères de son regard.

Josef Koudelka, l'hiver, dort par terre dans un bureau et ne quitte pas ses chambres noires. Au début de chaque printemps, il fait un pied de nez à tout le monde et repart sur la route. Tout cela serait assommant si Josef Koudelka n'était, à quarante-sept ans, le meilleur photographe de sa génération et, déjà, un des plus grands photographes vivants. C'est ainsi que les Anglais l'ont fêté, l'hiver dernier, en exposant à la Hayward Gallery de Londres ses photographies, entre les dessins de Matisse et les peintures de Renoir. — H. G.



D'abord connu pour ses photographies de Gitans, Josef Koudelka gardait secrète une œuvre (déjà) immense. Quelques échantillons viennent d'en être dévoilés par le volume de la collection « Photo Poche » qui lui est consacré.

Josef Koudelka

LA SOLITUDE DU REPORTER DE FOND

« **A quel moment de l'année quittez-vous Paris ?**

— Généralement je commence à travailler dans la période du Carnaval, vers février-mars, avec le beau temps, ou avant la Semaine sainte, et je termine début novembre.

— Qu'est-ce que vous emportez ?

— La chemise que je porte sur moi et une de rechange, deux slips, deux paires de chaussettes, une veste matelassée sans manches pour le froid, car je n'aime pas les pull-overs, et une jaquette de l'armée américaine. J'essaye de partir avec des affaires neuves, les chaussures durent un an, mes chemises trois ans. J'emporte deux boîtes de films, une de quatre-vingt-dix rouleaux, une autre de cent vingt, du Tri-X uniquement, car j'ai la possibilité de l'acheter moins cher ; un sac de couchage avec un matelas plat de plastique sans air pour l'isolation ; trois appareils photo et un double de lunettes pour voir de loin si je les brise.

— Vous emportez un cahier, des calepins ?

— Je note sur un calendrier ce que je fais à la date et à l'endroit où je le fais, et les choses qu'il faudrait faire les prochaines fois.

— Comment vous déplacez-vous ?

— En auto-stop, en train, en car. Ce n'est pas tellement l'endroit où je vais qui m'importe, mais la route qui m'y conduit. Si je trouve sur ma route quelque chose qui surgit par hasard, je suis prêt à oublier où je vais.

— Comment faites-vous pour l'argent ? Vous avez une carte de crédit ?

— Depuis peu. Je suis toujours apatride et je me trouvais souvent dans la situation, aux frontières, où l'on me demandait de montrer de l'argent. Un ami m'a convaincu que ce serait plus commode de sortir une carte de crédit.

— Vous avez des livres dans votre bagage ?

— Depuis que j'ai quitté la Tchécoslovaquie, je n'ai presque rien lu, comme je ne suis presque jamais allé au cinéma, au théâtre ou au concert. Ce n'est pas que je n'aime pas ces choses, j'aime même beaucoup la musique, mais quand l'hiver je travaille dans la chambre noire je ne parviens pas à faire deux choses à la fois. Quand je suis chez des amis, je n'arrive pas non plus à parler tout en écoutant de la musique. Pour ce qui est des livres, je ne peux pas lire dix minutes dans un train sans avoir mal à la tête durant trois jours. Si tu passes une semaine dans un hôtel, en rentrant le soir dans ta chambre tu prends un livre avant de t'endormir. Mais, pour moi, le problème est de trouver avant le coucher du soleil un endroit où je pourrai dormir. Je suis tellement fatigué, j'ai marché toute la journée...

— Quand vous débarquez dans une ville, comment procédez-vous, vous avez un plan ?

— La première chose que je fais est de me débarrasser de mes affaires pour être le plus léger pour le travail. Je les dépose à la consigne de la gare, ou chez des amis. J'ai accumulé beaucoup de connaissances d'un pays à l'autre. Ce sont parfois des gens que j'ai rencontrés à Paris, mais comme Paris n'est pas un bon endroit pour se parler, je leur ai dit : *« Donnez-moi votre adresse, je viendrai bavarder avec vous. »* Je repasse toujours dans les mêmes circuits, depuis cinq ou dix ans. Quand je quitte la France pour l'Italie, je m'arrête d'abord à Milan, puis à Florence, Sienne, Rome, un peu plus longtemps à Naples, et, après la Calabre, je termine à Palerme, où je reste un mois.

— Vous cherchez à vous perdre ?

— Au contraire, je sais précisément ce que je veux faire. La première fois que je suis allé en Turquie, je voulais tout voir, je me sentais complètement libre, sans idées. Mais je fais des photos. L'hiver je les examine et je peux m'apercevoir où j'ai été bien, où je pourrais être meilleur. Retourner dans un pays me permet d'être plus précis.

TU ES UNE FRACTION DU PAYSAGE

— Vous n'avez jamais peur ?

— Si tu dors dehors, tu as peur que quelqu'un puisse arriver. Il y a les voleurs. Je laisse l'appareil dans mon sac à côté de mes pieds pour bien le sentir pendant la nuit. Je ne suis pas très courageux. En 1968, en Tchécoslovaquie, on a cru que j'avais du courage, mais je n'étais pas conscient de ce qui pouvait arriver. En Sicile, je retrouve des amis qui travaillent pour un journal à Palerme, et qui sont spécialistes pour les histoires de la Maffia. Je leur ai proposé de dormir dehors avec moi, ils m'ont dit : *« Tu es complètement stupide. »* Ils savaient plus que moi, ils avaient plus vu. Après l'Italie, c'est agréable de passer en Grèce, où l'on peut sans risque abandonner son sac au milieu d'un village. Au Mexique, je n'ai pas pu beaucoup dormir dehors, les gens m'ont dit que c'était dangereux, je suis allé dans des pensions. Mais il faut parfois se débarrasser de sa peur. Il n'y a rien de plus beau que dormir dehors : tu peux voir ce qu'il y a au-dessus de toi, cet océan avec ses étoiles, et, d'un seul coup, tu te sens à ta bonne proportion, tu deviens une part de la nature qui est à tes côtés.

— Vous rencontrez beaucoup d'animaux ?

— Ils apparaissent avant le lever du soleil, c'est le plus beau moment de la journée ; tu es resté là toute la nuit, tu es une fraction du paysage, les animaux n'ont plus peur de toi, les chiens errants réagissent doucement à tes mouvements, les oiseaux déboulent.

— Vous avez un walkman ?

— Je m'en sers plutôt pour apprendre la langue d'un pays quand je le traverse. J'arrive en Italie au moment où j'ai enfin retrouvé l'espagnol, alors les gens disent que je parle l'italien avec un accent espagnol. En Macédoine, ils pensent que je suis Slovène. Je ne parle aucune langue très bien, mais je peux communiquer le nécessaire.

LES QUALITÉS PARTICULIÈRES DES GITANS

Avez-vous l'impression d'une évolution dans votre travail ?

— Oui, et l'exemple typique peut être les Gitans. Pourquoi je me suis mis à photographier ces gens, et pourquoi j'ai cessé ? Je ne le sais pas exactement. Je ne me suis jamais considéré comme un spécialiste des Gitans, simplement j'étais intéressé par quelques-unes de leurs qualités. Si les gens perdent ces qualités, mon intérêt pour eux diminue et je vais chercher d'autres types de gens qui les ont conservées. Quand Henri Cartier-Bresson a découvert mon travail sur les Gitans, il m'a offert un billet d'avion aller-retour pour l'Inde ; il m'a dit : il faut absolument que tu ailles là-bas pour connaître l'origine des Gitans. C'était très gentil, c'est bien sûr formidable d'aller partout, mais je ne voulais justement pas faire « les Gitans partout ». Je me suis aperçu que c'était peut-être la musique des Gitans qui m'avait captivé, et qui était particulière à mon pays, cette musique de violons et de cymbalum que j'avais moi-même jouée dans mon enfance...

— Ces qualités que vous recherchez, vous sauriez les définir ?

— Je sais seulement que ce qui m'intéresse, c'est ce qui est terminé, ce qui disparaît plutôt que ce qui va venir. En Angleterre, je suis resté rivé à des bidonvilles, j'étais triste à l'idée qu'on allait les détruire, tout en étant conscient de la dureté des conditions de vie. J'ai beaucoup aimé l'Espagne, où les gens sont relativement pauvres ; pour cette raison peut-être ils conservent des qualités que tout le monde autour est en train de perdre. Peut-être qu'avec le minimum on jouit davantage de la vie. A Palerme, j'ai fait une photo d'un petit garçon qui vendait des roses à un feu rouge, je l'ai suivi, l'argent qu'il a ramassé il est allé en donner une partie à un mendiant, je le photographiais, il s'est approché de moi, il m'a demandé : *« Est-ce que tu as mangé au moins ? est-ce que tu as faim ? »*.

— Le fait de travailler tellement l'hiver sur vos planches-contacts vous apporte quoi ?

— Dix ans après les avoir prises, on voit les photos différemment : il n'y a pas que les costumes ou les visages qui ont changé, mais son propre regard. Il y a les photos claires qui sont sorties immédiatement, et des photos plus secrètes qui ont besoin de temps pour émerger. La confirmation d'une bonne photo, c'est le temps. En Tchécoslovaquie, j'avais tapissé les murs de ma chambre avec toutes mes photos qui me semblaient bonnes, je vivais en permanence avec elles, et avec le temps il m'arrivait d'en retourner certaines contre le mur, comme un morceau de musique que tu as adoré et que, dorénavant, tu préfères sauter. Les bonnes photos vieillissent très bien ; une bonne photo est celle que je peux regarder longtemps sur un mur.

— La dernière fois que je vous ai vu, vous m'avez offert du slivovitch...

— Oui, l'alcool de prune que distillait mon grand-père, c'était la dernière bouteille. Il est mort. Mon père était tailleur, dans mon village tout le monde était tailleur, il n'y avait que cinq cents habitants, ils taillaient des pièces d'étoffe qu'ils portaient à l'usine.

— Dans votre biographie, on dit que vous avez commencé la photo à quatorze ans.

— C'est un boulanger qui m'a fait découvrir la photo. En Tchécoslovaquie, on fabrique du pain noir qui dure une semaine. Le boulanger était un ami de mon père, il faisait de la photo, il photographiait des paysages qu'il m'a montrés. Je suis allé dans la forêt cueillir des framboises pour les vendre à la ville, avec l'argent j'ai acheté un appareil en bakélite et j'ai photographié les gens de ma famille, j'ai porté le rouleau au boulanger, il m'a appris à développer. Le boulanger est toujours en vie, il est content de moi.

— Des peintures vous ont influencé ?

— En Tchécoslovaquie, je ne connaissais aucun peintre, je n'étais pas en contact avec la peinture. A propos de mes photos de Gitans, des gens m'ont dit qu'elles avaient été influencées par la peinture classique, je n'en avais jamais vu. Je n'ai pas étudié l'histoire de l'art, mais je commence à connaître les peintres. Je fais toujours un pèlerinage dans les musées. Je ne regarde pas les noms. Bien sûr, cela m'intéresse de voir comment les gens travaillaient, comment ils composaient, mais c'est plutôt la stimulation de l'accumulation de la beauté qui te donne envie de faire quelque chose. Je ne suis pas sûr que le mot beauté soit le bon, si ce n'est pas intensité. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

★ Josef Koudelka, dans la collection « Photo-Poche », 32 F.

Boris Barnet à Locarno

CINÉASTE SOVIÉTIQUE SUR CHEMIN DE TRAVERSE

Le Festival de Locarno nous a permis de mieux connaître un grand cinéaste soviétique, Boris Barnet, désinvolte, malicieux, qui sait introduire le bizarre dans les films les plus sérieux, et s'est suicidé en 1965.

CERTAINS films, certains auteurs, se remettent soudain en perspective, dans la juste perspective, parce que le temps a fait son œuvre, que les zones d'obscurité le cèdent à un commencement de clarté. Boris Barnet, figure mythique du cinéma soviétique, un peu à part du courant des grands classiques, et d'abord d'Eisenstein, Poudovkine, Dovjenko, qui ont fixé une fois pour toutes, dès le muet, l'image d'un cinéma doublement révolutionnaire, dans ses idées et dans son style, Boris Barnet revient sur le devant de la scène internationale grâce à une série de rétrospectives qui l'ont tiré de l'oubli ces cinq dernières années à Londres, La Rochelle, avant Locarno !

La préparation de la troisième grande rétrospective, celle de Locarno, prit des allures de farce, les treize films n'étant libérés qu'au tout dernier moment. Les responsables soviétiques exigent de connaître sur épreuves le contenu exact du livre imprimé par le Festival pour la circonstance (1). Les œuvres à consonance immédiatement politique, en référence au stalinisme, sont refusées, et notamment *Une nuit de septembre* (1939), qui évoque le mouvement stakhanoviste, réalisé avec la collaboration de Stakhanov. « *Les responsables de Locarno ont cru qu'ils allaient briser les tabous politiques toujours en vigueur à Moscou, et que l'ère Gorbatchev autorisait tous les espoirs*, explique Freddy Buache dans son refuge de la Cinémathèque de Montbenon, à Lausanne. *Ils sont vraiment naïfs !* »

L'impossible n'a pas eu lieu, le Gosfilmofond, la Cinémathèque soviétique aux trésors innombrables, n'a pas donné le feu vert pour le libre choix des films, et pourtant ce que nous avons pu voir est assez étonnant pour remettre en question nos idées parfois simplettes sur le destin de l'artiste en Union soviétique, en particulier d'un cinéaste totalement à part comme Boris Barnet. D'abord un détail technique non négligeable, des copies couleurs, d'après les négatifs originaux en Sovcolor, ont été à nouveau tirées, avec exactement les caractéristiques de l'époque, dominante rougeâtre, visages de cire, compositions chromatiques réussies seulement dans certaines conditions. Il est donc possible de revoir un jour dans sa version originale intégrale, avec son côté sulpicien très marqué, mais aussi ses moments épiques fabuleux, la célèbre *Chute de Berlin* (1949) où les historiens iront un jour puiser à la source l'essence d'un mythe.

Les Soviétiques prétendaient censurer le catalogue de Locarno, *Boris Barnet, écrits, documents, filmographie*, le premier du genre en Occident. Or c'est une réussite : exactitude de l'information, multiplicité des analyses et des points de vue, sans tomber dans cet éclectisme qui trop souvent brouille la vision. Des critiques soviétiques de l'époque y sont juxtaposées à des études contemporaines, dues aux meilleurs spécialistes du cinéma soviétique, l'Américain Noël Burch, l'Anglais Ian Christie, les Français Barthélemy Amengal et Bernard Eisenschitz, le Suisse François Albéra, qui, en collaboration avec son compatriote Roland Cosandey, a également conçu le livre. Toute une cuisine politique devient perceptible. Le cinéaste fait penser à Daniel dans la fosse aux lions de la critique.

Un reproche court en permanence en URSS à l'égard de Boris Barnet : il ne respecte pas assez les scénarios originaux, on ne reconnaît plus le texte de départ. De plus, à l'évidence, Barnet n'a pas la tête politique, il aime simplement son art, le cinéma. Il ne veut rien prouver, et quand il travaille sur des commandes de propagande il s'arrange toujours pour introduire le bizarre, l'insolite. Non par une quelconque volonté délibérée de sabotage, mais simplement parce qu'il a toujours envie d'en rire plutôt que d'en pleurer. Boris Barnet, en fait, n'agit guère différemment d'un maître de la comédie américaine comme Leo McCarey (*Cette sacrée vérité*) œuvrant dans le saint des saints de Hollywood. Il récrit souvent ses scénarios, et, comme Leo McCarey, juxtapose systématiquement le cocasse et l'émouvant : le jeune employé de gare qui courtise Anna Sten au début de *la Jeune Fille au carton à chapeau* glisse constamment dans la neige, en plein élan amoureux, Cary Grant, dans *Cette sacrée vérité*, cherche à rejoindre sa femme légitime, Irène Dunne, mais un petit chat retient de sa patte levée la porte qui sépare les deux époux prêts à se réconcilier...



Alienka (1962).

Boris Barnet travaille en symbiose avec son époque, les modes ne parviennent à Moscou qu'avec deux ou trois ans de retard. *Au bord de la mer bleue* (1936) est un merveilleux conte utopique sur l'aventure de deux jeunes gens échoués dans une île, au sud de la mer Caspienne, où ils vont rencontrer la jeune femme de leur rêve. Chacun l'aime à en devenir jaloux de l'autre, c'est un joyau de pétulence, fortement teinté de réminiscences des comédies musicales de René Clair. *Okraina* (1933), son chef-d'œuvre, est monté musicalement, avec des gags qui saupoudrent le tragique latent du récit, lui donnant plus de relief.

Le grand intérêt de Locarno venait de la possibilité de voir quelques-uns des films ultérieurs, jugés un peu trop vite indignes des œuvres muettes et du début du parlant. Tous existent, ont leur originalité : *l'Exploit d'un éclaireur* (1947), le film de Boris Barnet le plus populaire en Union soviétique, nullement typique de l'auteur, est une histoire rocambolesque d'espionnage où les espions soviétiques grugent les nazis. *Le Poète* (1957) montre avec brio le passage incertain, pendant la guerre civile, d'une occupation politique à l'autre. Certaines scènes, comme le défilé politique en ville où le jeune poète déclame, improvise sa poésie, sont admirables.

Le Lutteur et le Clown (1957), que Barnet reprit en tout début de tournage des mains de son collègue Youdine, décédé, recrée avec bonheur le monde du cirque, le cirque d'avant 1914. *Le Vieux Jockey* (achevé en 1940, mais sorti seulement en 1959) est une bonne vieille histoire sentimentale, très bien observée, sur un jockey déjà âgé qui ne se résigne pas à abandonner. *Alienka* (1962) est la version soviétique de *la Chevauchée fantastique* : les immenses terres vierges remplacent le Far-West. Les individualités sont fortement typées, l'aventure est au coin de la steppe.

La Petite Gare (1963), dernier film tourné par Boris Barnet avant son suicide, en 1965, lance un brave intellectuel, un académicien comme on dit en URSS, dans une ferme collective où il vient se reposer et faire de la peinture. Il découvre un monde simple, cordial, des jeunes filles rieuses, mais aussi ses propres limites quand, au beau milieu d'une danse, il reste courbé en deux par les rhumatismes.

Boris Barnet nous révèle un univers soviétique où l'imprévu pimente la banalité du quotidien, où l'ironie passe toujours à travers la sincérité, où rien n'est joué à l'avance. Venu du muet, Boris Barnet a peut-être mieux réussi que René Clair le passage au parlant « réaliste » de la fin des années 30 et suivantes. Comme Leo McCarey, venu lui aussi du muet — de la plus pure tradition Mack Sennett, — il a su raconter des histoires très simples, où tout est dans le jeu, la direction de l'acteur, à rendre jaloux Jerry Lewis et Pierre Etaix.

Bernard Eisenschitz nous rapporte ces propos du cinéaste Otar Iosseliani, alors jeune débutant, qui eut la chance de rencontrer Boris Barnet : « *Il m'a dit : « Qui êtes-vous ? » Je dis : « Un metteur en scène (c'était l'époque où je tournais* Avril). — *Soviétique, m'a-t-il dit. Il faut toujours préciser metteur-en-scène-soviétique, c'est un métier particulier, monsieur. — Comment ? — Parce que si vous arrivez à être honnête, ce qui m'étonnerait, vous pouvez toujours éliminer le terme* soviétique. *Moi, je suis metteur-en-scène-soviétique, je le suis devenu récemment.* »

Remplacez *soviétique* par *hollywoodien*, n'oubliez pas que la liberté folle du muet (et des débuts du parlant en Europe) n'eut qu'un temps. Et alors tout s'éclaire un peu, sans que la cause de l'artiste soit vraiment perdue.

LOUIS MARCORELLES.

(1) *Boris Barnet*, illustré, 282 p., Éditions du Festival international de Locarno, 1985. 25 FS.

"La Traviata"

BANDE SON : VERDI

A certains opéras, il faut savoir pleurer : de commotion à *Tristan*, d'émotion à *Butterfly* et, pour *la Traviata*, des deux. Dans son film, Franco Zeffirelli respecte cette règle du jeu. Traduire l'œuvre en images, sans tenter d'y plaquer un sens second — fût-il « moderne », — donner à voir tout son contenu, combler toutes les ellipses : le cinéaste relève le défi du « film-opéra » et prend la voie la plus périlleuse, celle de la naïveté. Il ajuste de belles images sur une belle histoire et une belle musique. Le résultat est-il trois fois plus beau ?

Zeffirelli sait bien montrer ce que la caméra peut pour l'opéra. Libéré du carcan de la scène, le regard bat la campagne, détaille chaque élément, pénètre les pensées. Il se souvient même du plateau d'opéra, quand la caméra recule au-delà du vraisemblable, laissant Violetta mourir seule au centre d'une chambre soudain immense. Le réalisateur ne néglige aucune pièce de l'arsenal cinématographique : les images sont splendides, les décors constamment somptueux, le cadreur n'en perd pas une miette. Zeffirelli aime les détails : au troisième acte, un gros plan sur les pieds agiles d'une danseuse gitane allège encore la musique.

Zeffirelli est un spécialiste de l'opéra et du cinéma à grand spectacle. La Traviata est un film d'opéra à grand spectacle. Les images d'un côté, la musique de l'autre.

Et la musique, justement ? Ne confondons pas : cette *Traviata*, c'est du cinéma. C'est un film « *dont la bande son, explique le réalisateur, a bénéficié du génie de Verdi* ». Cette bande son est plutôt bonne ; on aurait pu souhaiter de la part des chanteurs et de l'orchestre un peu plus d'engagement, Placido Domingo compris, Teresa Stratas exceptée. On ne chicanera pas cette dernière sur son incapacité à vocaliser, tant son incarnation « physique » du rôle-titre est parfaite. On ne chicanera pas non plus Zeffirelli sur son bricolage de la partition. Si la musique n'est pas à sa place, ce n'est pas au nom du modèle verdien qu'on pourra protester, d'autant que les images redoublent fidèlement les intentions du livret et de la partition. Le seul ennui, c'est qu'elles le font rarement au même rythme. Si bien qu'on a trop souvent l'impression d'entendre Verdi dérouler sa *Traviata* d'un côté, tandis que Zeffirelli, dans son coin, tourne un « remake » du *Roman de Marguerite Gautier*.

Au « final » du troisième acte, tout le monde chante sur un rythme de valse d'un lyrisme prodigieux. Gros plan sur les deux héros : on entend encore le chœur, mais on ne l'écoute plus ; l'image a beau reprendre ensuite le train en marche, l'effet de tourbillon prévu par Verdi ne fonctionne plus. La solidarité du son et de l'image se mue en concurrence. Pour le spectateur, une seule solution : prendre plaisir à l'histoire, au spectacle, et laisser la musique flotter dans un recoin de sa conscience ; mais, surtout, ne pas l'écouter, sinon rien ne va plus.

FRANÇOIS NEMER.

★ Voir les grandes reprises.

société

MÉDECINE

SIDA

Le mouton modèle

Dernier épisode en date de la course de vitesse qui s'est engagée entre les chercheurs de l'Institut Pasteur et ceux du National Cancer Institute du professeur Gallo à propos du SIDA, la publication par une équipe franco-*américaine* (1) d'une étude qui montre que le virus du SIDA, le LAV, est très proche du virus VISNA, un lentivirus responsable chez le mouton d'une maladie inflammatoire du système nerveux central ainsi que d'une pneumonie à développement progressif.

Le premier mérite de cette étude est donc de confirmer que le LAV appartient à une classe très particulière de rétrovirus, *celle des lentivirus. Dans l'interview* qu'il a récemment accordée au *Monde* (daté 17 juillet), le professeur Gallo en était d'ailleurs convenu. Mais il ajoutait que le virus du SIDA avait été vraisemblablement transmis par les singes verts africains. C'est cette hypothèse que semble contredire la dernière étude pasteurienne. Celle-ci montre en effet que le LAV et le VISNA ont de très nombreuses similitudes (aspect morphologique, effet cytopathogène, atteinte du système nerveux, induction d'une maladie à évolution lente). Comme le LAV, le VISNA est un virus « cheval de Troie », c'est-à-dire que, malgré les défenses immunitaires, il peut par une infection clandestine de certains globules blancs (les lymphocytes) se tapir à l'intérieur de l'organisme. Pour passer à l'attaque, il a besoin de stimulations antigéniques, de cofacteurs (certains virus comme celui de l'hépatite B, le cytomégalovirus et le virus d'Epstein Barr pourraient jouer ce rôle).

Tous ces considérations font *que le VISNA pourrait être utilisé* éventuellement comme un modèle physiopathologique possible de l'infection du SIDA. Plus encore, ces découvertes laissent espérer que, en inoculant le virus du SIDA aux moutons, il sera possible de reproduire l'infection chez ces derniers et de disposer – enfin – d'un modèle animal de la *maladie* qui, jusqu'à présent, faisait défaut. En tout état de cause, il semble maintenant démontré que le LAV est bien le premier lentivirus à avoir *été isolé* chez l'homme.

Quant à savoir s'il provient d'un réservoir animal – du mouton ou du singe, – il est encore prématuré de l'affirmer.

F. N.

(1) Cette étude est publiée dans la revue *Cell* (numéro du 20 août, tome XLII). Elle est cosignée par des *chercheurs de l'Institut Pasteur*, de l'INSERM, du CNRS et de l'Université du Minnesota (Pierre Sonigo, Marc Alizon, Katherine Staskus, David Klatzmann, Stewart Cole, Olivier Danos, Ernest Retzel, Pierre Tiollais, Ashley Haase et Simon Wain-Hobson).

● *L'archidiocèse de New-York envisage d'ouvrir un centre pour les victimes du SIDA.* – L'archidiocèse de New-York *« envisage très sérieusement »* d'ouvrir à Manhattan un *centre de traitement et de soins* pour les victimes du SIDA, a annoncé, lundi 19 août, le cardinal John O'Connor, ajoutant qu'il était *« très, très inquiet »*. Ce centre, dont la date d'ouverture n'a pas été précisée, sera tenu par des civils, des prêtres et des sœurs missionnaires de la Charité, un ordre fondé par Mère Théréssa. L'archidiocèse de New-York a déjà accordé 50 000 dollars à l'Hôpital Saint-Vincent, à Greenwich Village, pour aider les patients atteints de SIDA.

Jusqu'à présent, le cardinal O'Connor était célèbre pour ses critiques à l'égard des homosexuels. Toutefois, un porte-parole de l'archidiocèse a déclaré qu'*« une personne tournée vers l'homosexualité ne doit pas être abandonnée ou maltraitée pour autant »*. – *(AFP.)*

SELON UNE ÉTUDE AMÉRICAINE

Les couveuses trop éclairées peuvent rendre les prématurés aveugles

Lorsqu'elles sont trop puissantes, les lampes qui permettent d'éclairer en permanence les couveuses des maternités peuvent être dangereuses pour les nouveau-nés prématurés. En particulier, elles exposent au risque de rétinopathies de la prématurité qui, dans les cas les plus sévères, peuvent rendre les nouveau-nés définitivement aveugles. Telle est en substance la conclusion d'une enquête menée par l'équipe du docteur Penny Glass (du *Children's Hospital National Medical Center de Washington*) que publie *The New England Journal of medecine* (1).

Pour arriver à une telle conclusion, le docteur Glass a étudié les effets de l'exposition à la lumière dans deux groupes de nouveau-nés prématurés bien distincts (tous pesaient moins de 2 001 grammes et la période de gestation était à la naissance de moins de trente-cinq semaines) : les uns – ils étaient soixante-quatorze – ont été placés dans des couveuses soumises à une lumière d'une intensité de 640 lux (2) ; les autres – cent cinquante-quatre – dans une couveuse éclairée par 270 lux.

Si l'on ne considère que les prématurés les plus hypotrophiques, ceux dont le poids de naissance était inférieur à 1 000 grammes, on remarquera que, chez ceux qui ont été exposés à la luminosité la plus forte, une rétinopathie survient dans 86 % des cas. En revanche, chez ceux qui ont été soumis à un éclairage plus léger, cette proportion tombe à 54 %.

Il ne faudrait pas en conclure pour autant que ces lampes – au demeurant indispensables aux *médecins* et aux *infirmières pour* surveiller les nouveau-nés et les nombreux appareils qui les entourent – sont seules responsables de l'apparition de cette pathologie. On sait bien aujourd'hui que la *mise* sous oxygène ainsi que l'immaturité de la rétine inhérente à la prématurité sont en grande partie à l'origine *de cette rétinopathie. Il n'en reste* pas moins vrai que l'éclairage de la couveuse joue un rôle.

Il y a vingt-cinq ans, les couveuses étaient beaucoup moins puissamment éclairées (en moyenne 100 lux) et sans doute ce type de pathologie était-il moins fréquent. Aujourd'hui, cette moyenne tourne autour de 960 (de 375 à 2 000 selon les maternités). Mais dans le même temps on a assisté à une régression spectaculaire du taux de mortalité néo-natale, qui n'a pu être obtenue que par une plus grande médicalisation des premiers jours de la vie et, en particulier, par l'apparition de véritables unités de soins intensifs néonataux.

Ce progrès, comme bien souvent en médecine, a eu son revers puisque cette médicalisation, avec son cortège de nouveaux appareils et de nouvelles techniques, a induit l'apparition de nombreuses pathologies iatrogènes : ainsi les cathéters ombilicaux qui peuvent provoquer des thromboses vasculaires, l'utilisation de la ventilation artificielle qui parfois entraîne l'apparition de dysplasies broncho-pulmonaires, etc.

Dans certains cas, ne va-t-on pas parfois trop loin aujourd'hui en tentant de faire survivre certains nouveau-nés qui, à leur naissance, ne pèsent pas plus que quelques *centaines de grammes* ? Où est la limite entre l'acharnement thérapeutique et la sauvegarde d'une vie humaine ? En tout cas mieux vaut, lorsque c'est possible pour les grands prématurés, diminuer l'intensité de la lumière qui éclaire les couveuses. On réduira ainsi d'autant le risque de rétinopathie plus fréquents chez ces *derniers. Cependant, estime* le professeur Emile Papiernik (hôpital Antoine-Béclère, Clamart), il ne faudrait pas que l'installation des nouveau-nés dans l'obscurité ait pour conséquences un défaut de surveillance. Il convient de trouver un juste équilibre.

FRANCK NOUCHI.

(1) Daté du 15 août.
(2) Le lux est l'unité d'éclairement qui équivaut à l'éclairement d'une surface qui reçoit normalement et d'une manière univoque un flux lumineux d'un lumen par mètre carré.

SCIENCES

DÉCOUVERTE PAR DEUX ASTRONOMES AMÉRICAINS

Une supernova non identifiée

Deux astronomes américains ont découvert une nouvelle supernova dans une galaxie spirale relativement proche de la Voie lactée. Le fait, en lui-même, pourrait être banal – on détecte quasiment chaque année une de ces explosions violentes qui marquent le terme de l'évolution de certaines étoiles, – si la nouvelle venue n'avait la particularité de n'appartenir à aucun des types de supernovas recensés jusqu'ici.

En février dernier, les deux chercheurs, MM. Alexei V. Filippenko et Wallace L.W. Sargent (1), observaient des galaxies proches de la nôtre à l'observatoire du mont Palomar (Californie), lorsqu'ils détectèrent, près du noyau de la galaxie NGC4618, un *« objet stellaire brillant »* dont le spectre de radiations révélait la présence d'atomes de sodium, de magnésium et surtout d'oxygène. Comme ils l'expliquent dans un récent numéro de la revue *scientifique britannique Nature*, les très larges raies de ce spectre auraient pu caractériser la présence d'une de ces radiosources très puissantes que sont les quasars, mais leurs longueurs d'onde n'étaient pas les bonnes. L'objet, qui semblait la manifestation d'un phénomène explosif, était d'autre part trop brillant pour être une nova (étoile éruptive ou explosive). Il ne pouvait donc s'agir que d'une supernova, que les astronomes baptisèrent SN1985f.

Trop près du Soleil

Reste que cette dernière – telle que la décrit son spectre, véritable « signature » des corps qu'elle émet – ne ressemble en rien aux supernovae connues à ce jour. Elle ne s'apparente ni à celles du type I, qui seraient nées au sein des systèmes binaires (ensembles de deux étoiles proches gravitant l'une autour de l'autre) *ni à celles du type II, dont* on pense généralement qu'elles seraient produites par des étoiles massives et relativement jeunes. Rien à voir non plus avec d'autres types de galaxies plus rares, catalogués jusqu'ici. Il semble donc qu'il s'agit bien là d'*« une nouvelle espèce de supernovae »*, comme nous l'a confirmé M. Michael Friedjung, de l'institut d'astrophysique du CNRS à Paris.

MM. Filippenko et Sargent estiment que *SN1985f* serait née en septembre ou octobre 1984. L'explosion est passée inaperçue, expliquent-ils, parce qu'alors la galaxie au sein de laquelle elle s'est manifestée était relativement proche du Soleil, ce qui rendait les observations difficiles. En outre, comparée aux autres, cette supernova *« n'a jamais été très brillante »*.

Une supernova de faible luminance, libérant de grandes quantités d'oxygène, n'appartenant pas aux types connus : ces caractéristiques rappellent étrangement celles de certains restes de supernovae qui intriguent les chercheurs. Cassiopeia A par exemple, qui a explosé dans notre galaxie à la fin du dix-septième siècle – et qui, curieusement, ne semble pas avoir été observée à l'époque, alors qu'elle aurait normalement dû être visible à l'œil nu plusieurs mois, – présente dans son spectre uniquement des raies correspondant à l'émission d'oxygène. De là à penser qu'un même type d'étoiles serait à l'origine de SN1985f et de Cassiopeia A, il n'y a qu'un pas que les astronomes californiens franchissent volontiers. C'est dire que, si l'on parvenait à connaître la nature de l'astre qui a provoqué l'apparition de la dernière-née des supernovae, bien d'autres mystères pourraient trouver une explication.

D'autres observations seront nécessaires. Mais, déjà, SN1985f offre aux astronomes une occasion rare d'étudier le devenir de cet *« objet bizarre »* dans le milieu interstellaire. Peut-être pourra-t-on alors mieux comprendre les mécanismes susceptibles de conduire à *l'explosion des supernovae*, qui comptent parmi les sources d'énergie les plus importantes pour les galaxies et qui semblent contribuer à la formation de nouvelles étoiles.

ELISABETH GORDON.

(1) M. Filippenko travaille au département d'astronomie de l'université de Berkeley, M. Sargent à l'observatoire du mont Palomar à Pasadena.

● *Panne d'un satellite américain.* – Le satellite américain NUSAT (Northern Utah Satellite), ne fonctionne plus. Placé sur orbite *basse par la navette spatiale* Challenger en avril dernier, ce petit satellite destiné à l'étalonnage de stations de contrôle aérien de l'Agence fédérale de l'aviation civile (FAA) pourrait être définitivement hors service, ont annoncé, le lundi 19 août, les universitaires qui l'ont construit. Le Weber State College d'Ogden (Utah) a signé un contrat de 38000 dollars (environ 320000 F) avec la FAA pour la réalisation d'un autre satellite du même type, qui devrait être lancé en 1987. – *(AFP.)*

Le privé en orbite

Une petite station orbitale à l'usage d'une firme privée devrait être lancée en 1989 par la navette spatiale américaine. La NASA vient en effet de signer un accord avec la société américaine Space Industries Inc. a annoncé, le mardi 20 août, M. James Beggs, administrateur général de l'agence spatiale américaine.

Ce module, dit ISF *(Industrial Space Facility)*, qui serait alimenté par deux grands panneaux solaires et qui mesurerait quelques douze mètres de long, ne *sera pas habité en permanence*, contrairement à la « grande » station orbitale que les Américains comptent lancer au début des années 90.

Mais il devrait permettre à des équipes d'astronautes ou d'ingénieurs – travaillant *« en manche de chemise »*, comme le souligne M. Beggs – de poursuivre en apesanteur des recherches sur la production de produits pharmaceutiques ou de matériaux.

Ce projet est *« le plus ambitieux jamais entrepris dans l'espace par une firme privée »*, a souligné l'administrateur général de la NASA. Si l'entreprise McDonnell Douglas a déjà envoyé à deux reprises (en août 1984 et en avril 1985) un de ses ingénieurs pour travailler à bord de la navette, c'est en effet la première fois qu'une société privée *envisage de se doter d'un* véritable laboratoire spatial.

L'accord signé par Space Industries Inc. prévoit que cette dernière remboursera à la NASA les frais de lancement et de fonctionnement de la petite station orbitale dès que l'entreprise commencera à être rentable.

SPORTS

TENNIS

Les enfants tristes de Roland-Garros

Le mimétisme est saisissant : mêmes tics, même démarche, mêmes habitudes vestimentaires. Lorsqu'on franchit les grilles de Roland-Garros, dix semaines seulement après la clôture des Internationaux de France, on a le sentiment de pénétrer un monde familier. Seules les proportions ont changé. Les géant professionnels ont cédé la place pour les Championnats de France des jeunes, à une armée de champions en herbe. Leur panoplie de parfaits tennismen ne laisse planer aucun doute : le sérieux est à l'ordre du jour. De chaque côté du filet les fronts se plissent, les mâchoires se serrent, les poings se ferment. Un coup de raquette rageur vient ponctuer le moindre passage à vide. Et il n'est pas rare de voir user en direction de l'arbitre de chaise un de ces regards réprobateurs qui font tout le sel des empoignades de haut niveau.

« On peut évidemment regretter un tel climat, explique M. Jacques Dorfman, l'inusable juge arbitre de la Fédération. *Mais c'est un fait. Aujourd'hui, on joue de moins en moins pour le plaisir. Les gosses sont souvent à la peine sur le court. Leurs qualités mentales dépassent souvent leurs qualités physiques. Le tennis prend une place exagérée dans leur existence. Même les plus expérimentés ne pensent qu'à leur classement ou à celui de leur adversaire. Depuis un certain nombre d'années, la race des comptables cause beaucoup de tort à notre sport. »*

Mal polis

Bien sûr, les responsables fédéraux n'ignorent rien des raisons de cette surenchère. La multiplication des épreuves pour jeunes, le rôle nocif de certains parents pressés de rentabiliser au plus vite le talent de leur progéniture, l'exemple télévisé de superchampions pas toujours à la hauteur de leurs responsabilités : tout concourt au mauvais climat enregistré au détour des rencontres les plus anodines. Le succès de tournois comme celui des « Petits As » (treize-quatorze ans) organisé en mars dernier à Tarbes ou celui des championnats de France poussins (neuf-dix ans) créés à Blois à l'initiative de Jean-Paul Loth, entraîneur national, a paradoxalement exaspéré certains éducateurs inquiets de voir de tout jeunes adolescents obéir aussi servilement aux dures réalités de la compétition. Hormis les dangers purement physiques et physiologiques que certains d'entre eux peuvent encourir à force de multiplier matches et entraînement, c'est surtout, selon les plus pessimistes, des troubles psychiques que risquent de contracter à la longue les *enfants embarqués* dans un tel processus.

La Fédération internationale, elle-même alarmée par ce problème, a décidé, lors de son dernier congrès, en juillet, d'interdire purement et simplement les compétitions internationales pour les douze ans et moins et de limiter à quelques tournois professionnels les ambitions des champions prématurés débarqués sur le circuit parfois dès l'âge de quatorze ans.

Autre sujet de préoccupation en ces temps d'inflation tennistique : la correction sur le court et le respect des règlements. *« Le clivage*, explique Jean-Paul Loth, *se fait vers quatorze-quinze ans. Avant cet âge, les jeunes bougonnent, mais ils respectent l'arbitre comme ils respectent leurs parents. C'est après que le problème se pose. La télévision n'est pas innocente dans l'évolution de ce processus. »* La télévision et donc les champions.

John McEnroe, s'il fait l'unanimité du côté des techniciens, a en contrepartie une très mauvaise réputation auprès des pédagogues. *Même ses pairs*, pour près de 50 % d'entre eux, si l'on en croit un sondage de *Tennis Magazine (1)*, le jugent proprement désagréable. Nul doute qu'au-delà de son influence sur le style des plus jeunes, désormais souvent portés comme lui vers le jeu d'attaque, son manque de tenue déteigne aussi sur les générations les plus influençables. Comme le disait un ancien dirigeant français : *« Arrivera peut-être un temps où, à force de devoir composer avec des enfants mal élevés ou trop gâtés, nous devrons, faute de mieux, recruter les vrais champions à l'Assistance publique »*.

BENOIT HEIMERMAN.

(1) Numéro 14 daté de septembre.

● *Tournoi de Cincinnati.* – Yannick Noah, *tête de série n° 3*, s'est qualifié, mardi 20 août, pour le deuxième tour du tournoi de Cincinnati, doté de 375 000 dollars, en battant facilement l'Américain Mike Bauer (6-3, 6-3). Tarik Benhabilès s'est également qualifié aux dépens du Britannique John Lloyd (6-3, 6-1). En revanche, Henri Leconte et Guy Forget ont été éliminés respectivement par l'Indien Vijay Amritraj (7-6, 6-4) et l'Américain Ken Flach (6-4, 6-4).

● *Course de l'Europe.* – En terminant troisième de la quatrième étape Torquay-Lorient (235 milles), *Ker-Cadelac*, de François Boucher, accède à la *deuxième place du classement* général (21,4 pts) derrière *Crédit-Agricole*, de Philippe Jeantot (14,7 pts). *Jet-Services*, de Patrick Morvan, est troisième (21,7 pts).

UN GROUPE FRANÇAIS PRÊT A CONSTRUIRE UNE STATION DE SKI EN CHINE

Les Arcs de Mandchourie

Le groupe français des Arcs pourrait construire la première *vraie station de sports d'hiver* chinoise. Spécialiste des équipements de loisirs, le groupe, présidé par M. Roger Godino – qui a déjà réalisé la station de Borovetz, en *Bulgarie* – vient de faire parvenir aux autorités de Pékin le projet pour une station de 2 500 lits (équivalent de trois gros hôtels) équipée d'une chaîne complète de remontées mécaniques. L'investissement représenterait 35 millions de dollars.

« Les premiers contacts ont été pris en octobre 1983. Les services commerciaux de l'ambassade de France nous ont prévenus que les Chinois avaient l'intention d'édifier une station pour développer le tourisme d'hiver – les investissements dans ce secteur sont plus rentables que ceux pour le tourisme estival – et pour former des skieurs de compétition », nous a déclaré M. Jean-Luc Margot-Duclos, directeur du développement du groupe, qui a suivi le *dossier*.

« Nous avons aussitôt fait un premier déplacement sur les lieux, à 1 200 kilomètres au nord-est de Pékin, dans l'ancienne Mandchourie. C'est une région boisée et vallonnée qui ressemble un peu au Jura et qui était alors encore fréquentée par les loups et les lynx. Après études, il nous est apparu qu'elle était propice à la pratique des sports d'hiver. Toutefois, nous avons dû prévoir un enneigement artificiel en raison de l'absence de statistiques météorologiques assez longues. D'autre part, les clientèles japonaises – vingt-huit millions de skieurs – et de Hong-kong représentent un potentiel sérieux. »

Bref, dès la première tranche des travaux, une piste de descente aux normes olympiques a été prévue par le groupe, qui a réalisé les sites alpins du mont Allen pour les prochains Jeux d'hiver à Calgary (Canada). Des financiers japonais, anglais, et français sont d'ores et déjà intéressés par cette opération qui pourrait avoir d'importantes retombées économiques pour la France.

« Le tourisme en Chine est un secteur en développement malgré les problèmes liés à la nature du système économique », nous a précisé M. Margot-Duclos. Le groupe des Arcs étudie également la réalisation d'un hôtel balnéaire de quatre cents chambres à l'endroit où la Grande Muraille de Chine rejoint la mer. L'investissement serait de l'ordre de 15 millions de dollars.

ALAIN GIRAUDO.

EN BREF

● *Explosion à Royat : trois morts, dix blessés.* – Les pompiers de Royat (Puy-de-Dôme) ont dégagé, mardi 20 août après-midi, le corps de la dernière victime d'une explosion qui a détruit un immeuble de la ville dans la nuit du 19 au 20 août. Le nombre total des victimes *s'établit ainsi à trois morts et* dix blessés dont cinq sont gravement atteints. Une information judiciaire a été ouverte pour déterminer les causes de l'explosion.

● *Les suites de la prise d'otage à la Mosquée de Paris.* – La famille d'Ammour Ouassani, vingt-sept ans, tué le 12 *août* par la brigade anti-commando de la préfecture de police à la Mosquée de Paris, à la suite d'une prise d'otage, a déposé plainte contre X... pour homicide volontaire le 20 août, a annoncé Mᵉ Oussedik, avocat de la famille. Ammour Ouassani s'était présenté à la Mosquée de Paris où il avait tiré sur M. Rabah Dramchini, chef du personnel de la Mosquée, le blessant au foie. Il s'était alors retranché dans un bureau durant cinq heures avec un otage. Ce dernier avait réussi à se libérer quand les policiers tirèrent sur le forcené, qui *« se montrait menaçant »*, selon le commissaire Cancès *(le Monde* du *14 août)*.

● *Viol dans le RER : une information judiciaire est ouverte.* – Une information contre X pour viol a été ouverte, le 20 août, au tribunal de Paris pour élucider les conditions dans lesquelles Isabelle, femme de ménage de dix-huit ans, a été violée par un homme aidé d'un complice le 13 août, vers 18 heures, sur le quai de la station Châtelet-les Halles du RER (*le Monde* du 20 août). Le dossier a été confié à Mᵐᵉ Martine Anzani, premier juge d'instruction, qui doit recevoir, très rapidement, Isabelle, dont la plainte a été déposée le 14 août.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEU DU MERCREDI

LE QUIZ

Ces événements ont fait la « une » de l'actualité il y a quelques semaines ou quelques mois. Si vous êtes un lecteur assidu du *Monde*, vous devriez retrouver sans mal les réponses exactes.

1. L'Allemagne vue par les Français : dans ce sondage publié par *le Monde*, en juin dernier, combien de personnes interrogées considéraient-elles que la France devrait aller défendre la RFA si la sécurité de celle-ci était gravement menacée :

a) 27 % ;

b) 47 % ;

c) 57 %.

2. Révélation de M. Fiterman après les déclarations hostiles au Parti communiste de François Mitterrand au cours de son voyage en Languedoc-Roussillon : il déclarait avoir menacé de quitter le gouvernement :

a) à deux reprises ;

b) une bonne douzaine de fois ;

c) en un nombre inimaginable d'occasions.

3. Comment M. Fabius jugeait-il le conflit qui l'a opposé à M. Lionel Jospin :

a) ridicule et navrant ;

b) artificiel et inopportun ;

c) incompréhensible et regrettable.

4. Au cours de l'émission TF 1 à domicile, quelle est la plus grande qualité que M. Rocard a souhaité se voir reconnaître :

a) le sens de l'humour ;

b) la ténacité ;

c) la compétence.

5. De quel adjectif les instituteurs du Syndicat national qualifient le langage de M. Chevènement :

a) chébran ;

b) simpliste ;

c) ringard.

6. Quel est le nom du grand projet européen encouragé par la France dans le domaine technologique :

a) Quovadis ;

b) Manta ;

c) Eurêka.

7. Le dernier ouvrage d'Olivier Stirn s'intitule :

a) Le Centre et son identité ;

b) Une certaine idée du centre ;

c) A la recherche du centre perdu.

8. Victorieux à Roland-Garros, il se faisait éliminer au premier tour du tournoi de Wimbledon. Ce tennisman s'appelle :

a) Yannick Noah ;

b) Mats Wilander ;

c) Ivan Lendl.

9. Mort du dirigeant Enver Hodja en avril 1985. Il menait depuis quarante ans les destinées :

a) de l'Albanie ;

b) du Yemen ;

c) du Paraguay.

10. Comment M. Fabius a-t-il expliqué qu'il n'avait pas voulu à Matignon du même fauteuil que M. Mauroy :

a) parce qu'il a les jambes moins longues ;

b) parce que ce fauteuil lui rappelait de mauvais souvenirs ;

c) parce que M. Mauroy l'avait cassé.

Solution dans notre prochain numéro

SOLUTION DU JEU DU MARDI
(à la tribune)

1 : la crise institutionnelle ; 2 : président de la République ; 3 : mettre à la porte ; 4 : attention ! ; 5 : l'alternance ; 6 : personnages ; 7 : modérés ; 8 : bardés ; 9 : institutions de la République ; 10 : efficaces ; 11 : sociale ; 12 : pays ; 13 : traumatismes ; 14 : Non, ce n'est pas cela ; 15 : réel ; 16 : objectifs ; 17 : la démagogie ; 18 : embaucher ; 19 : moribonde ; 20 : le contexte ; 21 : commandos ; 22 : le grand soir ; 23 : barres de fer.

● **0 à 5 réponses exactes :**
Ne seriez-vous pas un jospiniste boudeur par hasard ?

● **5 à 10 réponses exactes :**
Insuffisant. Mais peut-être préférez-vous les petits matins et les grands soirs aux réunions électorales.

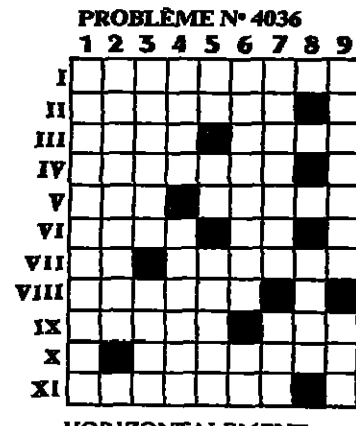
● **10 à 15 réponses exactes :**
Convenable : vous êtes admis au Front républicain. Pour recevoir votre carte, écrivez à Matignon.

● **15 à 20 réponses exactes :**
Bien. Vous avez gagné un boulon de la SKF. Vous pouvez aller chercher votre lot *au siège de l'Humanité ou place du Colonel-Fabien.*

● **20 à 23 réponses exactes :**
Remarquable. Le mimétisme fonctionne parfaitement. A moins que ce ne soit la *mémoire.* Dans tous les cas, précipitez-vous au Club 89, Françoise Castro vous y attend.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4036



HORIZONTALEMENT

I. La préfabrication y a considérablement réduit l'usage du mortier. – II. Noble personnage ou matière menant à la déchéance. – III. Religieux déchaussé. Agit sous le manteau. – IV. Complainte. – V. Premier terme d'une trinité médicale. Son émission peut être rétablie à la suite d'un sondage. – VI. Détroit connu des pêcheurs de Calmar. Indéfini. – VII. Conjonction. On peut le rendre meilleur en changeant d'air. – VIII. Très incommodée par la présence d'un collet monté. – IX. A trouvé en Mars plus fort que lui. Passage de rattrapage quand on a manqué son bac. – X. Terreurs de terriens. – XI. Travaillant à un niveau supérieur.

VERTICALEMENT

1. L'art de supporter l'infortune des autres. – 2. Génératrice d'émissions colorées. – 3. Son « coup » peut assommer quand il est répété. Cheville tordue. – 4. On peut s'y rendre sans consulter la carte. Jeune forestier. – 5. Note. Dépouillé de tout. Alimente le Pô. – 6. Telle est l'ovule de la plupart des espèces. Scrutin. – 7. Inspecte intimement des reines de beauté. Signe du temps. – 8. Gobée ou difficile à avaler. – 9. Grand d'Asie d'abord glacial. Le premier touché par les feux du ciel.

Solution du problème n° 4035

Horizontalement

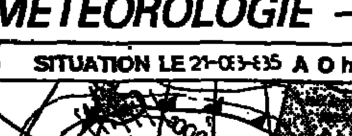
I. Laveuse. – II. Erin. Argo. – III. Car. Pie. – IV. Obéron. Le. – V. Ri. Artois. – VI. Beauchamp. – VII. CQ. Osai. – VIII. Seau. Nice. – IX. Reposer. – X. Emu. Ur. – XI. Rustrerie.

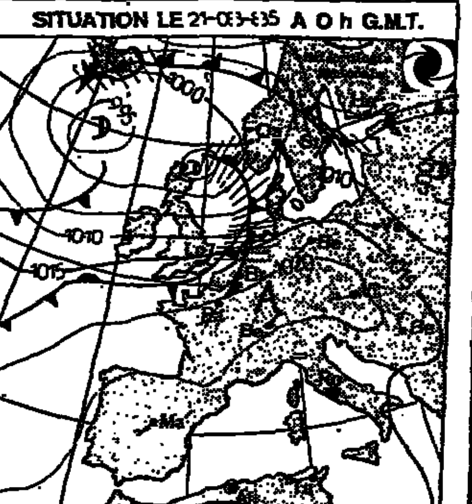
Verticalement

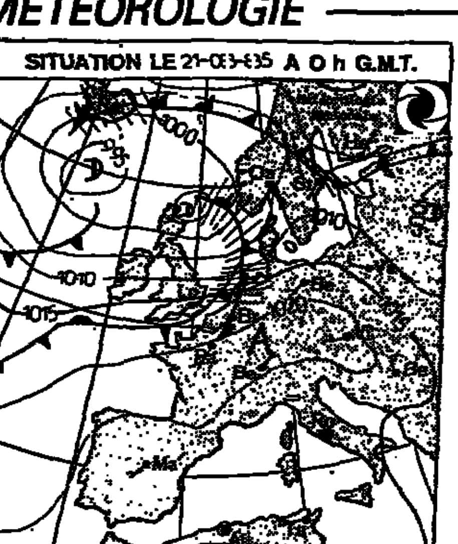
1. Le Corbusier. – 2. Arabie. Mu. – 3. Vire. Acarus. – 4. En. Rauque. – 5. Porc. Pur. – 6. Saint-honoré. – 7. Ere. Oasis. – 8. Limace. – 9. Robespierre.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE









Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 août à 0 heure et le jeudi 22 à minuit.

Situation générale. – Après une belle journée mercredi sur la plus grande partie du pays, on assistera dans la nuit de mercredi à jeudi à l'arrivée d'un front froid pluvieux peu actif sur le Nord-Ouest, qui progressera vers l'intérieur dans la journée de jeudi, amenant le soir une évolution orageuse modérée du Bordelais au Massif Central et au Jura.

Jeudi matin, le temps sera très doux et ensoleillé de la Méditerranée aux Alpes. Le beau temps chaud se maintiendra toute la journée sur ces régions.

Sur Aquitaine, Centre, Bourgogne et Alsace, on observera le matin des formations brumeuses, laissant place ensuite à une belle matinée ; les nuages envahiront le ciel de ces régions vers la mi-journée. Dans le Nord-Ouest, après des pluies nocturnes sur la Bretagne, le temps sera maussade et pluvieux le matin de l'embouchure de la Loire à la Normandie et au Nord. Cette zone de mauvais temps progressera vers l'est dans la journée avec des pluies surtout marquées au nord de la Loire et touchera le soir les régions Aquitaine, Massif Central, Bassin parisien et Nord-Est. En soirée, des orages locaux se produiront dans le Sud-Ouest, le Massif Central et jusqu'au Jura.

Après les pluies du matin, les éclaircies se développeront dans l'Ouest, elles seront prédominantes sur le sud de la Bretagne tandis que quelques averses pourront se produire du Cotentin à la Picardie et aux Flandres.

Les températures minimales seront assez élevées le matin de l'ordre de 14 à 16 degrés sur le nord et l'ouest de la France ; 20 à 22 degrés sur le sud.

Les températures maximales, quant à elles, marqueront une légère baisse sur la moitié nord-ouest de la France, 21 à 23 degrés en Bretagne et le long de la Manche, 24 à 28 degrés du Bassin parisien au Sud-ouest et dépasseront encore 30 degrés dans le Sud-Est.

Les vents seront en général faibles de secteur ouest dominant sauf fortes rafales sous les orages.

Températures (le premier chiffre indique le minimum enregistré dans la nuit du 20 au 21 août, le second, le maximum de la journée du 20 août) : Ajaccio, 15 et 28 degrés ; Biarritz, 15 et 25 ; Bordeaux, 12 et 27 ; Bréhat, 16 et 23 ; Brest, 16 et 19 ; Cannes, 21 (minimum) ; Cherbourg, 8 et 20 ; Clermont-Ferrand, 9 et 26 ; Dijon, 11 et 25 ; Dinard, 17 (minimum) ; Embrun, 12 et 27 ; Grenoble-St-M.-H., 13 et 28 ; Grenoble-St-Geoirs, 11 et 28 ; La Rochelle, 14 et 22 ; Lille, 17 et 22 ; Limoges, 13 et 22 ; Lorient, 17 et 21 ; Lyon, 11 et 25 ; Marseille-Marignane, 16 et 30 ; Menton (non communiqué) ; Nancy, 10 et 22 ; Nantes, 13 et 23 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 27 ; Paris-Montsouris, 14 et 21 ; Paris-Orly, 13 et 21 ; Pau, 13 et 27 ; Perpignan, 19 et 32 ; Rennes, 16 et 22 ; Rouen, 16 et 21 ; Saint-Etienne, 9 et 26 ; Strasbourg, 11 et 25 ; Toulouse, 11 et 28 ; Tours, 11 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 (maximum) ; Genève, 12 et 27 ; Lisbonne, 17 et 29 ; Londres, 12 et 20 ; Madrid, 18 et 37 ; Rome, 20 et 29 ; Stockholm, 14 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LE CARNET DU Monde

Mariages

– **Sophie MEARY**
et
Rémi CHAMPSEIX

sont heureux de faire part de leur mariage, le 10 août 1985 à Mougins.

Château Saint-Barthélemy,
20, chemin du Clos-d'Embertrand,
06250 Mougins.

Décès

– La famille et les proches amis nous prient d'annoncer le décès, survenu le 16 août 1985 dans sa quarante-sixième année, de

Patrice CARRARA,
professeur à l'université Paul-Sabatier de Toulouse,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure (Rue d'Ulm)
ancien membre du CEA (Saclay),
ex-directeur de l'IREN (Abidjan).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les obsèques auront lieu le 22 août au Nayrac (Aveyron).

– M. et Mme Philippe Cornut
et leur fille Florence
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice CIPRUT,
née Gentille Besso,

survenu le 19 août 1985 dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 22 août au cimetière parisien de Pantin à 10 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, avenue de Saint-Mandé,
75012 Paris.

– M. Paul Peigné,
Claudette et Henri Joannis,
Frédéric, Cécile, François, Marion Joannis
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anny FLORE,

survenu dans la paix du Seigneur le 17 août 1985 à Boulogne (Hauts-de-Seine).

Le service religieux sera célébré le vendredi 23 août à 8 h 30 en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Loupiac (Lot).

M. Peigné,
17, rue Nicolo,
75016 Paris.
M. et Mme Joannis,
100, rue de la Convention,
75015 Paris.

– L'Association de santé mentale du 13e arrondissement de Paris,
Son conseil d'administration,
Les médecins,
Les membres des équipes soignantes et administratives,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie

Micheline MARTIN,
professeur
à la faculté de médecine
Pitié-Salpêtrière,
médecin-directeur
de l'hôpital de l'Eau-Vive à Soisy,

survenu le 19 août 1985.

L'inhumation aura lieu le jeudi 22 août 1985 à 14 h 30 au cimetière parisien de Pantin.
Ni fleurs ni couronnes.

– M. René Moch,
M. et Mme Pierre Mothe,
Ses frères et belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MOCH,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 19 août 1985.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 août à 14 heures au cimetière du Montparnasse.
Réunion porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.

3, avenue Milleret-de-Brou,
75016 Paris.

– Le président,
Le vice-président,
Le conseil d'administration
et le personnel de la Société nationale Elf-Aquitaine,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul MOCH,
ingénieur en chef des mines en retraite,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien président de sociétés
du groupe Elf-Aquitaine,
ancien membre
du Conseil économique et social.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 août à 14 heures.

Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, 3 boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

(Lire page 8.)



– Pierre Regina,
Norbert et Catherine Regina,
Nicole Regina,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et belle-mère

Ginette REGINA,

à l'âge de soixante-douze ans, le 17 août 1985.

Nice, Paris.

– Hervé et Marielle Pay,
M. et Mme Guy Muraille
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Rougeot,
M. et Mme Jean-Claude Samaran
et leurs enfants,
ont le regret d'annoncer le décès de

Monique SAMARAN,
veuve de Jean-Pierre Pay,

née à Tunis, le 14 janvier 1932.

« Je ne meurs pas, j'entre dans la vie. »

31, avenue des Romarins,
Carry-le-Rouet.

– Mme Roger Toulon,
née Simone Chantrefoux,
Et ses enfants Jean-Claude,
Marie-Laure et Nathalie,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger TOULON

survenu le 17 août 1985 dans sa soixante-dixième année, à Bourges.

L'inhumation a eu lieu le 20 août dans l'intimité familiale au cimetière de Montrouge (92120).

Cet avis tient lieu de faire-part.
4, avenue Ernest-Renan,
18000 Bourges.
24, rue de Bagnolet,
75020 Paris.

– M. et Mme Henri Wajs,
M. et Mme Jean Unger,
M. et Mme Gérard Unger
et leurs enfants
Mlles Agnès et Françoise Wajs,
M. et Mme Philippe Granier
et leurs enfants,
M. et Mme Robert de Groot,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Icchok WAJS,
née Matla Gorka,

survenu le 20 août 1985 dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 août.

Réunion à 16 heures à la porte principale du cimetière de Bagneux.
Ni fleurs, ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a dix ans,

Jean FABRE

disparaissait dans l'Espinouse.

Il y a quelques jours, la rue de son village natal, où il avait bâti sa maison, a été baptisée de son nom.

Pour tous ceux qui l'ont aimé, son souvenir est toujours vivant.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 21 août :

DES DÉCRETS

● Portant modification du décret du 20 mars 1985 relatif à l'entrée en vigueur du transfert de compétences en matière d'enseignement.

● Modifiant le décret du 12 juillet 1985 concernant l'octroi d'une prime aux producteurs qui s'engagent à abandonner définitivement la production laitière.

UN ARRÊTÉ

● Portant création d'un grand prix national de la traduction.

DES DÉCISIONS

● Portant autorisation à des associations d'assurer un service local de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 AOUT

« Les impressionnistes au musée du Jeu-de-Paume », 1 h 45, accueil du musée.

« Le Père-Lachaise du XXe siècle », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Cent tombeaux de couples célèbres », 14 h 45, 10 avenue du Père-Lachaise (V. de Lanade).

« Le Musée des arts décoratifs », 15 h, 107, rue de Rivoli.

« Il y a trois centans, l'hospice des incurables et les dames de St-Maur », 15 h, entrée hôpital Laennec, 42, rue de Sèvres.

« St-Julien-le-Pauvre et son quartier », 14 h 30, entrée église.

« Le parc Georges-Brassens (anciens abattoirs de Vaugirard et la Ruche », 15 h, angle rue des Morillons et rue Brancion.

« La vie des étudiants au Moyen-Age sur la Montagne Ste-Geneviève. Evocation des souterrains secrets de St-Etienne-du-Mont. Etrange histoire du Panthéon », 15 h, 4, rue des Carmes (I. Hauller).

« La Seine et ses ponts, 15 h, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

« Les hôtels de l'Ile-St-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie.

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (sortie Lobau) ou sortie St-Paul.

« Le Marais illuminé », 21 h, parvis Hôtel-de-Ville devant poste.

BREF

VIE CULTURELLE

LE K'O SSEU, QU'EST-CE ? – Créée en 1978 à l'initiative de M. Jacques Chirac, l'ADAC (Association pour le développement de l'animation culturelle de Paris) s'est donné pour but d'organiser des ateliers d'animation culturelle afin de développer la vie artistique dans la capitale. Actuellement il en existe quatre cents répartis dans les vingt arrondissements et regroupant soixante-six disciplines différentes : astrologie, création d'automates, claquettes, travail du cuir, décoration florale française ou orientale (Ikebana) K'o Sseu (tapisserie chinoise), laque orientale et contemporaine, peinture de miniatures sur ivoire ou parchemin, sculpture, mosaïque, vitraux, verre filé, etc., mais aussi, plus traditionnellement, chant, théâtre, gymnastique ou yoga.

★ **On peut se procurer gratuitement la liste complète des activités par arrondissement aux bureaux de l'ADAC, 27, quai de la Tournelle, 75005 Paris. Tél. : (1) 326-13-54 ou à la Maison des ateliers, terrasse Rambuteau (angle rue P. Lescot et rue Rambuteau), Paris 1er. Tél. : (1) 233.45.54.**

GUIDE

DE CHAUX ET DE PLATRE. – La délégation régionale de l'architecture et de l'environnement et le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines viennent, avec le concours de la préfecture de la région d'Ile-de-France, de réaliser une brochure sur les *Enduits extérieurs au plâtre et chaux*. Cette plaquette, illustrée de photos en couleurs, entend réhabiliter l'emploi des enduits à base de matériaux naturels (gros mortier additionné de sable et de chaux) qui constituent pour les bâtiments une meilleure protection contre les intempéries. Elle intéressera plus particulièrement les architectes, entrepreneurs et élus locaux.

★ **Préfecture de la région d'Ile-de-France, 29, rue Barbet-de-Jouy, 75700 Paris. Tél. : (1) 550-32-12.**

NATURE

ZOOTHÈQUE. – La librairie zoothèque, spécialiste du livre animalier et vétérinaire, propose aux amis de la nature son catalogue 1985. Parmi les 1 500 ouvrages présentés, des livres sur les animaux familiers (chiens, chats, oiseaux, poissons d'aquarium), les chevaux, les petits élevages, l'écologie et le comportement animal.

★ **Librairie zoothèque, 38, avenue du Général-de-Gaulle. 94700 Maisons-Alfort. tél. : (1) 368-61-74. Envoi gratuit sur simple demande.**



économie

REPÈRES

Dollar : reprise à 8,4850 F.

L'annonce d'une augmentation du PNB américain légèrement supérieure aux prévisions a favorisé, mercredi 21 août, une reprise du dollar sur toutes les grandes places financières internationales. La devise américaine a ainsi coté 8,4850 F à Paris (contre 8,4410 F la veille) et 2,7780 DM à Francfort (contre 2,7652).

Cependant, les affaires ont été très calmes dans l'ensemble. Les cambistes faisaient remarquer que le cliché sur la situation économique outre-Atlantique datait maintenant d'un mois et demi *et, en conséquence, la satisfaction procurée par ce signe d'un* très lent redémarrage de l'expansion américaine a été fortement atténuée.

Charbonnages : légère amélioration des résultats en 1984

Charbonnages de France *n'a* perdu en 1984 *que* 13,7 millions de francs, contre 768,7 millions en 1983, après versement d'une aide publique de 6,662 milliards de francs, et sans tenir compte de CdF-Chimie, dont les pertes nettes se sont élevées à 900 millions *de francs. Avant toute aide de l'Etat, les pertes des bassins se sont élevées* à 3,448 milliards de francs (4,2 % de moins que l'an passé), la perte par tonne produite s'élevant encore à 189,7 F, un peu moins que l'année précédente (194,35 F), mais près de quatre fois plus qu'en 1981 (51,36 F).

L'amélioration des résultats consolidés de l'établissement central *et des bassins s'explique par une hausse légère des rendements* (+ 4,9 %), une amélioration des prix de vente (le chiffre d'affaires a progressé de 14,8 %, alors que la production a diminué de 1,8 %), une diminution des stocks (– 21,7 %), des investissements (– 27,6 %) *et des effectifs de* 5 000 personnes (– 8,8 %).

Investissements à l'étranger : progression très forte du Japon

Les investissements directs du Japon à l'étranger ont atteint 10,2 milliards de dollars au cours de l'année financière 1984 (achevée en mars 1985) soit 2 milliards de plus qu'au cours de la période *précédente (+ 20 %), indique un rapport* du Ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). La progression la plus spectaculaire a été enregistrée en Europe, où ces investissements ont pratiquement doublé en un an, passant de 990 millions à 1,9 milliard de dollars.

Les implantations ou les prises de participation japonaises aux Etats-Unis et au Canada ont aussi nettement progressé, de 2,7 milliards à 3,5 milliards de dollars (+ 30 %). La progression a été la plus faible en Amérique latine, à 2,3 milliards contre 1,9 milliard précédemment. Une légère baisse a été notée en Asie, à 1,6 milliard contre 1,8 milliard. – *(AFP.)*

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

OUGANDA

● **Reprise des exportations de café.** – Les exportations ougandaises de café, qui représentent plus de 93 % des revenus d'exportation du pays, ont repris après trois semaines d'interruption consécutives au coup d'Etat qui a renversé le président Milton Obote, le 27 juillet dernier.

RFA

● **Forte hausse du nombre des faillites.** – Le nombre des faillites a augmenté de 12 % au premier semestre par rapport aux six premiers mois de 1984, s'élevant à 9377, indique l'Office fédéral des statistiques. En 1984, le nombre total des faillites avait atteint 16698, ce qui constituait un record absolu. Le secteur du bâtiment est le plus touché. Les sociétés immobilières, comptabilisées dans les services, ont également enregistré une importante hausse des faillites. – *(AFP.)*

Social

● **La CGT bloque l'accès de l'usine SKF.** – Des militants CGT se sont opposés le mardi 20 août à l'entrée dans l'usine SKF d'Ivry (Val-de-Marne) d'un expert mandaté par le tribunal administratif de Paris pour préparer l'enlèvement de produits chimiques dangereux, parce que celui-ci était accompagné *de représentants* de la *direction* de l'entreprise. La direction, mise en demeure par le commissaire de la République du Val-de-Marne, d'évacuer des produits dangereux stockés dans un laboratoire, a fait appel au tribunal administratif. *La CGT* affirme négocier avec la préfecture pour faire enlever les produits en question.

● **Occupation de l'usine Olida de Lyon.** – Des salariés d'Olida (charcuterie) occupent depuis le 16 août l'usine de Lyon, à l'appel de la CGT. Ils protestent contre le projet de restructuration de l'entreprise prévoyant la fermeture de l'usine de Lyon, le transfert de ses activités en Bretagne et la suppression de 181 emplois. La CGT, majoritaire dans l'entreprise, veut rencontrer les représentants du groupe Mimram, qui vient de racheter Olida, pour proposer la création d'un centre de recherche, l'augmentation de la production d'aliments sous conditionnement léger et la sortie de produits nouveaux.

● **Quinzaine d'action de la métallurgie CGT début septembre.** – La Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT a invité ses syndicats à prendre pendant la première quinzaine de septembre dans les entreprises des *« initiatives multiples : arrêts de travail, pétitions, motions, délégations auprès des directions, meetings d'information, etc. Elle appelle ses syndicats et ses militants à se mobiliser rapidement autour de revendications immédiates »* et à constituer des *« cahiers de revendications »*. Trois thèmes sont mis en avant par la FTM-CGT : le pouvoir d'achat, les libertés et les restructurations dans la navale, la sidérurgie et l'automobile.

● **Le secrétaire de la section PCF de Renault licencié.** – M. Daniel Lacroix, secrétaire de la section du PCF de Renault, depuis 1980, a été licencié de 31 juillet sans indemnités, la direction de la firme ayant refusé de renouveler le congé sans solde dont il avait bénéficié les quatre années précédentes. La lettre de licenciement précise aussi que M. Lacroix, *« tenu à une certaine réserve »* – car il ne détenait pas le mandat syndical, a *« commis des manquements graves à ses obligations »* : visite de cent cinquante jeunes chômeurs à Billancourt, remise de cartes du PCF dans une local de la Régie, prise de parole dans des réunions publiques, notamment. Pour celle-ci, il avait été condamné par le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) le 7 juin. *L'Humanité* du 21 août, annonce aussi des sanctions contre des militants CGT. Selon la Régie, seul M. Guy Rouget, secrétaire du comité d'entreprise, a été reçu le 20 août par la direction, accompagné par M. Fournier, délégué syndical central CGT, à propos de la visite de trois membres du bureau confédéral à Billancourt le 12 août, mais aucune sanction n'est envisagée contre lui.

CONJONCTURE

● Aux Etats-Unis

La croissance est révisée en hausse

L'économie américaine a progressé de 2 % hors inflation en rythme annuel au deuxième trimestre, et non de 1 %, comme précédemment annoncé par le département du commerce. Cette révision avait été prévue par certains experts à la suite de celle, à la hausse également, de la production industrielle de mai et de juin. Cette fois, c'est une augmentation plus forte que prévue des stocks des entreprises qui a conduit à une réévaluation de la croissance de l'activité.

Toutefois, selon la même source, les profits des entreprises américaines, après impôts, ont encore baissé de 0,4 % au deuxième trimestre de cette année. La principale raison de la faiblesse persistante de l'économie est le niveau élevé du déficit du commerce *extérieur, qui* devrait atteindre 150 milliards de dollars cette année. A cet égard, l'important groupe patronal des industries de transformations affirme que le niveau élevé du dollar – *responsable de la perte de compé*titivité de l'industrie américaine – explique 50 % du tassement de la conjoncture aux Etats-Unis.

Au total, sur les six premiers mois, compte tenu de la croissance de 0,3 % au premier trimestre, le produit national brut américain (PNB) se serait donc accru de 1,1 % en rythme annuel. Il faudrait donc enregistrer un gain de 4,9 % au second semestre pour atteindre l'objectif officiel de 3 % de croissance sur l'ensemble de l'année (+ 6,8 % en 1984).

Les experts privés tablent plutôt sur un taux de croissance de 2 % pour 1985. M. David Stockman, l'ancien directeur du budget, dans une interview récente au magazine américain *Fortune*, reste lui aussi pessimiste. Selon lui, le déficit budgétaire, que le président Reagan a été incapable de réduire cette année, constitue la plus grande menace sur la croissance. Ainsi, pour éviter une récession, la Réserve fédérale devrait, souligne-t-il, abaisser les taux d'intérêt. Or elle pourrait en être dissuadée afin de ne pas décourager les entrées de capitaux dont l'économie a besoin pour financer le déficit budgétaire, conclut M. Stockman.

Les incertitudes demeurent donc quant à l'avenir de la croissance américaine, alors même que varient les informations relatives aux performances passées de l'économie. Le chiffre de la croissance du PNB au premier trimestre a été révisé trois fois : 2,1 %, 1,3 %, 0,7 %, 0,3 %. Il y a déjà eu deux révisions pour le deuxième trimestre (une première estimation flash avait annoncé 3,1 % de croissance). Ces révisions, dont la fréquence est déconcertante, témoignent de l'importance attachée à la moindre indication sur l'activité économique américaine, même incomplète.

● En France

Quatre milliards de déficit extérieur

(Suite de la première page.)

Est-il besoin de souligner que chez notre principal partenaire commercial, l'Allemagne fédérale, la demande extérieure de biens d'équipement a été en hausse de 18,1 % depuis le début de l'année. Ainsi se trouve confirmé ce qu'écrivait l'OCDE il y a quinze jours : *« Dans un contexte de concurrence internationale très vive, la décélération de l'inflation resterait insuffisante pour empêcher une détérioration de la compétitivité extérieure vis-à-vis de ses partenaires les moins inflationnistes. »*

Cette situation est d'autant moins rassurante que la reprise américaine s'essouffle (elle avait permis dans les premiers mois de 1985 l'apparition d'un excédent commercial de la France à l'égard des Etats-Unis jamais observé jadis), que les industriels français auront du mal à profiter d'une reprise allemande tirée essentiellement par l'investissement, que le deuxième partenaire commercial de la France – l'Italie – vient par une dévaluation de sa monnaie de reprendre une marge de compétitivité, qu'enfin l'Hexagone est le plus mal placé des grands pays industrialisés pour le commerce avec la zone Asie-Pacifique, la plus dynamique du globe, une position que les problèmes actuels de la France dans le Pacifique ne permettront pas d'améliorer.

On ne saurait mésestimer les fruits de la rigueur sur l'inflation, la désindexation des salaires, la reconstitution des marges des entreprises. Mais les échanges extérieurs ont cela de contraignant qu'ils déterminent le degré de liberté dont dispose l'économie française pour sa croissance. Cette marge de manœuvre, l'OCDE rappelait qu'elle restait *« limitée et que la consolidation des progrès réalisés passe par la poursuite d'une politique de rigueur pendant une période encore prolongée »*.

Au moins autant de rigueur que par le passé pour un pays qui a choisi l'orthodoxie prônée par l'OCDE et le FMI – ce qui risque de poser pour 1986 l'opportunité de prolonger l'allègement des impôts directs sur les ménages – et la nécessité de recouvrer une certaine compétitivité, – ce qui relancera le débat sur la position relative du franc et du mark dans le SME : il arrive qu'un petit indice estival pose bien des questions.

BRUNO DETHOMAS.

SOCIAL

M. MICHEL DELEBARRE RÉPLIQUE A M. EDMOND MAIRE

C'est politiquement que M. Michel Delebarre, ministre du travail, répond par un entretien au quotidien *Libération* à l'article de M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, que nous avons publié (*le Monde* du 20 août).

« Je ne crois pas qu'on puisse faire (...) à coups d'adjectifs un amalgame entre la gauche et la droite », déclare M. Delebarre. *« Le problème est de savoir si la gauche et la droite accordent la même importance et la même place aux syndicats »*, poursuit-il, en ajoutant : *« A la veille ou au lendemain des élections, la gauche c'est la gauche, la droite c'est la droite. » « Je ne suis pas sûr de mettre sous le terme de rassemblement le même sous-entendu qu'Edmond Maire. »*, continue le ministre du travail, pour qui le rassemblement est la réunion *« autour du Parti socialiste »* des hommes et des femmes *« du monde syndical et du monde associatif »* pour faire avancer les idées de progrès et de modernisation.

D'accord avec M. Maire pour regretter que *« le débat public (...) ait tendance à se focaliser trop sur des problèmes de réforme électorale »*, M. Delebarre insiste : *« Je crois que l'enjeu essentiel de ces élections est de savoir si, en même temps qu'on modernise la France, on est capable de moderniser la société française en empêchant les phénomènes d'exclusion sociale. »* Retrouvant ses préoccupations de ministre du travail, il affirme qu'*« il n'y a pas de modernisation de l'économie s'il n'y a pas de modernisation des rapports sociaux »*.

● **Grève de soixante-douze heures des équipages du groupe Worms.** – L'intersyndicale CGT, CFDT et CGC des marins et officiers, réunie au Havre, le 20 août, a lancé un appel à la grève de soixante-douze heures à tous les équipages des navires du groupe Worms. Par cette action, les organisations syndicales entendent s'opposer à *« une opération de démantèlement de la flotte marchande et de démolition du statut social des marins »*. Quatre navires du groupe Worms sur trente-huit sont récemment passés sous pavillon de complaisance. Un cinquième doit faire l'objet d'une mesure similaire.

AFFAIRES

PEPSI CONTRE COLA

La guerre du «coke»

Professionnels du marketing et fanas de coke suivent avec la même passion le match qui oppose depuis quatre vingt-sept ans le favori Coca Cola à l'outsider Pepsi. Enjeu de la lutte : le *marché des « soft-drinks »* (boissons non alcoolisées), détenu en 1984, selon la revue américaine *Beverage World*, à 37 % par Coca et à 21,2 % par Pepsi.

Devant la montée en force de son cadet (*le bénéfice de Pepsi* est passé à 179,8 millions de dollars au premier semestre 1985, soit une hausse de 29 % par rapport aux six premiers mois de 1984), Coca Cola, avec 337 millions de dollars de *bénéfices* (+ 6 %), avait joué la carte de la diversification. Il se retrouve maintenant bien occupé avec deux bébés sur les bras, le « New Coke » (plus sucré et moins amer) et le bon vieux « Classic Coke ». A tel point que Pepsi s'est chargé, mardi 20 août, de faire de la promotion pour l'ennemi, en présentant ce dernier-né en avant-première dans dix-neuf capitales du monde !

Pour Pepsi, les choses sont claires : Coca, en se dédoublant, a perdu sa personnalité ; on peut donc compter sur une explosion des ventes Pepsi aux Etats-Unis, mais aussi sur les autres marchés nationaux. Et Pepsi de prendre son adversaire de vitesse, à grands coups de publicité comparative. Chez Coca, on *« remercie pour la promotion »*, mais on rit un peu jaune ; d'autant que le même jour, un juge fédéral américain a ordonné à la compagnie de rendre publique la formule secrète, *concoctée* il y a quatre-vingt-dix-neuf ans par un pharmacien d'Atlanta et toujours enfermée, inviolée, dans le coffre *d'une banque de la ville.* La guerre des « cokes » bat son plein...

A. C.

● En Grande-Bretagne

Prévisions pessimistes pour 1986

« Une longue période d'expansion soutenue, bien que modérée, pourrait toucher à son terme », indique dans sa revue trimestrielle l'Institut national de recherche économique et sociale, organisme privé de prévision. L'Institut prévoit une nette réduction du taux de croissance de l'économie britannique, soit 1,4 % seulement en 1986 contre 3,6 % cette année, avec notamment un ralentissement des exportations et de l'investissement. La production de l'industrie manufacturière pourrait même diminuer de 0,1 %, après une progression de 1,8 % en 1985.

Cependant le taux d'inflation annuel devrait s'abaisser à 5,5 % à la fin de cette année, puis tomber à 3,5 % à la fin de 1986, estime *l'Institut. Mais* la croissance des salaires sera à peine ralentie : de 7 % cette année à 6,5 % à la fin 1986. Il en résultera une nette augmentation du pouvoir d'achat des salariés actifs (+ 2,4 % en 1986, selon l'Institut) ; mais le nombre de chômeurs adultes (à l'exclusion des jeunes non inscrits comme demandeurs d'emploi) continuera à croître, de 3 220 000 personnes en 1985 à 3 310 000 l'an prochain. – *(AFP)*.

● **Baisse des taux d'intérêt en RFA.** – Les trois plus grandes banques privées d'Allemagne fédérale (Deutsche Bank, Commerzbank et Dresdner Bank) ont annoncé, simultanément, le 20 août, une baisse de 0,75 % de leur taux d'intérêt pour la clientèle privée, répercutant ainsi la diminution d'un demi-point des taux directeurs décidée, le *15* août dernier, par la Bundesbank. Les taux d'intérêt annuels sur les découverts des comptes particuliers passent ainsi de 10,25 % à 9,50 % pour la Dresdner Bank et de 10,50 % à 9,75 % pour les deux autres établissements.

ENTREPRISES

Surcapacités d'éthylène : Exxon ferme son vapocraqueur de Cologne

Esso Chemie, filiale allemande du groupe pétrolier américain Exxon, arrêtera, à la fin de cette année, son vapocraqueur de Cologne, d'une capacité en éthylène (produit de base de toute la chimie organique) de 450 000 tonnes/an. Pour justifier sa décision, la compagnie pétrolière s'abrite derrière les surcapacités européennes évaluées à 1,2 million de t/an (8,5 % d'une production légèrement supérieure à 14 millions de tonnes en 1984, dont 11,9 millins pour la seule CEE), ce qui l'avait amenée, en début d'année, à céder son vapocraqueur suédois de Stenungsund (350 000 t/an) à la compagnie norvégienne Statoil.

En fait, Exxon cherche à privilégier la nouvelle unité écossaise (500 000 t/an d'éthylène) construite à Mossmorran, dont le groupe se partage la propriété avec Shell et qui sera mise en route en septembre prochain, et surtout à se dégager d'une activité dans la chimie lourde devenue peu rentable. Cependant, un risque de pénurie (provisoire) se profile à l'horizon. L'accident survenu dans la nuit du 19 au 20 mai dernier au vapocraqueur d'Enichem (groupe d'Etat italien), à Priolo (Sicile), le plus grand du monde (600 000 t/an), avait, en effet, dévasté une bonne partie des installations et privé les chimistes italiens de 200 000 tonnes *d'éthylène. La reconstruction ne sera pas achevée avant l'été 1986* et, avec les inévitables essais de démarrage, l'unité ne sera pas opérationnelle avant longtemps. Exxon a, d'autre part, décidé de fermer sa raffinerie de Hambourg qui ne tournait qu'à 61 % de sa capacité (5,5 millions de t/an de pétrole).

Poclain Hydraulics définitivement repris par M. Bataille

Poclain, spécialiste français de la pelle hydraulique, dont l'actionnaire principal est le groupe américain Case-Tenneco, a définitivement vendu sa filiale Poclain Hydraulics. *L'accord a été signé* le 13 août avec un groupe d'actionnaires dirigé par l'ancien président du conseil de surveillance de Poclain, M. Pierre Bataille (*le Monde* du 12 avril 1985).

Il inclut l'unité de Verberie (Oise) et les filiales commerciales de Poclain Hydraulics. La cession de cette dernière, qui emploie 600 personnes pour un chiffre d'affaires de 425 millions de francs, fait partie du plan de restructuration de Poclain, confronté depuis *plusieurs années à des difficultés* financières. Le premier repreneur envisagé, l'américain Vickers, avait finalement été écarté, une solution française ayant été jugée préférable. Le groupe d'actionnaires comprend, aux côtés de l'IDI (Institut de développement industriel), de la BIMP (Banque industrielle et mobilière privée) et de la banque Neuflize-Schlumberger-Mallet, l'allemand Bomag, spécialisé dans le matériel pour travaux publics. Bomag, filiale d'AMCA – fabricant français d'équipements automobiles (chaînes à neige, ceintures de sécurité), lui-même filiale de la Compagnie générale des voitures à Paris – était déjà un client important de Poclain Hydraulics.

Utah International prend le contrôle de la mine de cuivre chilienne Escondida

La société américaine Utah International, filiale du groupe australien Broken Hill, a racheté à Texaco la participation de 50 % détenue par cette dernière dans la mine de cuivre d'Escondida, située dans le *nord* du Chili. Cette mine avait été découverte en 1981 par une société commune créée par Utah International (qui en détenait la moitié) et par Getty, laquelle avait cédé ses parts à Texaco en 1984. La réalisation effective de cet accord dépend toutefois de l'approbation des autorités gouvernementales concernées, a précisé Texaco, sans révéler les modalités exactes de l'opération financière. – *(AFP.)*

M. Carl Icahn devrait prendre le contrôle de TWA

Le financier new-yorkais Carl Icahn, semble avoir désormais *remporté la bataille qui l'opposait* à Texas Air pour le contrôle de TWA. Les dirigeants de la compagnie aérienne américaine ont, en effet, rejeté, le 20 août, les propositions de Texas Air (vente séparée des liaisons transatlantiques et émission d'actions préférentielles) destinées à empêcher M. Icahn de prendre plus que les 45,5 % *des actions* de TWA *qu'il* possède déjà. Ce refus signifie un changement de position des *dirigeants jusqu'ici* alliés à Texas Air. Ils se rallient désormais aux propositions de M. Icahn.

Enterprise Oil lance une OPA sur Saxon Oil

La compagnie pétrolière britannique Enterprise Oil, privatisée l'été dernier par le gouver*nement* Thatcher, a lancé, le 20 août, une offre publique d'achat sur Saxon Oil, autre petite compagnie pétrolière possédant divers intérêts en mer du Nord. L'offre se monte à 540 pence par action, soit au total 121 millions de livres sterling. Enterprise Oil, dans laquelle Rio Tinto Zinc détient un intérêt de près de 30 %, avait auparavant procédé à des achats en Bourse qui lui ont déjà permis d'accumuler 14,91 % du capital actions de Saxon.

ANNONCES CLASSÉES



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

OFFRES D'EMPLOIS

DEMANDES D'EMPLOIS

formation professionnelle

propositions diverses

villégiature

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

CONSOMMATION

DGCC + DCRF = DGCCRF

Officiel : DGCC + DCRF = DGCCRF. Ce n'est ni un rébus, ni une pseudo formule mathématique. C'est une réforme du ministère de l'économie, des finances et du budget, *« dans un souci de simplification administrative et de rationalisation dans la gestion de l'administration »*. Il n'y aura plus désormais une direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCC) et une direction de la consommation et de la répression des fraudes (DCRF), mais une unique direction générale de la concurence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), en attendant que ce titre compliqué se simplifie, le temps aidant.

Il paraît logique, au premier abord, de regouper ainsi des gens qui s'occupent tous de veiller au respect de la loi et de la réglementation, chacun dans son domaine, qu'il s'agisse de prix, de publicité, d'étiquetage, de falsification des produits, etc. Et les raisons que donnent MM. Bérégovoy et Emmanuelli de cette décision (le décret doit paraître avant la fin de l'année) sont de bon sens : il s'agit de *« valoriser les complémentarités »*, d'*« amélioré le service rendu à l'usager, qui aura un interlocuteur unique au plan local »*, de donner une *« efficacité accrue »* à la politique de la consommation, en un mot la nouvelle direction pourra ainsi *« appréhender le rapport qualité-prix »*.

Le vieux service de la répression des fraudes, qui avait quitté, avec quelque soulagement, en juillet 1981, le giron du ministère de l'agriculture pour devenir une direction à part entière dans l'éphémère ministère de la consommation, n'aura joui que peu de temps de cette indépendance. Il va devoir se fondre dans le grand corps des finances, d'où étaient sortis, en 1907, ses quinze premiers inspecteurs venus – ô ironie ! – des contributions indirectes appliquer la toute jeune loi de 1905 sur les produits alimentaires.

C'est une étape. Certains craignent d'y perdre leur dynamisme, leur souplesse, leur goût de l'action. La répression des fraudes est probablement le moins bureaucratique des services de la fonction publique. La hiérarchie y est plus légère qu'ailleurs, l'initiative plus locale. *« Aux finances, on ne discute pas, on obéit,* nous dit l'un de ses inspecteurs. *A la répression des fraudes, on discute de la méthode à employer. Ce qui m'embête, c'est d'être un jour coincé par la décision d'un supérieur qui ne connaîtra rien au terrain. »*

« Persécution »

A la DGCC, on reproche volontiers aux agents de la DCRF de travailler avec les professionnels (l'ampleur des *« fonds de concours »* apportés par les viticulteurs pour le contrôle de la qualité souleva un temps des problèmes), tandis qu'à la DCRF on souligne que les agents de la DGCC *disposent du « pouvoir de transaction »* (on discute avec le contre-venant du montant de l'amende, au lieu de le traîner automatiquement en justice). De plus, la DGCC aurait des missions plus conjoncturelles sur les prix, sur l'indice, la DCRF une mission à plus long terme de protection de la sécurité, de la santé.

Deux états d'esprit, deux types de formation, deux façons de concevoir les tâches de contrôle et de répression, des motivations différentes qu'il sera difficile de couler dans le même moule, sans que chacun y perde peu ou prou son identité : on n'imagine pas que rapidement les uns et les autres puissent devenir opérationnels sur les terrains jusqu'ici ignorés et fort complexes. En revanche, le commerçant ou le producteur ne recevra plus la visite que d'un seul fonctionnaire. Il ne pourra plus se plaindre d'être victime de *« persécution administrative »*.

Et puis, « fusion », on sait bien ce que ce mot veut dire dans l'univers des entreprises privées : il y a toujours un « mangeur » et un « mangé », et c'est à juste titre que l'on y parle d'absorption. Le risque est donc grand pour la répression des fraudes d'être absorbée et d'avoir fait un marché de dupes en quittant l'agriculture : le personnel de la DGCC est plus nombreux (2 497 personnes contre 1 396 à la répression des fraudes), mieux payé, et les perspectives de carrière y sont meilleures. Au reste, c'est M. Christian Babusiaux, directeur de la DGCC qui deviendra le patron du nouvel ensemble...

Et le consommateur dans tout cela ? Sera-t-il aussi bien, voire mieux protégé ? A vrai dire on n'en sait rien. Mais tout de même, une direction de la répression des fraudes qu'on aurait rattachée directement au premier ministre, pour que le vieux rêve d'une administration indépendante ayant pour seul but la défense des consommateurs ne soit pas complètement mort, cela aurait été tout de même plus rassurant pour l'avenir d'une éventuelle politique de la consommation...

JOSÉE DOYÈRE.

MONNAIES ET CHANGES

Selon le « Financial Times »

LA GRANDE-BRETAGNE DEVRAIT ENTRER DANS LE SME

Les partisans d'une entrée de la Grande-Bretagne au sein du Système monétaire européen (SME) ont reçu récemment l'appui de certains spécialistes, rapporte, le 21 août, le *Financial Times,* faisant état de la récente analyse en ce sens effectuée par le National Institute of Economic and Social Research. Considérant les conséquences néfastes qu'entraîne pour l'économie britannique la persistance de fortes variations de change à l'égard de la livre sterling, constatées au cours des cinq dernières années, cet organisme indépendant préconise l'entrée du sterling au sein du « panier » des monnaies communautaires.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4760	8,4800	+ 122	+ 137	+ 240	+ 270	+ 680	+ 780
$ can.	6,2356	6,2801	+ 26	+ 46	+ 57	+ 93	+ 142	+ 237
Yen (100)	3,5700	3,5732	+ 103	+ 112	+ 196	+ 214	+ 631	+ 678
DM	3,0528	3,0553	+ 133	+ 144	+ 266	+ 294	+ 782	+ 831
Florin	2,7097	2,7123	+ 86	+ 94	+ 173	+ 187	+ 542	+ 584
F.B. (100)	15,0684	15,0836	– 51	+ 16	– 135	+ 3	– 288	+ 19
F.S.	3,7246	3,7280	+ 159	+ 175	+ 313	+ 337	+ 919	+ 991
L (1 000)	4,5582	4,5628	– 87	– 92	– 285	– 221	– 873	– 751
£	11,7816	11,7957	– 221	– 183	– 363	– 296	– 653	– 473

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 3/4	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4
DM	4 1/4	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 7/8	8 3/4
F.B. (100)	8 5/8	9 1/8	9 3/4	10 1/8	10	10 3/8	10 1/16	10 3/8
F.S.	1 1/2	2	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16	4 13/16	4 15/16
L (1 000)	9	11	12	12 3/4	12 5/8	13 3/8	13 3/8	13 7/8
£	11 3/4	12	11 11/16	11 13/16	11 9/16	11 13/16	11 1/16	11 3/16
F. franç.	9 1/2	10	10 1/8	10 5/8	10 5/8	11 1/8	11 1/2	12

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 août

Peugeot à la cote

Le fait saillant mardi à la Bourse de Paris a été la hausse de Peugeot (+ 2,2 %), revenu, grâce aux bons soins qui lui ont été prodigués, à 1 F seulement du prix de la dernière émission lancée par le groupe. D'autres valeurs ont aussi affiché une meilleure mine, comme Cit-Alcatel, Sanofi, Avions M. Dassault, Casino, Lafarge, Elf Aquitaine, Luchaire. Mais, avec le marasme des affaires (156,8 millions de francs de transactions lundi), ces quelques résultats n'ont pas réussi à sortir le marché de sa torpeur. Quelques dégagements observés sur Printemps, Radiotechnique, Beghin, Moët, Imétal, Club Méditerranée et Crouzet ont fait reperdre à l'indicateur instantané les timides couleurs reprises à l'ouverture. Après avoir monté de 0,2 %, le thermomètre de la Bourse accusait un modeste repli de 0,07 %. Un instant surpris mais ravis, les professionnels ont repris leurs conversations en haussant les épaules. « La reprise sera pour une prochaine fois », entendait-on. Dans quarante-huit heures, la liquidation générale aura lieu et elle sera perdante pour la seconde fois de l'année, sauf événement exceptionnel. Autour de la corbeille, l'on attendait le verdict du département du commerce américain sur le PNB pour le deuxième trimestre, également les résultats du commerce extérieur français pour juillet. La cotation des actions Saxby a été suspendue jusqu'à nouvel avis. La société vient de céder au groupe britannique The Kaye Organisation sa filiale manutention.

Comme la veille, la devise-titre a peu varié et s'est échangée entre 8,74 F et 8,78 F (contre 8,74 F/8,80 F). L'or a baissé à Londres avec l'once de métal précieux à 335,50 dollars (– 5,40 dollars), à Paris avec le lingot à 91 500 F (– 500 F). Le napoléon a fait cavalier seul : 570 F (+ 3 F).

NEW-YORK

Redressement

L'annonce d'un PNB (révisé), légèrement amélioré (+ 2 %) pour le deuxième trimestre, par rapport à la dernière estimation (+ 1,7 %), a favorisé, mardi, un redressement des cours à Wall Street. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi durant toute la séance, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 11,20 points à 1 323,69, la plus forte depuis un mois. Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 976 valeurs traitées, 917 ont monté, 570 ont baissé et 489 n'ont pas varié.

Une bonne nouvelle poussant l'autre, le marché a également appris que les bénéfices des entreprises américaines au cours du trimestre sous revue n'avaient baissé que de 0,4 % en moyenne au lieu de 2,8 % pour les trois premiers mois.

La reprise de l'expansion, que la communauté financière désespérait de voir arriver, paraît donc se dessiner. Mais les signes sont encore timides. Les opérateurs ne se sont donc pas bousculés, comme en témoigne le niveau d'activité, en augmentation mais toujours assez bas : 91,23 millions de titres échangés, contre 67,90 millions. D'autre part, l'avertissement lancé par M. Paul Volcker, président du Fed, au sujet des mesures que la Banque centrale américaine pourrait prendre pour ralentir la croissance monétaire a réduit les initiatives, bien que certains estiment qu'au contraire la Réserve fédérale sera probablement amenée à se montrer accommodante pour muscler l'expansion.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 20 août
Alcoa	35 1/4	35 1/2
A.T.T.	20 7/8	21 3/8
Boeing	45 5/8	47 1/2
Chase Manhattan Bank	56 1/4	56 3/4
Du Pont de Nemours	57 1/4	57 3/4
Eastman Kodak	44	44 1/4
Exxon	50 7/8	51 1/8
Ford	43 1/2	43 7/8
General Electric	60 1/4	61 1/8
General Foods	76 7/8	76 1/2
General Motors	66 1/4	67
Goodyear	28 1/8	28 1/4
I.B.M.	125 7/8	127 1/2
I.T.T.	32 1/8	32 1/4
Mobil Oil	28 1/4	28 3/8
Pfizer	48	48 7/8
Schlumberger	36 1/2	37
Texaco	35 3/8	35 5/8
U.A.L. Inc.	56 1/8	56 3/8
Union Carbide	52 1/8	52 1/2
U.S. Steel	29 1/4	30
Westinghouse	33 3/8	34 3/8
Xerox Corp.	52 1/4	52 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DE BEERS : HAUSSE APPARENTE DES PROFITS, MAIS... – Le bénéfice net de la De Beers, premier producteur mondial de diamant, a atteint, pour le premier semestre, un montant de 353 millions de rands (+ 10 %). Hors intérêts minoritaires, le résultat net atteint 193 millions de rands (+ 15,6 %). Cependant, compte tenu de la dépréciation rapide de la monnaie sud-africaine (surtout ces derniers mois) vis-à-vis du « billet vert » (plus de 31 %), les *profits de la De Beers sont très inférieurs à* ceux dégagés en 1984 à pareille époque.

SUSPENSION DE COTATION DE SAXBY A LA BOURSE DE PARIS. – Informée d'un projet d'opération financière concernant la société Saxby, inscrite à la cote officielle de la Bourse de Paris, la Chambre syndicale a décidé de suspendre, dès le 20 août *« et jusqu'à nouvel avis »*, la cotation de cette action (*le Monde* du 21 août, dernière édition Bourse). Dernier cours coté : 124,80 F. Cette décision est à rapprocher de la cession de Saxby Manutention au groupe britannique The Kaye Organisation, la filiale d'Otis Elevator ayant ainsi achevé la cession de l'ensemble de ses actifs (voir les « Avis financiers des sociétés » à la même date).

EMPRUNT SNCF DE 2 MILLIARDS DE FRANCS EN DEUX TRANCHES. – La Société nationale des chemins de fer va lancer, le 26 août prochain, un emprunt de 2 milliards de francs en deux tranches, sous forme de coupures de 5 000 F nominal, *d'une durée de douze ans, et règlement au* 9 septembre. La première tranche à taux fixe, d'un montant de 800 millions de francs, conduite par le Crédit lyonnais, comporte un intérêt de 11 % l'an, une vie moyenne de onze ans, l'amortissement étant prévu après un différé de dix ans en deux tranches annuelles. Le prix d'émission est fixé à 4 823 F, soit 96,46 %, le rendement brut ressortant à 11,57 %. La seconde à taux variable, opération menée par la BNP, sur un montant de 1,2 milliard de francs avec taux minimum de 6,50 %, comporte un prix d'émission de 96,56 %, soit 4 828 F, amortissement au pair, *in fine*, le 19 septembre 1997.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	19 août	20 août
Valeurs françaises	115,8	115,8
Valeurs étrangères	94,3	94,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 août	20 août
Indice général	215,9	215,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 août .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 août	21 août
1 dollar (en yens)	237,65	237,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 20 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant — Étrangères — SECOND MARCHÉ — Hors-cote

SICAV 20/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

● : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1686	4,5 % 1973	1628	1625	1619	– 0 55
1030	B.N.P.	945	945	945	....
982	C.C.F.	985	985	985	....
4300	C.N.E. 3 %	4201	4200	4188	– 0 30
187	Elf-Aquitaine	191	193 20	193 50	+ 1 30
185	– (certific.)	191	196 50	195	+ 2 09
1270	Esso-B-Fourre	1205	1199	1199	– 0 49
2230	Essilor	2220	2180	2175	– 2 02
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1730	Siemens A.G.	1720	1710	1705	– 0 87
140	Sony	140 80	139 60	140	– 0 56
163	T.D.K.	155 80	152 30	152 30	– 2 24
13	Toshiba Corp.	12 95	12 90	12 90	– 0 38
875	Unilever	914	916	916	+ 0 21
366	Unit. Techn.	357	361	361	+ 1 12
790	Vaal Reefs	696	695	695	– 0 14
265	Volvo	255	258 50	252	– 1 17
370	West Deep	320	320	319	– 0 31
295	West Hold.	234	228	225	– 3 84
470	Xerox Corp.	456 10	454	454	– 0 46
1 70	Zambia Corp.	1 75	1 71	1 72	– 1 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
295	Ericsson	239 30	236	236	– 1 70
465	Exxon Corp.	448 60	448	448	– 0 13
390	Ford Motors	379 50	381 10	386	+ 1 71
215	Free State	174 10	172 50	170 50	– 2 06
143	Gencor	102	102 90	102 90	+ 0 88
280	Gén. Belgique	275 50	276 10	276 10	+ 0 21
590	Gén. Electr.	527	532	534	+ 1 32
615	Gen. Motors	588	585	585	– 0 50
61	Goldfields	52 50	53 80	53 80	+ 2 47
37	GdMetropolitain	38 10	39	39 05	+ 2 49
108	Harmony	98 50	98	95 70	– 3 81
25	Hitachi	28 15	28	28 20	+ 0 19
695	Hoechst Akt.	711	690	700	– 1 54

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 440	8 441	8 130	8 730
ECU	6 800	6 797	....	....
Allemagne (100 DM)	305 590	305 420	295	310
Belgique (100 F)	15 080	15 070	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 290	271 120	262	277
Danemark (100 krd)	84 380	84 220	81	88
Norvège (100 k)	103 220	103 340	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 810	11 798	11 360	12
Grèce (100 drachmes)	6 450	6 453	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 580	4 555	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	373 620	373 060	3 605	3 775
Suède (100 krs)	102 300	102 240	99	106
Autriche (100 sch)	43 500	43 500	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 198	5 185	5 050	5 600
Portugal (100 esc.)	5 100	5 095	4 900	5 700
Canada ($ can 1)	6 227	6 221	6	6 350
Japon (100 yens)	3 565	3 561	3 450	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/8
Or fin (kilo en barre)	92000	91250
Or fin (en lingot)	92000	91500
Pièce française (20 fr)	567	570
Pièce française (10 fr)	433	.....
Pièce suisse (20 fr)	565	571
Pièce latine (20 fr)	555	550
Souverain	698	695
Pièce de 20 dollars	3800	3800
Pièce de 10 dollars	1980	1980
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3510	3500
Pièce de 10 florins	546	550

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur **CFM**
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

MERCREDI 21 AOUT
« le Monde » reçoit
PATRICE CLAUDE
correspondant du « Monde » à New-Delhi
avec JEAN-MARIE DUPONT

JEUDI 22 AOUT
PAUL MELEN
directeur du comité national d'information chasse-nature
avec CLAUDE LAMOTTE

Le numéro du « Monde » daté 21 août 1985 a été tiré à 407 001 exemplaires

LE DÉBAT SUR L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le nouveau projet de loi est définitivement adopté

La nouvelle délibération de la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie a pris fin, mardi soir 20 août, à l'Assemblée nationale, qui a rétabli le texte dans la version qu'elle avait approuvée dans la nuit du 12 au 13 août (*le Monde* du 14 août). Version qui était identique à celle votée également en dernière lecture par la majorité socialiste de l'Assemblée nationale le 26 juillet dernier à une exception près. Cette dernière concerne la correction du nombre de sièges pour la région de Nouméa qu'avait imposée au législateur le Conseil constitutionnel dans sa décision du 8 août.

Cette nouvelle délibération de la loi n'a pas rapproché les points de vue. La majorité socialiste a suivi le gouvernement, qui proposait de réajuster la représentation de la région de Nouméa en la faisant passer de 18 à 21 sièges. L'opposition a jugé ce correctif insuffisant et revendiqué sans succès le nombre de 25. La commission mixte paritaire chargée de rechercher un compromis entre l'Assemblée nationale et le Sénat a échoué, comme elle avait échoué en juillet dernier.

Après ce constat de désaccord établi mardi en fin de matinée, l'Assemblée nationale s'est livrée l'après-midi à un *remake* en raccourci de ses précédentes discussions : M. Michel Debré a défendu sans succès une exception d'irrecevabilité repoussée par 318 voix contre 160. L'ancien premier ministre, défendant la thèse de l'inconstitutionnalité de la procédure choisie par le président de la République, a contesté le recours à l'article 10. Accepter que le chef de l'État saisisse le Parlement après une invalidation décidée par le Conseil constitutionnel, *« c'est admettre,* a-t-il expliqué, *qu'une décision du Conseil constitutionnel soit seulement un élément de la décision du président de la République, et non un jugement catégorique ».*

Il a ajouté : *« L'article 10 précise que le président « peut » demander une nouvelle délibération. Le président laisse au gouvernement le soin de présenter un amendement destiné à rendre le texte conforme à la décision du Conseil. Mais si le gouvernement ne défendait pas cet amendement ? Si les Assemblées ne l'acceptaient pas ? Ce serait alors permettre au pouvoir de désobéir à la chose jugée, c'est-à-dire à la Constitution. Voilà qui dépasse largement une affaire de procédure ! »*

A. Ch.

Le Conseil constitutionnel va trancher la controverse sur l'utilisation de l'article 10

Cent députés et cent quatre-vingt-douze sénateurs ont déféré, mardi 20 août en fin de soirée, au Conseil constitutionnel la loi modifiée sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie qui venait d'être définitivement adoptée par l'Assemblée nationale (1). Députés et sénateurs ont soumis au Conseil constitutionnel deux recours rédigés en termes identiques, conformément à l'attitude définie après l'entretien téléphonique qu'ont eu, le lundi 19 août, MM. Alain Poher, président du Sénat, et Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République et député du Puy-de-Dôme.

Les deux recours similaires soulèvent deux moyens. Le premier concerne la procédure suivie pour le nouvel examen de la loi, et donc l'ensemble du texte. Le second revient sur l'article 4 (deuxième alinéa) de la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie, dont les dispositions initiales avaient été annulées le 8 août par le Conseil constitutionnel à la suite de deux recours de l'opposition (*le Monde* du 10 août). Ce second moyen vise à une nouvelle annulation de ces dispositions.

A propos de la procédure utilisée, les signataires, reprenant les termes de la controverse qui a pris naissance le 12 août à l'Assemblée nationale, dénoncent l'utilisation de l'article 10 de la Constitution, et non de l'article 23 de l'ordonnance du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel.

Les recours affirment que, conformément à cette dernière disposition, et à elle seule, le président de la République devait :

– *« Ou bien (...) promulguer la loi à l'exception de la disposition déclarée contraire à la Constitution, quitte à faire déposer par la suite par le premier ministre un nouveau projet de loi ne comportant que la disposition manquante mais dans une rédaction nouvelle, cette fois conforme à la Constitution.*

» Ou bien (...) demander aux Chambres une nouvelle mais unique lecture en vue d'insérer en lieu et place de la disposition censurée par le Conseil constitutionnel – et qui, de ce fait, est réputée inexistante – une disposition nouvelle cette fois conforme à la Constitution. »

Ainsi, soulignent les recours, l'article 23 de la loi organique ouvre au chef de l'Etat *« une faculté de rectification »* mais qui suppose, *« à l'issue d'une nouvelle et unique lecture, l'accord des deux Chambres composant le Parlement. Si cet accord des deux Chambres n'est pas, alors, réalisé, l'utilisation de l'article 23 n'entraîne pas pour autant de blocage puisque le président de la République peut alors demander au premier ministre de présenter un nouveau projet de loi ».*

En revanche, l'utilisation par le chef de l'Etat de l'article 10 de la Constitution est caractérisée par les signataires des recours comme un *« détournement de procédure caractérisé ».* Pour eux, le président de la République a la faculté, en vertu de cet article, *« non pas d'intervenir dans la procédure parlementaire, mais seulement d'inviter le Parlement, par un acte solennel, à reconsidérer une loi sur laquelle le président de la République a une opinion défavorable ».*

Aux yeux des signataires, l'usage de l'article 10 a eu deux fins : *« échapper aux contraintes de la procédure normale »* (avis du Conseil d'Etat, délibération en conseil des ministres et consultation de l'assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie) à quoi eut abouti *in fine* le recours à l'article 23 et permettre à l'Assemblée nationale d'avoir le dernier mot.

Au demeurant, soulignent les recours, cette procédure a eu pour conséquence de soumettre au Parlement le texte complet de la première version de la loi *« y compris l'alinéa 2 de l'article 4, bien qu'il ait été déclaré (...) contraire à la Constitution ».* Ce qui constituerait une violation de l'article 62 de la Constitution : les décisions du Conseil constitutionnel *« s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles ».*

Quant à l'article 4 (paragraphe 2) de la loi (le nombre des sièges dans les différents conseils de région), les recours affirment que le gouvernement, bien loin d'avoir procédé à une analyse de la décision d'annulation du Conseil constitutionnel, s'est *« contenté d'apporter une modification ponctuelle à « l'énoncé des nombres » de sièges des conseils de région »* (21 au lieu de 18 pour la région Sud).

La moyenne d'habitants par siège n'est pas modifiée dans trois régions, observent les recours : 2 215 pour les îles Loyauté, 2 390 pour la région Nord, 2 583 pour la région Centre. Pour la région Sud (Nouméa), elle passe de 4 728 à 4 052 habitants. Dans ce dernier cas, le quotient démographique *« est encore de 82 % supérieur au quotient démographique de la région des îles Loyauté, ce qui excède, à l'évidence, la « mesure limitée » qu'exige le Conseil constitutionnel ».*

MICHEL KAJMAN.

(1) M. Alain Poher est le premier signataire du texte des sénateurs. M. Valéry Giscard d'Estaing figure en tête de la liste des députés, mais sa signature est apposée sur une lettre individuelle, à son propre en-tête, et non sur un document collectif. Le recours des députés est signé par 31 UDF et 69 RPR. Tous les anciens premiers ministres de la Vᵉ République avant l'élection de M. Mitterrand l'ont paraphé, à l'exception de M. Raymond Barre.

ÉLECTIONS RÉGIONALES LE 29 SEPTEMBRE OU LE 6 OCTOBRE

M. Edgar Pisani, ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, a déclaré mercredi 21 août à France-Inter que les élections régionales pourraient être organisées dans le territoire *« soit le 29 septembre, soit le 6 octobre »,* sauf *« difficultés aujourd'hui imprévisibles ».*

LA DISPARITION DE L'EXPÉDITION DE PHILIPPE DE DIEULEVEULT

Un corps non identifié a été repêché dans le bas Zaïre

Kinshasa *(AFP).* – Le corps retrouvé, lundi 19 août à Boma, flottant dans le bas Zaïre, serait bien celui d'un des membres de l'expédition de Philippe de Dieuleveult, vedette de l'émission télévisée « la Chasse au trésor », et qui a disparu depuis le 7 août à proximité des rapides d'Inga (*le Monde* du 13 août). Le cadavre défiguré n'avait cependant pas été identifié mardi 20 août et les résultats de l'autopsie pratiquée sur place n'en étaient pas encore connus à Kinshasa.

MM. LÉOTARD, CHINAUD ET MÉDECIN CONSPUÉS A THIO

« C'est la Kanakie, pas la France »

Arrivées mardi 20 août à Nouméa pour une visite de quatre jours en Nouvelle-Calédonie, trois personnalités de l'opposition – MM. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, Roger Chinaud (PR), député européen, et Jacques Médecin (RPR), maire de Nice – ont été accueillies sans aménité à Thio, ville minière contrôlée par le FLNKS. Les voitures de leur cortège ont été atteintes par des jets de pierres.

De notre envoyé spécial.

Thio. – Fièrement campé sur la route de la tribu de Thio-Mission, exhibant la boucle de son ceinturon doré gravée à ses initiales, M. Jacques Médecin, maire de Nice, député RPR, tente péniblement d'engager le dialogue avec les Canaques.

« Foutez le camp ! Vous nous avez salis à la télé en disant qu'on était tous des violeurs », lui lance un des frères Moindou, la « tribu terrible » de Thio. *« Mais la télé, ce n'est pas nous !* réplique « JM » plus « JM » que jamais. *Ce sont les socialistes. C'est vrai qu'à la télé vous en avez trop ramassé !*

– Oui, mais vous, vous êtes pire qu'eux !

– Ah non ! Nous, on est plus gentils ! On est là pour vous aider, discuter avec vous !

– Ici, c'est la Kanakie, pas la France », réplique le Canaque. Et à l'adresse du conseiller municipal canaque anti-indépendantiste, pourtant cousin des Moindou, qui s'est aventuré à véhiculer vers la tribu la délégation de l'opposition : *« Toi, tu n'as plus rien à faire ici. Le jour où on te chopera tout seul... »* Fin de l'échange.

« Bon, allez, on y va tranquillement », propose M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, qui s'est tenu prudemment en retrait durant toute la discussion. Et d'ajouter pour les journalistes : *« Nous sommes venus dans un esprit de dialogue, mais ce n'était pas le cas de tout le monde. » « Ces gars-là, ils n'ont rien à proposer »,* lance, dépité, M. Médecin.

Troisième membre de la délégation, M. Roger Chinaud, maire du dix-huitième arrondissement, pousse force soupirs. Le trio des maires de l'opposition ne se tirera cependant pas à si bon compte de cette expédition aventureuse. Excités, les jeunes Canaques ne laissent pas repartir le cortège sans « caillasser » une demi-douzaine de pare-brise, blessant légèrement le directeur du cabinet du maire de Nice et quelques journalistes.

« Mais enfin, demande M. Léotard au capitaine de gendarmerie, lors du retour du cortège à la mairie, *vous n'aviez pas l'ordre de nous protéger ? »*

– Eh bien, j'avais mission de suivre votre itinéraire... oui... »

– Ce n'est pas la faute de la gendarmerie, coupe encore M. Médecin. Et s'adressant au capitaine qui n'en demande pas tant : *« Moi, je suis prêt à vous défendre devant tous les tribunaux de l'histoire. Mais prenez patience, dans six mois, nous sommes de retour au pouvoir. »*

Un bon début

Le séjour calédonien du trio avait pourtant mieux commencé. On s'apprêtait à célébrer fastueusement le jumelage de Nice avec Nouméa et de Fréjus avec la petite commune voisine de Dumbéa. A Bouni, capitale des éleveurs caldoches, le matin même, les trois maires et leurs hôtes avaient échangé autour d'un méchoui ces solennelles promesses tricolores que l'on ne se lasse pas de prononcer ni d'entendre.

Il fallut pourtant gâcher cette partie de campagne et faire le crochet par la ville minière contrôlée par le FLNKS. Pourquoi ? Pour administrer une fois de plus la preuve que *« la protection des biens et des personnes n'est pas assurée »,* devait rappeler M. Léotard dans la salle de la mairie, devant une demi-douzaine d'habitants de Thio, donnant ainsi le ton de la campagne des prochaines élections régionales, qui devraient s'ouvrir dans quelques semaines.

En vingt-quatre heures, M. Léotard n'a pas manqué une occasion d'appeler de ses vœux ces élections, rappelant que *« seuls une cinquantaine de pays dans le monde savent ce qu'est une élection libre, une urne, un isoloir ».* Pour le secrétaire général du PR, il s'agit ainsi entre autres de tenter de couper court aux velléités de boycottage du prochain scrutin qui s'exprime çà et là dans certaines franges du RPCR de l'extrême droite calédonienne.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

AIR FRANCE VA CONTROLER SES BOEING-747

A la suite de l'accident de la Japan Air Lines (JAL), qui a fait cinq cent vingt victimes le 12 août, la compagnie Air France, après plusieurs autres, a annoncé, le 20 août, qu'elle allait procéder *« par anticipation à des inspections spécifiques de ses Boeing-747 ».* Ces mesures, qui concerneront les zones présumées être à l'origine de la catastrophe – c'est-à-dire, à l'arrière de l'appareil, la cloison pressurisée et la fixation de la dérive du fuselage – sont prises *« à titre de précaution supplémentaire et bien qu'aucun défaut n'ait été constaté dans la zone arrière des Boeing-747 de la compagnie »,* précise Air France.

Pendant ce temps, la polémique se poursuit entre la JAL et le constructeur Boeing sur les causes exactes de l'accident. Le ministère japonais des transports a par ailleurs décidé de contrôler les conditions d'entretien des appareils de la JAL – dont 35 % du capital appartient à l'État. L'annonce a été faite le 20 août au Parlement japonais par un responsable du ministère.

LE CONTROLE A LA VENTE DES VOITURES D'OCCASION SERA OBLIGATOIRE DÈS SEPTEMBRE

Dès septembre, particuliers et professionnels de l'automobile qui vendront une voiture âgée de plus de cinq ans devront la soumettre à un contrôle technique et en communiquer les résultats à l'acquéreur. Celui-ci aura besoin de l'attestation délivrée au vendeur pour faire établir la nouvelle carte grise.

Ces contrôles devront obligatoirement être effectués auprès de « centres agréés » – des garages équipés du matériel nécessaire, – qui, s'ils ont une activité de revente, ne pourront en aucun cas « autocontrôler » les voitures qu'ils vendront eux-mêmes. Il existe actuellement un peu plus de cinq cents de ces centres. Il en faudra mille. Il faut espérer que les pouvoirs publics se montreront vigilants quant à la qualité du travail exigé pour obtenir l'agrément. *Que choisir ?,* la revue mensuelle de l'Union fédérale des consommateurs, jugeait *« peu fiables »* ceux qu'elle avait testés (numéro de janvier 1984).

Il s'agit incontestablement d'un premier pas vers l'assainissement du parc automobile français. Il paraîtra bien timide à ceux qu'inquiète l'état d'entretien de certaines automobiles.

La France a pris à cet égard un retard considérable par rapport à d'autres pays européens. En Suède, pour ne citer que cet exemple, le contrôle doit être régulier et se traduit par l'apposition d'une vignette sur le pare-brise, *sans laquelle* le véhicule n'a pas l'autorisation de rouler.

Dans le système qui va se mettre en place en France – le décret devrait paraître ces jours-ci – l'acquéreur connaîtra certes les résultats du contrôle, mais il restera seul juge de la gravité du diagnostic. C'est à ses risques et périls que le futur propriétaire de la voiture devra apprécier si elle est ou non dangereuse, car les centres n'auront pas autorité pour le faire et retirer le véhicule de la circulation.

Les réparations jugées nécessaires ne seront pas davantage obligatoires. Pour en venir là, il faudra attendre qu'une « norme » soit mise au point par les services de l'AFNOR (Association française de normalisation), qui « hiérarchisera » les normes de contrôle. Il faudrait un an pour que ce texte soit prêt.

J. D.

L'UN DES PÈRES DE LA POLITIQUE PÉTROLIÈRE FRANÇAISE DISPARAIT

Paul Moch : le troisième « bouddha »

Paul Moch, ingénieur en chef des mines, est mort, le lundi 19 août, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Avec lui disparaît l'un des trois hommes qui, pendant trente ans, ont fait de la politique pétrolière de la France, créé Elf-Aquitaine, découvert le gisement de Lacq et deux provinces pétrolières de niveau mondial : le Gabon et l'Algérie.

Moins connu que ses deux complices, MM. Pierre Guillaumat et Jean Blancart, Paul Moch était le troisième homme du « trio de corpsards », *surnommé* « les trois bouddhas » *par Pierre Péan et Jean-Pierre Séréni dans leur livre* les Emirs de la République, *qui de la Libération jusqu'en 1977 – a régné en maître sur l'ensemble du secteur pétrolier de l'État.*

Né le 8 février 1908 à Neuilly-sur-Seine (Seine), Paul Moch, polytechnicien, ingénieur au corps des mines, montre dès ses débuts une intuition redoutable. Dès février 1934, ingénieur à Constantine, il rédige un rapport pour prôner le développement des recherches pétrolières au Sahara, dont les chiffres, vingt ans plus tard, se révèleront miraculeusement exacts.

« Financier égaré dans les sciences exactes », *comme il se définit lui-même, qualifié de rêveur par ses pairs et considéré comme socialiste parce que, en 1937, il est ami de Paul Ramadier, alors sous-secrétaire d'État aux mines, il est à la Libération l'un des pères du BRP, le Bureau de recherches de pétrole, qui sera à l'origine du groupe Elf et de toutes les grandes découvertes pétrolières françaises des années 50 et 60.*

Inventeur du prêt participatif pour permettre à la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (SNPA), filiale privée du BRP, de disposer des fonds qui lui permettront de découvrir Lacq en 1956, il est, de 1945 à 1965, président de la RAP (Régie autonome des pétroles) et vice-président du BRP.

Il participe, en tant que président de la Compagnie de recherches et d'exploitation de pétrole au Sahara (CREPS), filiale de la RAP, à l'aventure algérienne, et est l'un des premiers à prévoir l'indépendance. En 1960, il est également l'un des fondateurs de l'UGP (Union générale des pétroles) qui vend le pétrole des sociétés pétrolières publiques et s'oppose aux Majors. Cinq ans plus tard, il participe à la crétion de l'ERAP (Entreprise de recherches et d'activités pétrolières, né de la fusion du BRP, de la RAP et de l'UGP et ancêtre du groupe Elf-Aquitaine. Vice-président du groupe, chargé du raffinage et de la distribution en 1965, il reste jusqu'à son départ à la retraite, en 1973, le second de Pierre Guillaumat, chargé notamment des négociations délicates, en France comme à l'étranger. De 1959 à 1974, il est également membre du Conseil économique et social où il représente les entreprises nationalisées.

V. M.

A B C D E F G